

document de travail

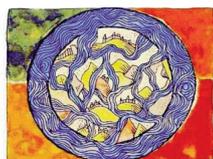
septembre 2011 | **115**

L'accès à l'eau et à l'assainissement
pour les populations en situation de crise :
comment passer de l'urgence
à la reconstruction et au développement ?

Réflexion méthodologique

Julie Patinet (Groupe URD) et Martina Rama (Académie de l'eau),
Sous la direction de François Grünewald (Groupe URD).

Contact : Thierry Liscia, Cellule Prévention des crises et sortie de conflit, AFD
(lisciat@afd.fr)



Académie de l'Eau



Département de la Recherche

Agence Française de Développement 5 rue Roland Barthes
Direction de la Stratégie 75012 Paris - France
Département de la Recherche www.afd.fr

Remerciements

Ce travail de capitalisation n'aurait pas pu aboutir sans la participation de très nombreux acteurs humanitaires et de développement, qui ont accepté de se prêter au jeu des entretiens semi-directifs ; qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Les professionnels qui ont donné de leur temps appartiennent en particulier aux structures suivantes :

Bureau de recherches géologiques et minières ; direction de l'Eau et de la Biodiversité du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement ; Terre des Hommes ; Arche NoVa ; Hayata Destek (Support To Life); Aquasure ; Pompiers humanitaires français ; Agence Française de Développement ; Médecins sans frontières ; Agence de l'eau Seine Normandie ; Agence de l'eau Loire-Bretagne ; Suez Environnement ; Médecins du monde ; Croix-Rouge française ; Aquassistance ; Fondation Veolia Environnement ; Care ; Solidarités International ; Secours islamique ; Action contre la faim ; Eau sans frontières ; Service de Protection civile du ministère de l'Intérieur ; Centre de crises du ministère des Affaires étrangères et européennes ; ACP-EU Water Facility, EuropeAid Co-operation Office.

Les auteures souhaitent également remercier tout particulièrement Jean-Louis Oliver, Jean-Pierre Cabouat, Jean-Louis Beseme et Bernadette de Vanssay de l'Académie de l'Eau pour leur contribution engagée à ce travail.

Directeur de la publication : Dov ZERAH

Directeur de la rédaction : Robert PECCOUD

ISSN : 1958-539X

Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2011

Mise en page : Laurence WUNDERLE

Sommaire

	Résumé	5
	Abstract	7
	Introduction	9
1.	Entre urgence et précipitation	15
1.1.	De l'importance de la prise en compte du contexte	15
1.2.	La prise en compte des aspects juridiques, économiques, psychologiques et socioculturels	26
1.3.	La prise en compte de l'environnement	33
1.4.	L'analyse des besoins : vers une réponse réellement adaptée	37
2.	Action versus interaction : « on n'est pas seuls sur la planète »	43
2.1.	Les enjeux de la concertation en amont et avec les bailleurs de fonds	43
2.2.	Coordination entre acteurs intervenant dans les crises	48
2.3.	Insertion institutionnelle et relations avec les autorités nationales et locales	52
2.4.	Relations avec les bénéficiaires de l'aide et la société civile	56
3.	Désengagement, quelle pérennité de l'action humanitaire ?	61
3.1.	Les stratégies de désengagement	61
3.2.	La problématique de la maintenance	65
3.3.	La préparation et la prévention des désastres comme nouveau lien entre urgence et développement	69
4.	Améliorer l'action en travaillant sur les facteurs endogènes des organisations	73
4.1.	Évaluer pour améliorer	73
4.2.	L'importance du recrutement, de la gestion des ressources humaines et de la formation des expatriés	75
4.3.	Les questions et choix techniques	76
	Conclusion	85
	Liste des sigles et abréviations	87
	Bibliographie	89

Résumé

Face au constat du manque de capitalisation de l'expérience des humanitaires, ce rapport a pour objectif de contribuer à la réflexion sur les stratégies et les pratiques à adopter afin d'améliorer l'efficacité des interventions WaSH (en anglais : *Water, Sanitation and Hygiene, i.e.* eau, assainissement et hygiène) en situation de crise. Il présente les résultats d'une étude qui comporte une analyse approfondie d'une série d'entretiens menés auprès des organismes humanitaires publics, privés ou associatifs, intervenant dans le domaine de l'eau et de l'assainissement en France et à l'étranger, ainsi que de la littérature existante. La clé de lecture principale de cette étude a été la notion du lien urgence-développement et la reconnaissance de la nécessité d'inscrire les actions d'urgence dans la durée.

L'analyse des entretiens et l'étude bibliographique ont permis d'identifier deux questions clés qui représentent les principaux apprentissages de cette étude.

Le mythe du « temps insuffisant »

La première question s'est révélée être la difficile relation au temps des acteurs du secteur WaSH. On observe souvent une certaine tendance à agir dans la précipitation au lieu de « s'asseoir et réfléchir », ce qui serait pourtant nécessaire afin de mieux analyser le contexte et d'élaborer les stratégies adéquates de dialogue avec les différents partenaires. Par ailleurs, on remarque souvent des difficultés à passer du mode « action d'urgence » au mode « gestion d'une crise durable », puis au désengagement post-crise.

L'accès à l'eau étant perçu comme une question de survie, dans les premiers jours de l'urgence, des mécanismes

locaux de réponse et de solidarité se mettent rapidement en place de façon spontanée, au sein de la population, pour répondre aux besoins essentiels. Parallèlement, la mise en place très rapide de systèmes de distribution d'eau par les acteurs humanitaires est de plus en plus fréquente, grâce à l'émergence de technologies adaptées à l'urgence, y compris, comme on l'a vu en Haïti, par l'expédition d'eau en bouteille, questionnable culturellement et souvent peu efficace car très coûteuse. Le manque de temps apparaît donc comme une mauvaise excuse : en réalité, l'expérience des acteurs montre que le risque de mortalité due au manque d'eau dans les premiers jours de la crise est relativement faible (à ne pas confondre avec la déshydratation liée à une forte diarrhée).

Le dilemme que pose l'arbitrage entre rapidité et qualité est omniprésent chez les acteurs de terrain. Dans certains cas, la nécessité d'agir très rapidement empêche les acteurs d'effectuer des diagnostics approfondis, et les oblige à mettre en œuvre des solutions temporaires, peu durables et que les populations s'approprient difficilement. Pourtant, dans la plupart des cas, l'arbitrage n'est qu'illusoire : prendre le temps de réfléchir à la pertinence, à la qualité et à la durabilité des actions ne ralentit que de façon marginale la rapidité de l'action, et permet d'obtenir des résultats beaucoup plus satisfaisants. L'enjeu, dans de nombreuses situations, est de passer de réponses rapides mais temporaires à des solutions plus durables. On voit là l'importance de faire des choix techniques qui soient compris et acceptés par les populations comme par les autorités locales.

Ainsi, l'étude souligne et illustre à l'aide d'exemples réels l'importance de prendre en compte les croyances et les traditions des populations concernées. Dans le cas contraire, le risque de voir le projet échouer est plus important. Il en

est de même pour l'environnement : réfléchir aux impacts potentiels, directs et indirects, du projet devrait contribuer à protéger les ressources naturelles et le cadre de vie des populations, au lieu de l'épuiser et/ou de le polluer.

Il faudrait systématiser le réflexe qui consiste à prendre le temps de réfléchir avant d'agir : se poser les bonnes questions à chaque étape du cycle de projet, et pour chaque processus clé. Cette problématique du temps, qui ne se limite pas à l'étape du diagnostic initial, est un premier fil conducteur majeur de l'ensemble des résultats des entretiens menés auprès des acteurs.

L'importance de l'interdisciplinarité et des sciences sociales

La deuxième question, identifiée au cours des recherches, concerne l'importance insuffisante accordée aux sciences sociales par des acteurs souvent extrêmement bons techniciens (géologues, ingénieurs) mais disposant de peu de connaissances sur les contextes culturels. Une meilleure prise en compte des sciences sociales, indispensables à chaque étape du cycle de projet, permettrait d'apporter une réponse plus adaptée aux différents contextes humains, à la fois plus efficace, mieux appropriée et davantage susceptible de s'inscrire dans la durée.

Les sciences sociales permettent également d'impliquer mieux et plus facilement les populations dans toutes les étapes du projet, de sa conception, puis sa mise en œuvre et jusqu'au passage à la phase de développement. Un élément clé est le fait que la participation de ces populations ne doit pas se limiter à l'exécution de tâches manuelles. Un grand nombre des acteurs interviewés ont ainsi souligné à quel point les sciences sociales jouent un rôle fondamental dans chacune des phases de l'action (préparation, diagnostic, conception, mise en œuvre, désengagement). L'histoire, la sociologie, l'anthropologie, la psychologie, les sciences politiques, le droit, l'économie et l'urbanisme sont autant de disciplines qui aident à mieux

comprendre les contextes, à interagir plus efficacement avec les partenaires, à développer des projets eau et assainissement plus adaptés, à mieux préparer le désengagement et à assurer une réelle pérennité des actions. En particulier, il est nécessaire de savoir trouver « la bonne personne », et d'avoir conscience de toute la problématique des interactions qui seront à l'œuvre au cours de l'intervention humanitaire ; il paraît donc nécessaire d'accorder une attention accrue aux questions de recrutement et de gestion des ressources humaines ainsi que de formation.

L'importance d'une approche interdisciplinaire est ainsi apparue comme un second fil conducteur fondamental des résultats de la présente étude.

La principale conclusion de cette étude est que l'ingénierie sociale doit être considérée avec autant d'importance que l'ingénierie technique : les enjeux ici rencontrés dépassent les aspects purement techniques et concernent l'appropriation, l'ancrage institutionnel, et tout ce qui permet de passer de l'assistance humanitaire au développement.

Au-delà des constats précédents, le présent rapport souligne également la nécessité d'envisager le lien urgence-développement à travers des programmes de réduction des risques, ou encore la nécessité de préciser la politique générale de concertation/coordination en France. Ces constats, et d'autres non repris ici, sont notamment illustrés par les retours d'expérience des acteurs interviewés.

Enfin, ce rapport, par nature critique, ne remet naturellement pas en cause le remarquable travail accompli par les ONG dans des conditions difficiles. L'objectif est bien d'aider à améliorer la qualité de ce travail. Le lecteur est ainsi invité à appréhender ce rapport pour ce qu'il est : un document d'aide méthodologique à finalité opérationnelle traitant la problématique de l'eau et de l'assainissement en sortie de crise.

Abstract

In a context where there is insufficient sharing of experiences in the humanitarian sector, this report aims to contribute to the debate about what strategies and practices to adopt to improve the effectiveness of Water, Sanitation and Hygiene (WaSH) operations in crisis contexts. It presents the results of a study which includes in-depth analysis of existing literature and a series of interviews with different governmental and non-governmental humanitarian organizations and associations who conduct WaSH programmes in France and abroad. Central to this study is the notion of “linking relief, rehabilitation and development” (LRRD) and the recognition that emergency relief operations need to be sustainable.

The literature review and analysis of the interviews revealed two key issues which constitute the main lessons learned from this study:

The “lack of time” myth

The first issue is WaSH actors’ difficult relationship to time. There is often a tendency to rush things rather than to “sit down and think”, which is, however, necessary to analyse the context properly and to establish appropriate strategies for dialogue with the different stakeholders. Furthermore, there is often difficulty moving from “emergency relief” to “sustainable crisis management” and then to post-crisis withdrawal.

As access to water is a matter of survival, during the first days of the emergency phase, local response and solidarity mechanisms are quickly and spontaneously set up within the community in order to respond to essential needs. In parallel, it is more and more common to have humanitarian actors who very rapidly set up water distribution systems

thanks to new technologies that are adapted to emergency situations. These can include the questionable and very expensive supply of bottled water as has recently been seen in Haiti. The idea that there is not enough time is consequently a myth; in reality, the experience of actors shows that mortality due to lack of water during the initial days of a crisis is extremely rare.

It is a constant concern for field actors that they will have to choose between speed and quality. In some cases, the need to act quickly prevents actors from carrying out in-depth analyses and forces them to implement temporary and unsustainable solutions which are poorly appropriated by the population. In the majority of cases, however, this choice does not have to be made: taking the time to think about the relevance, quality and sustainability of actions slows the speed of action down very little while allowing much more satisfying results to be obtained. The issue at stake in many contexts is to move from rapid but temporary responses to more sustainable solutions. It is therefore very important to make technical decisions which are understood and accepted by both the community and the local authorities.

The study consequently uses concrete examples to illustrate how important it is to take account of the beliefs and traditions of the relevant communities, otherwise the risk that the project will fail will be greater. This is also the case for the environment: an analysis of the potential direct and indirect impacts should help protect natural resources, rather than depleting and/or polluting them, and preserve the living conditions of communities.

Taking the time to think before acting needs to become an automatic reflex: the right questions need to be systematically asked at every stage of the project cycle and for each

key process. The issue of time, which does not only affect the initial appraisal phase but the whole project, was therefore one of the principle themes to emerge during the interviews with the different stakeholders.

The importance of a cross-sector approach which involves the social sciences

The second issue to be identified during the research concerns the lack of importance accorded to the social sciences by actors who generally have excellent technical skills (geologists, engineers, etc.), but who rarely have a keen understanding of cultural contexts. It is crucial that the social sciences should be taken into account more at every stage of the project cycle. This would contribute to providing responses that are more adapted to different human contexts, more appropriate, and potentially more sustainable.

Social sciences also improve and facilitate community involvement in all phases of the project cycle, from the design and implementation phase right through to the development phase. One of the key factors is that communities should not only be involved in carrying out manual tasks. Many of the actors interviewed highlighted the crucial role of social sciences in all phases of operations (preparation, initial appraisal, design, implementation and withdrawal). History, sociology, anthropology, psychology, political science, law, economics and urban planning are all disciplines which help to understand contexts better, interact more effectively with stakeholders, develop more appropriate WaSH projects, prepare the withdrawal more effective-

ly and ensure the sustainability of programmes. In particular, it is necessary to find “the right person” and to be aware of all the issues related to the interactions that will come into play in the context of and during humanitarian operations; greater attention consequently needs to be paid to the question of human resources and training.

The importance of a cross-sector approach thus emerged as a second central theme in the results of this study.

The main finding of this study is that social engineering should be considered as important as technical engineering, because the real issues at stake go beyond purely technical aspects and concern appropriation, institutional integration and everything that makes it possible to move from humanitarian relief to development.

Beyond all these findings, this report also highlights the need to recognise the link between emergency and development through programmes to reduce risks, or again the need to specify France’s general policy for consultation/coordination. Such findings, along with others that are not mentioned here, can notably be seen with the feedback from the stakeholders who were interviewed.

Finally, this report, which is necessarily critical, does not of course question the remarkable work achieved by NGOs in difficult conditions. The aim is clearly to improve the quality of this work. The reader is consequently invited to take this report for what it is: a document that provides methodological.

Introduction

Ce rapport s'adresse aux organisations non gouvernementales (ONG) d'urgence et à tous les « acteurs humanitaires », *i.e.* les bailleurs de fonds, les agences des Nations unies, le mouvement Croix-Rouge/Croissant-Rouge, les fondations d'entreprises, les sociétés privées et tout autre acteur intervenant dans des contextes de crise, post-crise et de reconstruction.

Le constat de départ

On assiste aujourd'hui à une recrudescence du nombre de catastrophes liées à des phénomènes naturels, tandis que le nombre de conflits armés internes ou internationaux semble décroître. Dans un cas comme dans l'autre, l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, éléments essentiels de la vie et de la santé humaine, peuvent être gravement perturbés – voire interrompus – avec des conséquences dramatiques pour les populations victimes.

En réponse à ces tragédies, un grand nombre d'acteurs humanitaires qui interviennent depuis des décennies dans ces contextes difficiles, ont été amenés à développer des pratiques, des techniques et un savoir-faire particulier. Pourtant, de nombreux défis restent à relever afin de mener des actions plus efficaces, avec un impact positif durable pour le bien-être des populations concernées. On constate en particulier un manque de capitalisation des expériences de terrain des acteurs du secteur WaSH. En effet, malgré la mise en place de mécanismes nouveaux comme les coordinations de type cluster dans le cadre de la réforme humanitaire poussée par l'Organisation des Nations unies (ONU), on remarque qu'il n'y a pas assez de partage d'information, de concertation, de coordination, ni assez de réflexion sur l'approche à adopter, surtout pour ce qui concerne la prise en compte des aspects socioculturels.

Dans le but de contribuer à combler ce vide de capitalisation et à améliorer l'efficacité des interventions WaSH, l'Académie de l'eau et le groupe Urgence, réhabilitation et développement (Groupe URD), ont été mandatés par la Direction de l'eau du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (MEDDTL), et l'Agence Française de Développement (AFD), pour conduire une étude méthodologique sur les actions menées en situation de crise et de post-crise dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Genèse et objectifs de l'étude

Cette étude est née d'une demande initiale de capitaliser l'expérience française de réponse à la crise du tsunami de janvier 2005. Avec le temps, le champ d'étude s'est étendu à d'autres crises et a pris en compte un large éventail de contextes et d'expériences, y compris la réponse humanitaire au tremblement de terre qui a eu lieu en Haïti en janvier 2010.

En vue d'améliorer la réponse des humanitaires dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, cette étude propose une réflexion méthodologique sur les pratiques en capitalisant les expériences des acteurs impliqués.

Par « réflexion méthodologique », on entend l'interpellation critique des approches adoptées par les acteurs de terrain, ainsi que des méthodes et des pratiques reproduites parfois de façon automatique par les acteurs, par habitude ou par tradition, sans se poser de questions et sans avoir la possibilité de prendre du recul. Le mot « réflexion » est ainsi presque aussi important que le mot « méthodologique » : l'objectif est de stimuler la réflexion sur les pratiques habituelles en vigueur et de susciter des démarches d'innovation.

Cette étude s'intéresse à la fois aux questions techniques, aux aspects économiques, aux enjeux sociopolitiques et anthropologiques de la gestion de l'eau et de l'assainissement, y compris ceux de la gouvernance, en explorant à la fois les relations avec l'administration locale et avec les populations concernées.

Déroulement et méthodologie de l'étude

L'étude a été lancée à la suite d'une série de réunions préparatoires organisées au 1^{er} semestre 2008 avec plusieurs acteurs du secteur. Elle comporte les trois phases suivantes :

- Phase 1. Etude bibliographique

La première phase a consisté à repérer, au moyen d'une synthèse bibliographique, certaines « zones d'ombre » de la connaissance sur l'accès à l'eau et à l'assainissement pour les populations en situation de crise. Par « zone d'ombre », on entend soit un thème particulièrement pertinent, mais peu ou pas traité dans la littérature existante, soit un thème traité mais considéré comme problématique, car posant des difficultés ou suscitant des questions de la part des praticiens. Cette première phase s'est déroulée au 2nd semestre 2008. Depuis cet inventaire préliminaire des sources bibliographiques, de nombreuses publications et documents ont vu le jour, principalement au cours de l'année 2009. Il est utile de mentionner en particulier les productions récentes du Global Cluster WaSH qui viennent indéniablement combler un vide en termes de méthodologie et de connaissances, concernant notamment les réponses WaSH en contexte urbain et face à une catastrophe de type inondation. L'analyse bibliographique a donc été complétée afin d'intégrer les nouveautés, de la fin de l'année 2008 au début de l'année 2010.

Un des défis majeurs pour l'amélioration des pratiques humanitaires dans le secteur WaSH consiste aujourd'hui à porter à la connaissance des acteurs les instruments et méthodes utiles sur le terrain. C'est un aspect essentiel de la capitalisation, et cette étude vise ainsi à y contribuer.

- Phase 2. Entretiens auprès d'acteurs clés

La deuxième phase, visant à approfondir la connaissance sur ces « zones d'ombre », a vu la réalisation d'une série d'entretiens semi-directifs conduits auprès des acteurs clés du secteur WaSH, au sein d'organisations issues de pays industrialisés ou de pays en développement, qui étaient invités à réfléchir sur ces questions en évoquant des expériences de terrain vécues comme positives (réussites) ou négatives (échecs). Cette phase s'est déroulée au premier semestre 2009. Les entretiens avec les acteurs d'organisations françaises ou européennes ont été menés par le Groupe URD et l'Académie de l'eau, avec la collaboration de trois étudiants du Master II « Coopération internationale, action humanitaire et politiques de développement » de l'université Paris 1 Panthéon - Sorbonne. Ils ont permis de récolter des points de vue très diversifiés du fait des profils, eux-mêmes très hétérogènes, des acteurs interviewés : 37 professionnels travaillant dans le secteur WaSH au sein de 27 organisations.

Les organisations interviewées sont majoritairement françaises (21 sur 27) et majoritairement humanitaires (15 sur 27), les frontières entre contextes d'urgence et contextes de développement restant assez floues. Les entretiens ont visé surtout des ONG (13), mais une attention particulière a été également accordée aux autres acteurs, dont 3 entreprises privées, 2 fondations d'entreprises, 5 organismes publics bailleurs, 3 organismes publics non-bailleurs et enfin la Croix-Rouge. Les exemples de crises ressortis de ces entretiens ont concerné un grand nombre de pays et de régions : 45 situations de « crise » au sein de 29 États ont été prises en compte, dont 10 en Afrique, 9 en Asie, 5 en Amérique centrale et du Sud, 3 au Moyen-Orient et 2 en Europe. La plupart de ces crises affectent des pays en développement (24 sur 29). Sur ces 45 crises, 27 peuvent être définies comme ayant lieu dans des contextes d'urgence, 4 dans des contextes de reconstruction et 14 dans des contextes de développement. Les crises étaient de diverses natures (catastrophe naturelle ou troubles civils ; urgences aiguës ou crises durables) et se situaient dans des contextes différents : rural, urbain ou périurbain et de camp.

Les entretiens avec les acteurs situés dans les pays en développement ont été effectués principalement par François Grünewald, directeur scientifique du Groupe URD. Sept pays de quatre continents ont été concernés : trois en Afrique (Éthiopie, Somalie, Tchad), deux en Asie (Bangladesh, Yémen), un en Europe de l'est (Géorgie) et un en Amérique centrale (Haïti). Les types de « crises » retenus pour la réalisation de notre étude comprennent des crises rapides, des crises complexes et des crises durables, dans des contextes urbains, ruraux et de camps de réfugiés ou de déplacés. Dans ces pays, soit relativement développés (ex. : Géorgie) soit très pauvres (ex. : Tchad), ont été interviewés à la fois :

- des bénéficiaires d'actions humanitaires : populations vivant dans les camps de réfugiés et de déplacés ;
- des habitants des zones touchées par des catastrophes.
- des acteurs de terrain : ONG nationales et internationales, agences de l'ONU et bailleurs de fonds présents sur place ;
- des autorités nationales : ministères et directions nationales en charge des questions d'eau et d'assainissement, ministères de la Santé, etc.

- Phase 3. Capitalisation

La troisième et dernière phase a consisté à analyser l'ensemble du matériel recueilli au cours des deux phases précédentes et à actualiser la recherche bibliographique initiale, afin de proposer aux acteurs des pistes de réflexion et des recommandations. Dans le cadre de cette troisième phase, et en vue de la préparation du rapport final, un séminaire organisé le 30 novembre 2009 à l'AFD a permis à l'Académie de l'eau et au Groupe URD de réunir les principaux acteurs du secteur afin de leur présenter les premiers résultats de l'étude et de recueillir leurs observations et leurs suggestions.

Cadrage de l'étude et définition des termes

L'étude porte sur trois types de crise :

- crise aiguë (où il y a une rupture brusque de l'équilibre préexistant ; ex. : tsunami),

- crise durable (où la crise perdure parfois pour plusieurs années, avec des intensités variables, ex. : Darfour),
- crise à dynamique lente (où la crise augmente en intensité de façon graduelle ; ex. : sécheresse ou famine dans le Sahel). Pour une typologie détaillée des crises et une description des contraintes associées à chaque type de crise (cf. tableau 1).

L'action des humanitaires dans ces situations est analysée dans le cadre du lien urgence-développement et du concept de *continuum*. Celui-ci considère les trois phases d'urgence, de reconstruction et de développement comme ayant lieu de façon simultanée dans le même contexte (ou des contextes juxtaposés géographiquement ou se chevauchant partiellement), en opposition au concept de continuum qui considère ces phases comme se suivant dans un ordre chronologique.

L'expression « accès à l'eau » fait référence à un approvisionnement suffisant, physiquement accessible et à un coût abordable, d'une eau salubre et de qualité acceptable pour les usages personnels et domestiques de chacun. Le terme « assainissement » recouvre, dans le présent rapport, la gestion des excréta et des eaux usées.

La promotion de l'hygiène et les aspects sanitaires de santé publique (prévention et lutte contre les épidémies) ont également été pris en compte par l'étude. Ceux-ci sont en effet essentiels en termes d'impact dans les programmes « Eau et assainissement », plus connus sous leur dénomination anglaise WatSan (*Water and Sanitation*).

Une partie des « acteurs humanitaires » qui ont été interrogés dans le cadre de la présente étude ont tendance à se différencier des « acteurs du développement » en faisant référence à la notion d'« urgence », qui contribue parfois à la définition même de leur type d'intervention. Cette notion revêt pourtant une certaine ambiguïté (cf. encadré 1).

Encadré 1. Qu'est-ce que l' « urgence » ? Réponses d'acteurs.

Un type d'intervention « simplifié » par rapport au développement...

« [Dans l'urgence], je conçois qu'on ne se gratte pas la tête sur la politique nationale, car on n'a pas le temps. Ce n'est pas le but ».

« Après des années d'expérience, on se rend compte que l'action d'urgence nous intéresse davantage que le développement, car c'est moins fatigant dans le sens où on se pose moins de questions, on la laisse aux autres... ».

... mais qui nécessite des compétences spécifiques et un grand professionnalisme.

« L'urgence, cela demande un savoir-faire... c'est un vrai métier ».

« Il y a des vrais professionnels de l'urgence ».

« Les humanitaires, ce sont de gens sérieux, des vrais spécialistes de l'urgence ».

« Cette spécificité française de l'urgence est reconnue dans le monde entier. Ces ONG humanitaires sont peu connues en France, mais elles sont très structurées, elles travaillent beaucoup avec l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne qui a des procédures rigoureuses, qui évoluent en permanence. Financées par des bailleurs institutionnels, ces ONG sont auditées très régulièrement par des professionnels du contrôle financier ».

L'urgence engendre de multiples frustrations.

« A chaque fois qu'on est impliqué dans une intervention d'urgence, on ressent cela à la fois comme un succès et comme un échec : un succès parce que les interventions d'urgence sont des interventions où on sauve physiquement des gens, il y a donc un côté valorisant de l'opération, et une très grosse frustration qui est due au chaos que représente une intervention d'urgence, en particulier en matière de coordination. (...) Les trois grosses frustrations qu'on a en permanence en termes d'urgence, sont le manque de coordination, les difficultés du désengagement, et l'absence de connaissance de l'impact réel ».

La durée de l'urgence n'est pas facile à déterminer et varie d'un cas à l'autre.

« C'était toujours une urgence, même 2-3 mois après le tremblement de terre, car les gens devaient aller chercher l'eau très loin ».

« La phase d'urgence, c'est disons 4 mois ».

« L'urgence, c'est pendant les 5 premiers jours, qui souvent sont les 10-15 premiers... ».

« L'urgence au sens propre du terme, c'est les 15 premiers jours, les trois premières semaines ».

« Six mois après le tremblement de terre, le gouvernement déclare l'urgence terminée, même si c'était loin d'être le cas ; car par exemple c'était toujours très difficile d'atteindre certains endroits ».

« C'est de l'urgence, mais ce n'est pas de la première urgence ; en effet, considérant l'isolement des populations et le manque d'infrastructure, la situation se caractérise par l'existence de réseaux menacés par un risque sérieux d'effondrement, avec l'accès à l'eau complètement coupé pour une grande partie de la population ».

Contenu et organisation du rapport

L'analyse des entretiens avec les acteurs a permis d'identifier deux thématiques principales qui méritent d'être approfondies et qui représentent les fils conducteurs du présent rapport :

- la relation au temps, qui se traduit souvent par l'angoisse d'agir dans la précipitation ;
- l'importance, souvent négligée, qui devrait être davantage accordée aux sciences sociales.

Ces deux résultats fondamentaux de l'étude sont traités tout au long du présent rapport ; celui-ci est organisé en quatre chapitres thématiques.

- Le premier chapitre, « Entre urgence et précipitation », vise à analyser le mythe du temps insuffisant et à susciter une réflexion sur l'importance du diagnostic initial et continu des contextes d'intervention d'urgence et de reconstruction. Il met d'abord en évidence les défis spécifiques aux différents milieux (urbain, rural et de camp) en soulignant surtout la nécessité pour les humanitaires de s'outiller davantage pour mieux répondre à des crises qui auront de plus en plus lieu dans les villes. Il insiste ensuite sur la nécessité de prendre en compte des aspects socioculturels, économiques, psychologiques et politico-juridiques, y compris du droit coutumier. Il explique comment une mauvaise intégration des croyances et traditions peut engendrer l'échec d'un projet et en quoi, à l'inverse, un projet peut avoir des effets secondaires plus ou moins souhaitables sur le fonctionnement de la société concernée. Il alerte sur les effets d'une mauvaise prise en compte de l'environnement, qui peut avoir comme conséquence la dégradation ou l'épuisement de la ressource hydrique, notamment dans les camps de réfugiés et de déplacés. Enfin, il s'intéresse à l'analyse des besoins, soulignant la nécessité de respecter les normes nationales et d'adapter les standards en fonction des contextes ; d'intégrer les problématiques de genre (rôle et besoins spécifiques des femmes) ; de faire attention aux décalages éventuels entre besoins présumés (par les humanitaires), besoins exprimés (par les populations) et besoins réels.

- Le deuxième chapitre, « Action *versus* interaction : on n'est pas seuls sur la planète », est consacré à la relation entre les acteurs de l'aide intervenant dans le secteur WaSH et les autres parties prenantes. Il fait d'abord état de certaines difficultés rencontrées par les bailleurs de fonds, encore trop peu outillés pour répondre à la nécessité de financer les phases de diagnostic et d'évaluation, les activités de promotion de l'hygiène, et la période de transition entre urgence et développement. Il met ensuite en évidence le besoin d'améliorer davantage la coordination entre acteurs intervenant dans une même zone, en soulignant néanmoins les progrès relatifs apportés par l'introduction des clusters WaSH. Ce chapitre approfondit également la question de l'insertion institutionnelle des actions humanitaires et souligne l'importance de collaborer avec les autorités nationales et locales, qui sont responsables en premier lieu de leurs populations, et à qui les acteurs humanitaires devront confier la gestion du projet au moment de leur départ. Enfin, il traite de la relation avec les « bénéficiaires de l'aide » et la société civile : face au constat d'un manque général de dialogue avec les acteurs locaux, ce chapitre souligne l'importance d'impliquer les populations à chaque étape du projet, y compris dans la conception, avec une participation qui ne devrait pas se limiter uniquement à du travail manuel.
- Le troisième chapitre, « Désengagement : quelle pérennité de l'action humanitaire ? », traite du lien urgence-développement en partant du constat que, souvent, l'impact à moyen et long termes des projets d'urgence n'est pas évalué, ce qui engendre, chez les acteurs, une certaine frustration et des interrogations quant à l'efficacité des actions. Afin de pallier ce problème, il est nécessaire d'« accompagner » une crise en lien avec les acteurs du développement, et d'être présents sur place assez longtemps pour pouvoir efficacement « passer le relais », de préférence à une structure locale. Ce chapitre souligne l'importance de penser les stratégies de désengagement le plus tôt possible (dès le début des opérations), d'adapter le contenu des projets en fonction de leur durée, et de trouver le bon équilibre entre *hard* (construction

d'infrastructures) et *soft* (actions de sensibilisation). Il pose également la problématique de la maintenance, qui requiert une certaine compétence, une organisation, et qui engendre un coût. Les mécanismes, très variés, de son financement doivent être définis avec les populations concernées, et adaptés au cas par cas. Enfin, il est essentiel d'envisager le lien urgence-développement et le désengagement, à travers les programmes de réduction des risques, de prévention et de préparation à la crise.

- Le quatrième chapitre, « Améliorer l'action en travaillant sur les facteurs endogènes des organisations », propose une réflexion sur les marges possibles d'amélioration des actions humanitaires, pour tout ce qui concerne les compétences des acteurs et les procédures de fonctionnement interne des organisations humanitaires. Il analyse les trois leviers « internes » du perfectionnement de l'action humanitaire : (i) l'évaluation et la capitalisation d'expériences, (ii) la formation du personnel et (iii) l'innovation technique et méthodologique. Constatant des carences dans l'évaluation des projets, il suggère, outre l'introduction de critères d'évaluation novateurs, la mise en place d'un suivi continu *via* des évaluations répétées dans le temps. Il souligne les difficultés causées par la fréquente rotation

du personnel des organisations humanitaires et les passations de poste très courtes, ne permettant qu'une faible transmission des connaissances. Il met en évidence l'importance de la formation des expatriés dans les disciplines scientifiques et dans les sciences humaines, et la nécessité de disposer de bonnes capacités relationnelles pour interagir dans des contextes socioculturels différents, souvent complexes. Enfin, ce chapitre passe en revue les diverses solutions techniques dont disposent les humanitaires WaSH : les technologies classiques, les outils en développement et les innovations récentes. Parmi ces dernières, une attention importante est accordée aux technologies d'assainissement écologique, très prometteuses : peut-être pourront-elles contribuer à rattraper le retard de l'assainissement, « parent pauvre » de l'eau, qui souffre encore d'un manque de financements et d'une faible priorité dans les projets.

Certains des constats et des recommandations de ce rapport sont applicables dans des contextes de crises et dans des contextes de développement. Si certains d'entre eux sont valables pour tous les secteurs de l'humanitaire (et non pas spécifiquement au secteur WaSH), tous revêtent une importance cruciale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement en situation de crise.

1. Entre urgence et précipitation

1.1 De l'importance de la prise en compte du contexte

1.1.1. Caractérisation du contexte « humanitaire »

En renvoyant les notions d'urgence et de développement l'une face à l'autre, on risque de stigmatiser ces deux termes. Ce ne sont d'ailleurs pas les plus appropriés pour parler des différents contextes dans lesquels les ONG travaillent. Ainsi, certains acteurs préfèrent parler d' « action humanitaire », qui renvoie à des situations de crise affectant la vulnérabilité des individus, plutôt que d' « urgence », qui renvoie à une temporalité qui ne correspond pas forcément à la réalité. Il est en effet plus adéquat de distinguer l'aspect humanitaire, qui s'intéresse à une certaine catégorie de situations, de l'aspect développement, qui concerne un autre type de contexte et d'enjeux collectifs et de société.

Il est également utile de distinguer, pour ce qui relève de l'urgence dans des contextes de catastrophe naturelle, les cas où l'État est présent et où des plans de développement existent, mais où cet État est affaibli du fait de la crise et sollicite donc une aide de l'extérieur, des cas où l'État est structurellement défaillant ou très fragilisé. Dans le premier, l'action humanitaire devrait théoriquement venir en appui de l'État pour l'aider à faire face à la crise. Au contraire, dans les situations où la puissance publique nationale ou locale est faible et déstructurée, l'action humanitaire sera très différente, car les organisations tendront en partie à se « substituer » à l'État dans l'exercice de certaines fonctions régaliennes (pour la fixation de standards de qualité ou le choix de localisation d'installations hydrauliques, par exemple). On s'aperçoit dans la réalité, que la deuxième pratique tend à dominer, même lorsque la première est possible, l'argument utilisé étant « la prime à l'efficacité ».

Encadré 2. Les premiers jours de l'urgence

L'eau insalubre est la première cause de mortalité au monde (8 millions de morts chaque année, dont 1,8 million d'enfants). Elle est à l'origine de plusieurs maladies hydriques : diarrhée, choléra, typhoïde, malaria, trachome... Ces maladies n'apparaissent pas dans les premiers jours de la crise mais par la suite (5-15 jours plus tard), en raison des mauvaises conditions d'hygiène et de l'importante densité de population dans les lieux où sont rassemblées les victimes. La mort par déshydratation, qui survient en moyenne au bout de trois jours sans boire, est rarissime dans les premiers jours de l'urgence car, même en absence d'eau potable, les victimes boivent de l'eau non potable afin de survivre. Elle représente néanmoins un risque réel pour les nourrissons, très vulnérables, et dans des endroits semi-désertiques où l'eau, même sale, est très rare.

Source : communication externe de l'ONG Solidarités International ; entretiens avec Médecins du monde (MDM) et Médecins sans frontières (MSF).

Une palette d'outils et de méthodes « prêts à l'emploi », de savoirs et savoir-faire sur comment intervenir en urgence sont disponibles dans les manuels, mais seule une analyse fine du contexte spécifique permet de comprendre ceux qui seront les plus adaptés – ou adaptables – dans une situation donnée. Comment mieux prendre en compte le contexte en réponse d'urgence ? Comment dépasser ce dilemme classique, qui consisterait à devoir choisir entre la rapidité (intervenir le plus vite possible) et la qualité (analyse du contexte, évaluation des besoins, diagnostics initiaux...plus consommateurs de temps) ? Plusieurs pistes de réflexion se dégagent autour des thèmes suivants :

- la réalisation des diagnostics initiaux en plusieurs phases, de façon itérative, en allant toujours vers plus de finesse ;
- la participation des populations affectées ;
- la préparation à l'urgence et la prévention des catastrophes, à travers, par exemple, la formation d'équipes locales.

L'analyse des contextes nécessite à la fois d'avoir accès aux macrodonnées et macroinformations géographiques et socioéconomiques sur la zone touchée (climat, hydrogéologie, variations saisonnières, organisation politique, activités économiques, pratiques sociales, etc.), mais également à des informations très localisées et spécifiques : qui est en charge de la gestion de l'eau (production, distribution/vente) et de l'assainissement ? Quels modes de gouvernance sont en place et quels sont les rôles/responsabilités des différentes parties prenantes ? En quoi la crise a-t-elle perturbé le fonctionnement préexistant ? Etc.

Une classification des contextes de crise peut être utile pour leur analyse et dans un souci de différenciation de la réponse humanitaire :

- trois grands types de contextes se distinguent, *i.e.* urbain, rural, camp de déplacés ou réfugiés ; ces contextes se déclinent également selon le niveau de développement de la zone considérée ;
- la distinction zone aride/zone humide est utile, car les problématiques sont très différentes selon que les régions sont caractérisées par un déficit ou un excès d'eau ;
- la prise en compte de la typologie de la crise est également indispensable pour pouvoir adapter la réponse ; trois grands types se distinguent : crise à dynamique rapide, crise à dynamique lente, crise durable (avec des pics récurrents).

Bien entendu, toute classification reste nécessairement théorique, tant les réalités sont complexes, empruntant simultanément des éléments à plusieurs types de crises et de contextes.

Le contexte géographique de l'intervention, le contexte sociopolitique du pays, la nature et la dynamique des crises sont autant d'éléments qui déterminent les contraintes auxquelles peuvent être confrontés les acteurs humanitaires : contraintes économiques et financières, techniques et environnementales, politiques, etc. Ces contraintes « potentielles » doivent être prises en considération afin de mieux adapter la stratégie d'intervention, aussi bien lors de la phase d'urgence que lors de la phase de développement. Le tableau 1 illustre, à l'aide de quelques exemples, ces situations.

Tableau 1. Typologies des crises et contraintes associées

Type de contraintes		Contraintes liées au contexte socioculturel et à l'état psychique des victimes	Contraintes politiques et administratives / sécuritaires	Contraintes techniques / environnementales	Contraintes économiques et financières	Exemple de crise
Possibles classifications des crises						
1. Classification en fonction du contexte d'intervention	Urbain	Faible intégration sociale ; coexistence de cultures et de traditions différentes ; demande de services de haut niveau de la part de certains citoyens	Intérêts politiques cachés, corruption, quartiers informels, multiples interlocuteurs, beaucoup de petits opérateurs en zone périurbaine	Complexité des réseaux et des réponses techniques ; difficulté à gérer l'assainissement ; urbanisation sauvage ; forte densité, pollution	Réhabilitation des infrastructures très coûteuse	Kaboul : guerre civile, 1989-1995
	Rural	Difficulté de comprendre et de respecter les traditions et de changer les habitudes (ex. : hygiène)	Droit coutumier, système de chefferies, autorités politiques et/ou religieuses...	Technologies simples mais difficultés de maintenance (compétences, pièces détachées), risque de désuétude	Coûts faibles (sauf coût élevé de la géophysique pour forages) ; difficulté de garantir la durabilité économique	Cambodge : guerre, fin des années 1990
	Camp	Rupture des solidarités traditionnelles et des structures sociales ; choc de devoir quitter sa maison et son lieu de vie habituel	Incertitude sur l'avenir du camp ; difficulté des relations entre réfugiés et communautés environnantes	Choix difficile entre technologies temporaires et permanentes ; risque d'investissements inutiles	Coûts élevés dans le cas de camps « durables »	Est du Tchad, Darfour au Soudan, 2003
2. Classification en fonction de la cause de la crise	Catastrophes naturelles	Traumatisme lié à la catastrophe (ex. : décès de personnes chères, perte de ses biens, peur de retourner à la mer)	La marge de manœuvre dépend du calendrier officiel de l'« état d'urgence »	Pénurie ou excès d'eau, difficulté d'évaluer les dégâts, risque de suites ou de crises à répétition	Nécessité de mobiliser l'argent rapidement ; dégâts parfois très coûteux à réparer	Tsunami en Asie du Sud-Est, 2004 ; tremblement de terre en Haïti, 2010
	Tensions politiques et conflits armés	Traumatisme lié au conflit (ex. : peur, viols, enfants soldats, décès de personnes chères)	Difficile neutralité ; identification d'un interlocuteur local compliquée ; contradictions dans les politiques ; problème sécuritaire ; etc.	Matériel difficilement accessible ; transports compliqués ; contradictions dans les indications sur le choix technologique	Durabilité économique difficilement garantie dans un contexte instable	Soudan, Zimbabwe, Palestine
	Incident technologique	Nécessité pour les victimes que le responsable soit identifié et les indemnités soient versées	Intérêts politiques cachés/ contradictoires des différentes parties prenantes ; rétention de l'information ; etc.	Complexité technique et grand dommages environnementaux à prendre en compte	Coûts très importants des réparations et des indemnités	Tchernobyl 1986 ; marée noire BP, golfe du Mexique, 2010
3. Classification en fonction de la dynamique de la crise	Crise à dynamique rapide (urgence)	Peu de temps pour comprendre le contexte socioculturel ; choc brutal des populations ; difficulté de mettre en place une approche participative	Difficulté d'avoir les autorisations en peu de temps	Difficulté de choisir le matériel adéquat (risque d'inutilisation) ; faible prise en compte de l'environnement	Nécessité de mobiliser l'argent rapidement ; peu ou pas de participation économique des victimes	Tremblement de terre en Chine, 2010 ; conflit en Côte d'Ivoire, 2002
	Crise à dynamique lente	Changements socioculturels lents dus à la dégradation progressive de la situation	Ambiguïté dans la définition que les autorités donnent de la « crise »	Dégradation graduelle de l'environnement difficile à évaluer		Sécheresse et famine dans le Sahel
	Crise durable	Risque d'engendrer des habitudes de dépendance vis-à-vis de l'aide	Contexte sécuritaire instable ; faible volonté politique à résoudre les problèmes ; difficile positionnement vis-à-vis des autorités	Passage de technologies temporaires à permanentes ; risque de dégradation/surexploitation des ressources	Coûts élevés des interventions « durables » ; importance de mécanismes de soutenabilité économique	République démocratique du Congo ; Afghanistan

Type de contraintes		Contraintes liées au contexte socioculturel et à l'état psychique des victimes	Contraintes politiques et administratives / sécuritaires	Contraintes techniques / environnementales	Contraintes économiques et financières	Exemple de crise
4. Classification en fonction du contexte socio-politique	États « développés »	Peu de difficultés liées au contexte socioculturel ; victimes habituées à des hauts standards de service	Contraintes sécuritaires en cas de conflit ; intervention sous l'autorité des services nationaux	Sophistication technique de certaines installations	Coûts très importants	Liban, Israël, Italie (Aquila), Chili, Kosovo
	États en développement	Poids important des religions et des pratiques traditionnelles ; faible niveau d'alphabétisation ; faible connaissance des normes sanitaires	Corruption ; incertitude du droit foncier ; parfois flou juridique ; complications administratives	Technologies adaptées aux contextes ; faible prise en compte de l'environnement	Grand besoin d'investissement ; risque de détournement de fonds ; problème de soutenabilité économique	Cambodge
	États fragiles	Incertitudes permanentes sur les évolutions politiques ; gouvernance et autorités régulièrement mises en question. En même temps, besoin de relégitimer la puissance publique, seule responsable de la réponse aux besoins des populations	Faibles capacités des institutions ; absence d'interlocuteur national officiel ; absence de règles et de standards nationaux	Difficile choix technique dû à un contexte instable ; faible prise en compte de l'environnement	Budgets nationaux réduits ; coûts d'intervention sur les infrastructures de base parfois très élevés (cas de délabrements)	Somalie
	Régimes autoritaires et/ou États parties au conflit	Populations vivant dans la peur, parfois victimes de discriminations	Victimes difficilement accessibles ; difficulté à obtenir les autorisations ; faible liberté d'action ; neutralité difficile	Peu de liberté dans les choix techniques	Difficile mobilisation des ressources nationales pour des biens publics.	Myanmar, Zimbabwe, Soudan

Ces grandes distinctions, en fonction des types de contextes et de crises, ne dispensent pas d'une analyse fine au cas par cas, et s'étoffent inévitablement dès que l'on se confronte à la réalité. L'expérience montre en effet qu'il faut se méfier des réponses toutes faites, des recettes prêtes à l'emploi : elles peuvent s'avérer très utiles, et ont le mérite d'exister, mais il faut savoir les utiliser à bon escient et ne pas exclure l'hypothèse selon laquelle, pour une situation particulière, la « bonne » réponse reste à inventer. Il est fondamental de réfléchir au cas par cas, certes en utilisant tous les outils disponibles. Cette mise en garde étant établie, des difficultés récurrentes propres à l'analyse des contextes apparaissent néanmoins.

Il est indispensable d'améliorer les diagnostics initiaux. Le manque d'analyses approfondies avant intervention et la faiblesse des diagnostics initiaux demeurent un frein incontestable à la qualité des programmes WaSH d'urgence. En 2006, la Tsunami Evaluation Coalition, par exemple, soulignait qu'aucune évaluation complète des besoins du secteur de l'eau et de l'assainissement n'avait été effectuée dans les zones touchées par le tsunami. Il est nécessaire de sortir d'un cadre de pensée centré sur l'analyse des besoins, qui oublie les autres paramètres :

- la compréhension de la situation et de son évolution ;
- l'analyse des capacités existantes ;
- la bonne appréhension des contraintes.

1.1.2. Défis spécifiques à certains contextes : urbain, rural, camps

Les réponses humanitaires à apporter en cas de crise varient largement en fonction du contexte.

- En contexte urbain ou périurbain, l'accès à l'eau et l'assainissement en situation de crise pose des difficultés amplifiées par la complexité des situations et par le manque d'expérience et de compétences des acteurs humanitaires. La gestion de l'eau en ville est caractérisée par l'existence d'un grand nombre d'acteurs qui interagissent de façon plus ou moins formelle et dont les responsabilités se superposent parfois. L'accès à l'assainissement urbain reste, quant à lui, très en retard en comparaison de l'accès à l'eau.
- La question se pose très différemment dans le contexte de camps de réfugiés ou de déplacés, où l'eau et l'assainissement sont d'abord un problème urgent de santé publique, compte tenu de la densité de population, mais

également un problème de sécurité, car de nombreuses tensions naissent autour de l'eau, y compris entre les populations vivant dans les camps et les populations avoisinantes. Dans ces contextes, il est essentiel d'assurer l'équilibre entre les différentes problématiques et de ne pas donner la primauté à l'une d'entre elles.

- En contexte rural, où il s'agit d'analyser des accès à l'eau non sécurisés et d'essayer de mettre en place des points d'eau de meilleure qualité, les compétences que les urgentistes doivent avoir sont pratiquement les mêmes que celles des développeurs qui travaillent dans ces contextes depuis des décennies. Ici, l'enjeu principal est la durabilité (qui passe par l'appropriation) des nouveaux équipements et la contrainte temporelle n'est pas extrême, même s'il s'agit des zones de conflit où les développeurs ne sont plus présents pour des raisons sécuritaires. Pourtant, dans la réalité, l'approche adoptée par les urgentistes est souvent très différente de celle des développeurs, et il existe des marges d'amélioration possibles.

● Contexte 1 : Les défis spécifiques au contexte urbain¹

Encadré 3. Action d'une ONG en contexte urbain : projet piloté par Action contre la faim dans le « bidonville » du Bardo à San Pedro, Côte d'Ivoire

L'exemple du projet WaSH mené par Action contre la faim (ACF), en partenariat avec le Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement à faible coût de Côte d'Ivoire (CREPA), dans les quartiers périphériques de la ville de San Pedro de décembre 2007 à juin 2010 (2,5 ans), permet de tirer quelques enseignements de l'intervention d'une ONG en milieu urbain. Le projet a été financé par l'Union européenne sur la ligne du quatrième programme d'urgence et de réhabilitation – « PUR IV » ainsi que par ACF.

L'une des nouveautés majeures a consisté dans le financement de l'extension du réseau d'eau (17 km), donc en un investissement dans le patrimoine de l'Office national de l'eau potable (ONEP), exploité par la Société de distribution de l'eau de la Côte d'Ivoire (SODECI). Ces travaux d'adduction étaient une condition préalable pour rendre le branchement à l'eau de la ville plus accessible. Une stratégie de recouvrement des coûts dans la durée, basée sur un solide plan de sensibilisation et de formation des bénéficiaires, a été mise en œuvre.

La plus-value du rôle spécifique d'une ONG dans ce type de projet réside notamment (i) dans l'attention portée aux populations les plus vulnérables (ce qui n'est pas le cas dans les programmes d'équipements menés par les autorités et institutions seules), (ii) dans leur rôle de plaidoyer, (iii) dans leur capacité à négocier l'évolution des critères d'éligibilité aux compteurs subventionnés (i.e. rendre les critères plus

¹ Sur ce sujet urbain, le programme « Guerre en ville, villes en guerre », avec six études de cas réalisées par le Groupe URD, avait fait l'objet d'une publication en 2004. Les acteurs humanitaires ayant une histoire essentiellement rurale et de camp se trouvent en difficulté face à ces nouveaux contextes : les acteurs humanitaires ont dû « entrer » dans les villes comme Sarajevo et Grozny. Trois autres publications URD sont en cours ; elles portent sur (i) la reconstruction des villes afghanes, (ii) Banda Aceh, 4 ans après et (iii) une étude comparée des déplacements en zone urbaine Khartoum/Bogota. L'objectif de ces publications est de souligner les caractéristiques et les défis très opérationnels de ces contextes urbains.

Il faut toutefois remarquer qu'un tel projet est nécessairement limité dans le temps et l'espace, ce qui a pour conséquence de générer des attentes, voire des incompréhensions, lorsque le projet s'achève et que se pose la question du suivi/accompagnement dans la durée.

Bien qu'il soit encore un peu tôt pour évaluer l'impact à long terme de cette approche, son succès auprès de la population et de l'ensemble des partenaires invite à la répliquer dans d'autres quartiers et/ou d'autres villes.

Source : Julie Patinet, Groupe URD, évaluation externe finale du projet, juillet 2010.

Les crises en contextes urbains sont de plus en plus nombreuses et causent des dégâts humains et matériels considérables. Ainsi, entre 2008 et 2010, on a assisté à la multiplication de crises urbaines en Chine, en Italie, en Haïti et aux Philippines. Les épidémies de maladies hydriques (comme le choléra) sont également un problème urbain très important, notamment en Afrique australe, au Zimbabwe, mais aussi en Afrique du Sud et en Zambie. Face à la recrudescence des phénomènes de catastrophes naturelles, la croissance démographique et l'accélération de l'urbanisation, doublées par une fragilisation de certaines couches de la population urbaine, une augmentation des crises humanitaires urbaines est très probable.

Le travail des acteurs humanitaires en milieu urbain s'avère plus difficile que dans d'autres contextes. Ceci pour plusieurs raisons.

- Le contexte urbain est mal connu de la majorité des acteurs humanitaires, notamment les ONG d'urgence, car ce n'est pas un endroit où ils interviennent habituellement, et parce qu'il requière des compétences spécifiques et une connaissance du contexte dont ils ne disposent pas toujours. En effet, la ville fonctionne en systèmes sociaux, économiques, culturels, politiques, géographiques, qui sont superposés, denses, et fortement conditionnés par les rapports de force et les influences politiques à différents niveaux.
- Les acteurs humanitaires doivent de façon impérative travailler avec les institutions urbaines qui gèrent les « biens publics » et les services car les autorités nationales et locales sont plus présentes et puissantes, le contexte institutionnel plus riche et structuré (même de façon informelle), et les textes juridiques et les

orientations politiques (schémas directeurs) plus connus et appliqués avec plus de rigueur.

- Les exigences du contexte urbain (quantité et qualité du service) sont plus élevées que dans d'autres contextes. Un facteur à prendre en considération en milieu urbain concerne la difficulté, en temps de crise, de fournir aux habitants les mêmes quantités d'eau qu'ils avaient l'habitude de consommer auparavant : le rationnement de l'alimentation en eau, nécessaire en contexte d'urgence, exige des urbains un important effort de changement de leurs habitudes. Cela peut engendrer des frustrations ou des tensions auxquelles les acteurs humanitaires n'ont pas l'habitude de faire face et ne savent pas comment répondre.
- Le contexte urbain est plus complexe du point de vue technique. Les acteurs de l'urgence interviewés partagent dans leur majorité l'idée selon laquelle il est beaucoup plus compliqué de fournir de l'eau, d'assurer l'accès aux toilettes, de mettre en place le drainage des eaux de ruissellement et l'évacuation des eaux usées dans une ville qu'en zone rurale ou dans un camp de réfugiés. Les difficultés liées à la densité de population, aux restrictions d'espace et aux exigences du « collectif » (lutter par exemple contre les contaminations et les pollutions) prennent en milieu urbain des dimensions très particulières. Le contexte urbain pose des difficultés techniques liées à la présence des réseaux collectifs, dont l'échelle dépasse parfois la capacité d'intervention des acteurs humanitaires. Il est également difficile d'avoir une approche technique cohérente lorsque les conditions de mise en œuvre sont telles que certains projets (comme la réhabilitation de réseaux dans une ville bloquée) ne peuvent être envisagés.

Encadré 4. Les difficultés techniques en ville : la difficile répartition des points de distribution de l'eau à Port-au-Prince (Haïti) après le séisme du 12 janvier 2010

Les ONG ont, dans la phase de post-urgence, installé des équipements provisoires de réserves d'eau souples (les *bladders*) et, en fonction des localisations, des camps provisoires de toiles imbriqués dans des quartiers d'habitations affectés. On a pu constater plusieurs problèmes spécifiques à ces contextes urbains denses. Un premier est lié à la rareté des terrains disponibles pour installer les équipements : ceux dont disposaient les acteurs humanitaires étaient parfois exigus, d'où des installations de *bladders* de capacité réduite (5 000 litres), qui nécessitaient de fréquentes rotations de distribution par camion citerne (rotations pas toujours assurées pour diverses raisons de trafic urbain ou d'accès bloqués, par des gravats par exemple).

Un autre problème auquel ont été confrontées les ONG concerne l'accès à ces *bladders* : outre les occupants des camps de tentes, les habitants des quartiers de proximité immédiate devaient y avoir droit. Si la solidarité locale, les liens familiaux et la nécessaire promiscuité demandent une gestion serrée de la part des responsables, les faiblesses des analyses initiales des capacités locales et la rotation constante du personnel entraînent des incompréhensions et des pertes de mémoire institutionnelles qui rendent difficile la prise en compte de ses nombreux facteurs.

Enfin l'installation provisoire d'un point d'alimentation d'eau a créé un précédent d'usage (emplacement et gratuité), alors qu'il devait faire place à une solution durable : une eau qui ne serait pas forcément accessible au même endroit, et qu'il faudrait payer.

Source : Groupe URD, diverses évaluations en Haïti, 2010.

- Un problème majeur que pose l'action d'urgence en ville est l'assainissement des eaux usées, qui souffre du manque de techniques et de filières adaptées. La gestion des déchets solides, notamment des déchets spéciaux², est également une préoccupation importante en contexte urbain, en raison de la rareté et des faibles capacités des services de collecte et (dans certains pays en développement) de la quasi-inexistence de traitement, qui représentent de graves risques de pollution pour les ressources en eau.

Encadré 5. Les programmes d'assainissement et des équipements sanitaires en ville : l'exemple de Port-au Prince (Haïti) suite au séisme du 12 janvier 2010

Les technologies classiques des humanitaires dans ce secteur ont rencontré leurs limites dans ce contexte urbain. En effet, les toilettes classiques à fosse non vidangeable s'insèrent mal dans des zones cimentées, des régions très pentues et des places de marché. Le système des toilettes chimiques, très exigeant en entretien et en vidange, s'est avéré extrêmement coûteux et cause de nuisances considérables. Des innovations ont commencé à apparaître avec des systèmes de fosses plastiques vidangeables, comme celles mises en place par l'Agence d'aide à la coopération technique et au développement (ACTED) dans les sites de Tabarre, où la nappe phréatique est tellement proche de la surface qu'il est de toute façon impossible de creuser une toilette classique. Dans les sites des communes de Delmas, Tabarre, Petionville et Cité Soleil, l'ONG Sustainable Organic Integrated Livelihoods (SOIL) a également innové en installant des toilettes écologiques, ainsi que des aires de compostage recyclant les excréta humains en fertilisant, un apport précieux au regard des besoins de reforestation et de production alimentaire. On notera au passage que les questions de genre ont rarement été bien prises en compte dans l'installation

² Un déchet dit spécial est une catégorie de déchets (chimiques, biologiques, radioactifs), d'origine ou de nature industrielle et susceptible de présenter un danger pour l'homme et/ou l'environnement. Ces déchets doivent être traités via une filière différente de celle du traitement des déchets ménagers (ordinaires). Les déchets toxiques et les déchets hospitaliers ou vétérinaires des laboratoires et/ou des agriculteurs (emballages et reste de pesticides) font partie de cette catégorie des déchets spéciaux

des toilettes : les toilettes et les douches pour hommes et pour femmes sont souvent situées au même endroit, tout juste différenciées par les lettres H et F inscrites sur les portes.

La question de l'assainissement n'est traitée que rarement de façon stratégique dans les programmes dits d'eau, d'assainissement et d'hygiène. De fait, comme évoqué au paragraphe précédent, il s'agit d'équipements sanitaires dans lesquels précisément les questions d'assainissement sont absentes, à quelques exceptions près (cas de Solidarités). En effet, Solidarités prend en compte la question de l'assainissement des terrains occupés par les tentes autour des toilettes ou entre les tentes par des systèmes de drainage des eaux de pluies (sacs remplis pour canaliser les ruissellements). Toutefois, la question de l'assainissement des évacuations des toilettes n'est pas prise en charge. Il est vrai que la position précaire de l'installation des camps (pour 2/3 ans annoncés) empêche une solution classique de réseau d'assainissement. En fait, après 8 mois de précarité, le système est à repenser et, en dehors des évacuations proprement dites des toilettes, une attention particulière pourrait être portée à un traitement de la qualité de l'environnement immédiat de ces toilettes (semi-)publiques et des douches (surélévation minimale, encadrement maçonné, muret, plantation), autant pour des raisons d'hygiène que de qualité et de respect de l'intimité. L'insertion urbaine de ces équipements doit se faire différemment de lorsqu'on opère au fond d'un terrain naturel.

Source : Groupe URD, diverses évaluations en Haïti, 2010

- Les besoins de financement en contexte urbain sont souvent beaucoup plus élevés qu'en contextes rural et de camps (coût élevé des infrastructures d'eau et d'assainissement pour desservir une population plus nombreuse et aux exigences plus élevées).
 - L'urbanisation informelle et la multiplication des quartiers d'habitat précaire, généralement périurbains, est une problématique qui n'est pas spécifique aux crises mais qui complique la réponse humanitaire en contexte urbain. Les activités des humanitaires se heurtent à des blocages politiques lorsque les autorités locales ne souhaitent pas officialiser l'existence de certains quartiers informels, et mettent donc un frein à l'expansion des services publics dans ces zones. Cette problématique complexe explique la coexistence de quartiers desservis par des réseaux et d'autres, non desservis, non pas uniquement faute de moyens techniques ou financiers, mais également pour des raisons de planification urbaine.
 - Les ONG disposent rarement des outils de cartographie et de programmation spatiale nécessaires en contexte urbain, comme le déplore cet acteur humanitaire, interviewé lors de l'étude : « *Quand on parle avec des ONG qui interviennent dans une ville et qu'on leur demande où elles interviennent, au mieux on nous montre des cartes satellite avec les interventions. Chaque organisme dispose de sa carte satellite avec son réseau, mais aucune ne sait ce que font les autres et il n'y a pas de superposition entre les différentes cartes pour voir ce qui se fait au niveau général de la ville* ».
- Pour faire face à ces difficultés, quelques recommandations sont proposées.
- Les acteurs humanitaires sont amenés à intervenir de plus en plus dans le contexte urbain, il est donc nécessaire qu'ils le connaissent mieux. Une initiative intéressante sur ce sujet a été la conférence organisée par le Groupe URD à la mairie de Paris, en avril 2011, sur le thème « La ville face aux crises » (voir www.urd.org).
 - En contexte urbain, les acteurs humanitaires doivent prendre en compte les aspects politiques et ne peuvent pas « faire cavalier seul », comme c'est parfois le cas dans d'autres milieux où les interlocuteurs locaux sont plus « faibles » (moins de compétences, moins de pouvoir de décision et d'influence) et moins organisés. Certains humanitaires doivent donc adapter leur approche et leurs méthodes de travail.
 - Les humanitaires devraient essayer de prévenir ou d'apaiser les frustrations ou tensions dues aux exigences trop élevées des citoyens en termes de qualité et quantité, en essayant d'informer et d'associer au maximum les usagers aux activités menées, la participation étant ici comme partout indispensable.

- Les organisations humanitaires qui ne disposent pas des compétences et des outils techniques adaptés au contexte urbain devraient s'associer aux professionnels du secteur. Il faudrait ainsi développer des partenariats et des échanges de savoir-faire avec des organisations ayant les compétences nécessaires :

- les acteurs du développement habitués à intervenir dans ce contexte (ONG de développement, bailleurs de fonds, etc.) ;
- le secteur privé (fondations d'entreprises et bureaux d'études) ;
- les professionnels des services d'eau et d'assainissement municipaux des pays industrialisés, *via* des échanges qui pourraient, au moins ponctuellement, s'inscrire dans le cadre de la coopération décentralisée. (cf. sous-partie 2.2.3).

- En ville, comme dans d'autres contextes, les réponses humanitaires à la crise doivent prendre en compte les besoins de rentabilité économique des services, car la logique de l'eau gratuite ne peut pas fonctionner durablement. En ville plus qu'ailleurs, il est clair que les consommateurs n'auront pas la capacité de payer l'investissement initial de l'installation des réseaux (ou de la réparation, en cas de dégâts majeurs dus à la crise).

Concernant les besoins d'extension urbaine du réseau, la tarification n'est pas une réponse suffisante : les bailleurs de fonds et l'ingénierie financière ont un rôle essentiel à jouer. La tarification reste néanmoins fondamentale, notamment pour ce qui concerne le financement du fonctionnement des réseaux en place (coûts récurrents) et de leur maintenance.

- Pour faire face aux questions d'urbanisation informelle, il serait souhaitable, dans certains cas, de mener, sous le leadership des acteurs du développement et dans une optique de continuum, des démarches au niveau juridique ou politique, pour aider les autorités de la ville à mieux réguler et régulariser les quartiers informels. Afin de progresser dans ce sens, il est nécessaire de prendre en compte les enjeux d'urbanisme et de planification urbaine, avec des outils de cartographie et de programmation spatiale. Dans ce but, il serait souhaitable d'associer des professionnels, tels que des urbanistes ou des politologues.

Afin d'améliorer l'efficacité des interventions humanitaires en contexte urbain, il faudrait favoriser en amont la conduite d'études transversales, une programmation d'intervention globale et une répartition des tâches afin de mettre en cohérence et de bien répartir les interventions des divers acteurs externes intervenant dans une même ville, et de coordonner les microprojets des différents quartiers (cf. chapitre 2).

Encadré 6. Exemple de collaboration efficace entre la Centrale autonome métropolitaine d'eau potable (CAMEP), maître d'ouvrage du projet financé par l'AFD, et le Groupe de recherches et d'échanges technologiques (GRET), prestataire sur les mesures d'accompagnement, en contexte urbain (Haïti)

Depuis 1995, le GRET et l'AFD travaillent en partenariat avec la CAMEP, entreprise publique responsable de l'aire métropolitaine, à la mise en place d'un système de distribution d'eau par bornes-fontaines publiques payantes dans plusieurs quartiers précaires de Port-au-Prince. Celles-ci sont alimentées par le réseau public et sont gérées par des comités de gestion (comités Dlo), liés à la CAMEP par un contrat de délégation de gestion. Il existe aujourd'hui environ 60 comités Dlo.

Dans la continuité de cette expérience, un nouveau projet, lancé en 2009, vise à appuyer la structuration d'une organisation collective des comités Dlo, afin qu'ils deviennent, d'une part, de véritables acteurs du développement local, et, d'autre part, des interlocuteurs crédibles des autorités locales et des pouvoirs publics dans l'élaboration de politiques publiques sur l'accès aux services urbains.

En dix ans, ce projet, considéré comme une réussite en termes d'ingénierie sociale, a permis de desservir 37 quartiers, soit 550 000 habitants. Il doit en grande partie son succès à la création des comités Dlo, élus par les habitants des quartiers et chargés de la gestion quotidienne des bornes-fontaines (entretien, fixation des prix, paiement de la CAMEP). Ils ont permis l'extension du projet, malgré l'absence quasi-totale d'administration à Port-au-Prince.

Sources : sites Internet du GRET et de l'AFD : http://www.gret.org/pays/result_long.asp?pays=90&cle=1184 et <http://www.afd.fr/jahia/Jahia/site/afd/lang/fr/pid/13207>

Des améliorations dans l'action humanitaire en ville sont possibles, mais elles nécessitent de mener, en collaboration avec les acteurs du développement, une réflexion sur le rôle des acteurs humanitaires dans ces contextes.

● **Contexte 2 : les défis spécifiques au contexte de camps de déplacés ou de réfugiés**

Sur les plans technique et institutionnel, les solutions pour l'alimentation en eau des camps existent et fonctionnent bien. En revanche, la problématique de l'assainissement y a été longtemps négligée et devrait recueillir plus d'attention de la part de tous les acteurs car si elle est sous-estimée, elle peut avoir des conséquences extrêmement dommageables dans les camps.

Un problème important concernant les camps est également celui de la gestion plus ou moins durable de la ressource. Les grands camps de réfugiés et déplacés de l'est du Tchad, par exemple, sont situés sur des nappes phréatiques très fragmentées et de petite taille. Les humanitaires fournissent une série de services, dont

l'approvisionnement en eau potable, dans un premier temps. Des problèmes ont été identifiés concernant, d'une part, la gestion durable de la ressource en eau (surexploitation et pollution des aquifères) et, d'autre part, les relations tendues avec les communautés environnantes qui n'ont pas accès à de tels services.

Une autre question concerne les choix techniques. En effet, certaines solutions adoptées en matière d'approvisionnement d'eau sont d'une sophistication excessive ; les populations ne sont donc pas en mesure de se les approprier, ce qui conduit à des coupures d'approvisionnement lorsque la dégradation des conditions de sécurité conduit les humanitaires à se retirer des camps pendant des périodes plus ou moins longues. Notons toutefois qu'il n'est pas toujours souhaitable que les infrastructures soient appropriées par les réfugiés (par exemple dans le cas d'un camp provisoire) et qu'il est extrêmement difficile de prédire la durée d'un camp. Quoi qu'il en soit, même dans le cas d'un camp qui s'installe dans la durée, les budgets ne permettent pas d'investir dans des solutions durables (plus chères).

Le relais entre assistance humanitaire d'urgence et de reconstruction et développement, en contexte de camp, est une question particulièrement complexe ; la question se transforme parfois en dilemme. En effet, si des solutions d'urgence temporaires sont mises en place dans un premier temps, c'est parce qu'elles sont indispensables à la survie des populations. En revanche, ce qui est paradoxal et contre quoi il faut se prémunir, c'est le prolongement de solutions de type « urgence humanitaire » dans la phase de post-urgence. Si l'on poursuit sur l'exemple du Tchad oriental, une situation d'urgence humanitaire s'est produite en 2003-2004 lorsque des populations fuyant le Darfour se sont installées dans des camps improvisés. Plus de six ans après, les camps existent toujours et la transition entre des solutions d'urgence et des solutions plus durables semble très difficile, malgré les efforts de certains acteurs.

Afin de ne pas tomber dans le « piège » des solutions d'urgence qui deviennent durables, dès que l'on entreprend une action d'assistance humanitaire dans l'urgence, il faut réfléchir aux stratégies de désengagement, et le faire chaque fois que cela est possible avec les acteurs nationaux, en tenant notamment compte du rôle éventuel de ces acteurs comme « parties au conflit » ou aux tensions politiques internes. A partir du moment où la décision de mettre en place une assistance humanitaire d'urgence dans un camp est prise, on doit se poser les questions : le jour où l'on va quitter le camp, y aura-t-il quelqu'un pour assurer la suite ? Quel sera l'avenir de ce camp ?

Concernant cette question de la durabilité dans le contexte des camps, la stratégie de désengagement doit pouvoir s'inscrire dans l'un des trois scénarios suivants :

- le camp est fermé et les populations retournent dans leurs territoires d'origine ou migrent vers d'autres zones ;
- le camp finit par se transformer en une véritable ville ;
- une solution intermédiaire se profile, avec une partie des populations quittant le camp et une autre partie finissant par s'y fixer, le camp étant devenu une entité urbaine fonctionnelle.

Dans le premier cas, les populations réfugiées vont rentrer dans leur pays d'origine : il faut donc réfléchir à l'accompagnement au retour de ces personnes dans leur

lieu de vie antérieur. Dans le deuxième cas, les camps se sédentarisent et changent de nature : les habitants de ces camps ne souhaitent plus retourner dans leurs territoires d'origine pour des raisons diverses (sentiment de sécurité, niveau de services à l'intérieur du camp, etc.). Il conviendrait alors d'entreprendre des actions de structuration sociopolitique et de développement économique pour transformer le camp de manière pérenne et durable. Il va falloir que les habitants de cette nouvelle ville puissent produire d'eux-mêmes de quoi vivre, en se rendant peu à peu indépendants vis-à-vis de l'aide extérieure, ce qui constitue parfois un véritable défi, notamment en cas de fortes densités de population.

Dans ce contexte de camp, le rôle des bailleurs de fonds est essentiel. Le passage de relais entre acteurs humanitaires et acteurs du développement est fondamental. Cependant, lorsque les ONG d'assistance humanitaire sont prêtes à quitter le territoire, les acteurs du développement, et les bailleurs qui les soutiennent, ne sont souvent pas prêts à s'y rendre, pour plusieurs types de raisons :

- des raisons liées aux stratégies politiques ;
- des raisons liées aux propres politiques des pays concernés, qui donnent rarement la priorité à la gestion des populations des camps ;
- des raisons administratives, car l'établissement des conventions officielles entre les acteurs du développement et les pays partenaires nécessite un processus de négociation parfois assez long. De même, les procédures rigoureuses et le calendrier pour l'approbation des projets et la mobilisation des fonds prennent du temps.

Malgré ces obstacles, il serait souhaitable que les acteurs du développement puissent être présents aux côtés des humanitaires dès la sortie de crise, de façon à réfléchir ensemble à la transition et à s'orienter vers une intervention qui relève davantage de la reconstruction et du développement. Pour ce faire, il faudrait réfléchir à des procédures plus souples pour que les bailleurs puissent intervenir plus rapidement dans les situations de post-crise et de reconstruction.

- **Contexte 3 : les défis spécifiques au contexte rural**

La première spécificité du milieu rural dans les situations de crise est que, même s'il est parfois bouleversé, c'est un contexte qui reste assez structuré autour de ses institutions traditionnelles – le système des chefferies, les problématiques du droit foncier, les mécanismes sociaux et culturels – qui structurent très fortement ce milieu, même en situation d'instabilité et de bousculement. La seconde spécificité identifiée est la forte résilience du milieu rural : de façon traditionnelle, les agriculteurs ont des stratégies de gestion des risques, et ces stratégies continuent à fonctionner (avec des adaptations, le cas échéant) en situation de crise.

En contexte urbain, *a contrario*, si le réseau d'eau de la ville est coupé, il y a peu de solutions alternatives que les citoyens puissent mettre en place eux-mêmes. En zone rurale, la résilience face aux besoins en eau est beaucoup plus grande : les paysans ont presque toujours un puits, un bas-fond, une source même lointaine, qui leur permettent de se débrouiller en cas de crise, souvent au prix de plusieurs heures de marche. Pour toutes ces raisons, l'urgence dans le contexte rural est moins aiguë et les acteurs humanitaires ont un peu plus le temps de faire un diagnostic détaillé et d'interagir avec les populations. Même dans les cas d'épidémies de choléra ou d'inondations, où il convient d'agir rapidement, ce diagnostic est toujours possible. Dans les contextes de crises à dynamique lente (conflit ou sécheresse), on a en général le temps d'effectuer un diagnostic plus approfondi et de procéder aux analyses nécessaires à la compréhension du contexte et des besoins réels.

Afin de bien appréhender ces contextes ruraux et de pouvoir travailler avec leurs autorités locales, il est

essentiel d'avoir rapidement accès aux « bonnes » personnes : les ressources humaines locales ayant une connaissance suffisante des aspects culturels et sociopolitiques, notamment du point de vue des règles non écrites, des rapports de force entre acteurs, de la division des tâches et responsabilités, des processus de prise de décision, etc. Il est donc fondamental de rechercher des mécanismes qui vont permettre d'avoir accès aux clés « humaines » et méthodologiques pertinentes, qui permettent entre autre une bonne articulation avec les autorités locales. Cette idée est ainsi exprimée par les acteurs interviewés : « Il faut trouver les bonnes clés d'interaction humaine, les bons points d'entrée, des gens qui vont nous guider. Que ce soit un vieux sage ou bien un chauffeur, il faut trouver celui qui peut aider à trouver les bonnes personnes ».

Les crises qui touchent les contextes ruraux sont souvent des crises durables ou des processus de reconstruction très longs. Les acteurs humanitaires ont traditionnellement peu d'outils pour y intervenir. Néanmoins, l'aide d'urgence a beaucoup progressé ces derniers temps, et commence à apporter des réponses qui s'inscrivent davantage dans la durée : on est passé de trois mois à six mois, et de six mois à un an. Toutefois, le lien avec les acteurs du développement reste encore problématique, car ceux-ci arrivent souvent deux-trois ans après la crise. Il y a donc toujours un « vide » entre les deux interventions, sans passage de relais efficace.

Pour mieux travailler dans ces contextes de crise et de post-crise en milieu rural sur l'eau et l'assainissement, il serait nécessaire de développer des mécanismes de financement mieux adaptés, c'est-à-dire à plus long terme, qui n'existent pas pour l'instant et qu'il faut donc imaginer.

1.2. La prise en compte des aspects juridiques, économiques, psychologiques et socioculturels

La contrainte « temps » dans les situations d'urgence ou de crise a souvent tendance à se traduire par des réponses techniques immédiatement opérationnelles, qui n'ont pas

pris en compte les autres considérations, telles que les aspects socioculturels, juridiques et économiques pourtant souvent gages de pertinence et durabilité.

1.2.1. Pourquoi est-il utile de prendre en compte ces aspects ?

Les aspects juridiques et politiques et le droit coutumier

Dans de nombreux pays, des autorités publiques nationales ou locales responsables de la gestion de l'eau sont en place et des textes juridiques (codes de l'eau, réglementations, schémas directeurs, etc.) existent. Ces acteurs et ces outils peuvent être très utiles dans l'analyse des contextes et dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets. Pourtant, souvent, les acteurs humanitaires les ignorent ou les contournent. Cela fait perdre beaucoup de temps et d'énergie inutilement et peut également être à l'origine d'erreurs majeures dans l'intervention. A titre d'illustration, au Tchad, la plupart des acteurs humanitaires actifs dans le secteur de l'eau ont mis plusieurs années avant de se rapprocher de la direction de l'Hydraulique, et de prendre connaissance des études géologiques et hydro-géologiques de qualité déjà réalisées. Le Tchad est en effet un État souverain qui dispose d'un ministère pour traiter des questions d'eau. Le pays dispose ainsi, chose rare dans ce type de contexte, d'un Code de l'eau et d'un schéma directeur. Or, ces deux documents fondamentaux ne sont aujourd'hui pas encore pris en compte de façon systématique et structurée par les acteurs humanitaires.

Outre les textes juridiques, les aspects politiques revêtent également une grande importance. En effet, dans chaque situation, il est important d'analyser les aspects liés aux hiérarchies de pouvoir, rapports de force entre acteurs, intérêts cachés, favoritismes et discriminations sur base politique, ethnique, religieuse, etc. Ces aspects sont d'autant plus importants que lorsque l'on essaye de pratiquer une approche participative, il peut y avoir un risque de domination de la part des personnes les plus puissantes et influentes qui vont imposer leurs préférences au détriment des populations plus faibles et marginalisées (ex : pauvres, femmes, enfants, handicapés, minorités ethniques...). Des problèmes peuvent aussi surgir dans les cas où des contrastes importants existent entre différentes forces politiques pour le contrôle du territoire ou pour la mise en place des activités du projet.

Une question qui pose particulièrement problème aux acteurs est celle du droit coutumier. On définit le droit coutumier comme : « l'ensemble des règles juridiques établies par l'usage, la tradition, la coutume et ayant force de loi, par opposition au droit écrit » (Dictionnaire Larousse, 2004). Globalement, le droit coutumier reste une zone d'ombre pour la plupart des acteurs. Pour la majorité d'entre eux, la notion évoque confusément tout ce qui relève du culturel : les comportements, les traditions, les systèmes de valeurs, les croyances, par opposition à l'ingénierie technique. En fonction du contexte, et aux dires des acteurs, le droit coutumier peut s'appliquer à un certain nombre de domaines, qui sont tous liés à l'accès à l'eau et à l'assainissement :

- les questions de droit foncier (propriété du sol), très liées aux droits d'usage des ressources en eau ;
- l'organisation sociétale et l'encadrement clanique et tribal (hiérarchie et équilibres de pouvoir) ;
- les questions de genre (le rôle social de la femme) ;
- les pratiques culturelles intimes et taboues, liées à l'assainissement et l'hygiène ;
- les techniques traditionnelles de gestion de l'eau (ex. : règles de partage) ;
- les habitudes liées à la consommation de l'eau (goût, odeur de l'eau) ;
- les croyances et les interdits de nature ou origine religieuse.

Souvent, droit coutumier et droit officiel se superposent. Parfois, le droit coutumier comble l'absence ou l'insuffisante application du droit officiel. Même en présence d'une règle formelle, le droit coutumier, plus ancien et ancré dans les habitudes, a parfois tendance à prévaloir.

Les aspects psychosociaux

« Les conflits armés et les catastrophes naturelles entraînent de graves souffrances pour les populations affectées sur les plans psychologique et social. Les conséquences psychologiques et sociales de ces situations d'urgence peuvent être dramatiques à court terme, mais elles peuvent aussi porter atteinte à la santé mentale et au bien-être psychosocial de ces populations à long terme. Ces conséquences peuvent constituer une menace pour la paix, les droits de l'homme et le développement » (Comité permanent interorganisations des Nations unies – CPI, 2007).

Crises et actions humanitaires modifient sensiblement la perception que les gens ont de leur environnement, de leur accès aux ressources et aux services, ainsi que de leurs besoins et de leurs droits. Le choc dû à la crise, avec la peur engendrée par la catastrophe et la souffrance d'avoir perdu des personnes chères ou ses biens, doit être pris en compte par les acteurs humanitaires dans le choix des stratégies à adopter et des activités à mener.

Si l'on souhaite adopter une approche participative, il est très délicat d'impliquer une population qui se trouve dans une situation de grande fragilité, ou de grande détresse, qui n'est pas réceptive ou qui au contraire souffre. Les populations victimes sont parfois incapables de prendre des décisions ou de participer aux activités de reconstruction.

Les problèmes psychosociaux sont également liés aux changements de conditions de vie engendrés par la crise et aux difficultés, une fois la crise passée, de se réadapter aux conditions préexistantes. Un exemple de ce genre concerne, de façon classique, tous les cas de retour au village après des périodes de déplacement plus ou moins longues. Quand les personnes ayant vécu plusieurs années dans des camps de réfugiés ou de déplacés reviennent dans leurs villages d'origine, elles éprouvent des difficultés à se réadapter aux difficultés du contexte de leur zone de retour, et aux difficultés d'accès à des ressources, notamment l'eau, qui était accessible partout dans les camps. De même, elles ont acquis de nouvelles habitudes d'hygiène

qu'il sera difficile de maintenir dans le nouveau contexte. Les réfugiés et déplacés ont eu une évolution culturelle et ont développé une mentalité différente de celle des autres villageois ; quand ils reviennent, ils ont du mal à se faire comprendre et à être acceptés. Il y a donc parfois besoin d'intégrer cette réflexion psychosociale dans la conception des actions accompagnant les retours.

Les aspects économiques et financiers

La réponse technique la plus adaptée au contexte physique ne sera pas nécessairement la moins chère en termes de coût récurrent pour les bénéficiaires. Ce paramètre mérite réflexion. Les aspects économiques et financiers ne doivent pas être envisagés uniquement en termes d'investissement initial, mais également – voire surtout – dans la durée, en termes de maintenance et d'entretien : les acteurs locaux auront-ils la capacité économique et financière de s'approprier et d'entretenir les installations ?

La plupart des ONG sont conscientes de la nécessaire prise en compte croisée de ces différents facteurs car des recommandations explicites en la matière sont faites dans leurs documents internes, comme dans des publications externes (les guides méthodologiques et manuels de terrain soulignent en effet l'importance de ces facteurs). Néanmoins, ces aspects restent encore trop peu pris en compte dans certains projets.

Encadré 7. Un exemple de solutions innovantes pour financer la maintenance des infrastructures : les projets de Solidarités International en République démocratique du Congo

Solidarités International est présente en République démocratique du Congo depuis 2000 au Nord Kivu, en Province orientale et au Katang. L'ONG y mène, entre autres, des activités d'amélioration de l'accès à l'eau potable et de sensibilisation à l'hygiène. Selon le témoignage d'Anne-Sophie Amoux, référente WaSH, créer une caisse commune pour des ouvrages dont la charge d'exploitation est faible (comme les pompes à main ou les sources) représente un risque. En effet, pour ce type d'ouvrage, les coûts de fonctionnement sont quasiment nuls et ceux liés à l'entretien et aux réparations très réduits, surtout les premières années. Il y a donc un risque que la caisse soit utilisée à autre chose et ne soit plus approvisionnée le jour où la communauté en aura besoin. Pour faire face à ce problème, certaines communautés préfèrent se cotiser au moment où la pompe tombe en panne pour payer la réparation. D'autres préfèrent cultiver des champs collectifs ou acheter des biens collectifs (animaux par exemple) qui pourront être vendus pour financer la réparation. Dans d'autres cas, et notamment dans certaines zones rurales, les paysans manquent de liquidités à certaines périodes de l'année. En effet, ils n'ont plus de liquidités au moment de la récolte, lorsqu'ils vendent leur production. Dans ces cas, il est parfois possible de rémunérer le réparateur en nature ou de cotiser de façon annuelle au moment de la récolte.

Pour la maintenance d'infrastructures nécessitant des coûts d'exploitation réguliers, il est plus évident de mettre en place un système de gestion monétarisé. Dans les villes de Beni et Kalemie, par exemple, Solidarités International a aidé à la mise en place d'un système de gestion mixte « communautaire, privatif, étatique » qui a montré son efficacité. Les bornes-fontaines approvisionnées par le réseau AEP et équipées de compteurs sont sous la responsabilité d'un gestionnaire qui achète l'eau au volume à la Régie de distribution de l'eau (REGIDESO) et la revend au « bidon » aux usagers à un prix fixe et accessible aux plus pauvres. D'autre part, une association de femmes représentant des usagers (une personne par quartier) a été mise en place et rencontre régulièrement la REGIDESO afin de faire remonter les éventuels problèmes et assumer ainsi un rôle de contre-pouvoir.

Source : entretien avec Anne-Sophie Arnoux, référente WaSH Solidarités International.

Les aspects socioculturels et religieux liés à l'hygiène et à l'assainissement

Les exemples sont nombreux d'installations d'assainissement construites dans l'urgence, qui sont abandonnées par les populations, faute d'adaptation à leurs pratiques sociales, culturelles ou religieuses. On peut prendre l'exemple des salles de bain construites à l'intérieur des habitations dans certaines régions affectées par le tsunami, et qui ne sont pas utilisées.

Prendre l'habitude de se poser quelques questions simples au moment de l'élaboration des stratégies d'intervention permettrait d'éviter les mauvaises surprises. Ainsi, en matière de construction de toilettes ces questions seraient⁵ :

- A quoi ressemblent les toilettes traditionnelles de la population ?
- Comment les personnes ont-elles l'habitude de se nettoyer ?
- Quelles coutumes culturelles, sociales ou religieuses pourraient avoir une influence sur la construction des toilettes ?
- Faut-il prévoir des toilettes séparées pour les hommes et pour les femmes ?
- Comment prendre en compte les raisons religieuses et les tabous lors de la conception et de la mise en place des toilettes ?
- Y a-t-il des emplacements tabous ?
- La distance du village aux toilettes risque-t-elle d'avoir un impact négatif sur la sécurité des femmes (risque de viol) ?

Encadré 8. Toilettes, accès à l'eau et religion

Dans certains cas, les ONG ont été très sensibles aux besoins en eau pour des actes aussi importants que les ablutions avant la prière. Elles ont alors pu mettre en place de points d'eau dans les mosquées, ce qui a été très apprécié par les populations.

Dans d'autres cas, cette sensibilité a été nettement moins forte. Ainsi, aussi bien en zone musulmane du sud Sri Lanka que dans les camps de déplacés de El Genina, au Darfour, il a été possible de voir des toilettes orientées à l'est, c'est-à-dire vers La Mecque.

Source : entretiens avec les acteurs.

L'expérience des projets passés montre combien la compréhension et la prise en compte des aspects anthropologiques conditionnent la réussite desdits projets. Parmi ces aspects, on trouve l'attitude des individus, des communautés et des sociétés en matière d'hygiène, la définition

de ce qui est propre et ce qui ne l'est pas, les risques de contamination fécale, etc. De même, il est encore très rare de demander aux sciences sociales une analyse des perceptions et attitudes des acteurs de l'aide eux-mêmes, ce qui pourrait pourtant s'avérer tout à fait pertinent et utile.

⁵ Source : site Internet de MSF <http://www.msf.ch/Latrines.256.0.html>

Encadré 9. Différence culturelle et perception de l'hygiène

Les organismes internationaux s'acharnent à vanter les mérites de la savonnette et des latrines, tout en déplorant à longueur de rapports le manque d'enthousiasme de leur clientèle. C'est ainsi que certains volontaires de MSF au Cambodge font part de leurs doutes : « [...] On voit bien aussi que nos discussions à domicile sur l'hygiène, etc. ont très peu d'effet. En général, les gens savent qu'il faut faire bouillir l'eau... Ils savent. Mais... »

« (...) Les destinataires des campagnes d'éducation sanitaire confient le dégoût que leur inspirent certains comportements français : (...) ils entrent dans les maisons avec leurs chaussures pleines de boue (...). La propreté, dans leur discours, rejoint des préoccupations de savoir-vivre ou d'esthétique et constitue un ensemble de pratiques bien différentes de celles des occidentaux. (...) Comparer les conditions matérielles, mais aussi les logiques manifestées, d'une part, par les familles cambodgiennes et, d'autre part, par les volontaires de MSF aboutissait à un constat d'incompréhension totale. Ignorant des habitudes de son interlocuteur, chacun demeurait également inconscient des valeurs véhiculées par sa conception de la propreté. Car enfin, qu'est-ce qui est propre ? Comment décide-t-on de ce qui est sale ? ».

Source : Braumann (2000).

L'analyse du contexte ne se résume donc pas au contexte physique et aux aspects scientifiques et techniques (paramètres biologiques, choix technologiques, etc.) : le contexte doit également être envisagé dans toutes ses

dimensions humaines. Il est nécessaire de croiser ces aspects politiques, sociaux, économiques et financiers avec les contraintes/opportunités du milieu naturel, afin de déterminer la meilleure réponse.

Tableau 2. L'importance de l'interdisciplinarité : application des différentes disciplines dans les projets WASH

Disciplines utiles	Application dans les projets WaSH
Génie civil et mécanique	Construction d'ouvrages hydrauliques (réservoirs, barrages, aménagements hydrauliques, puits, pompes, réseaux)
Hydrogéologie	Géophysique et modélisation pour les forages
Chimie des eaux et biologie	Traitement et épuration de l'eau
Economie	Budgétisation, comptabilité, investissements, tarification, maintenance
Droit	Prise en compte des textes réglementaires (lois et règlements, normes et standards, schéma directeurs) et du droit coutumier
Sciences politiques	Compréhension des rapports de force, intérêts cachés, manipulations, discriminations, capacité de négociation, approche participative
Aménagement du territoire et urbanisme	Prise en compte de l'organisation du territoire, problématique foncière, urbanisme
Sociologie/ anthropologie	Prise en compte du fonctionnement des structures sociétales, cultures, coutumes et traditions, religions, rôle de la femme
Psychologie	Soutien post-traumatisme
Sciences de la communication interculturelle	Promotion de campagnes de communication adaptées sur les divers thèmes liés à l'eau et l'assainissement

Source : auteures.

1.2.2. Risques liés à une faible prise en compte des aspects socioculturels

Comment une mauvaise prise en compte des croyances, habitudes, coutumes et traditions locales peut-t-elle engendrer l'échec d'un projet ?

Bon nombre d'acteurs estiment la mauvaise prise en compte de ces aspects socioculturels comme l'une des causes d'échec des projets. Plusieurs exemples montrent comment le droit coutumier, ou certaines valeurs et comportements qui relèvent des traditions et croyances locales, influencent la mise en œuvre du projet.

Encadré 10. « Ton eau morte, je la boirai pas » – histoires d'accès à l'eau à partir de témoignages de terrain

Les puits tombent en désuétude en raison de l'habitude ancestrale de consommer l'eau de surface : « *Les gens disaient : « ton eau morte, je la boirai pas ».* « *Au Sri Lanka, c'est difficile de faire des pompes ou des puits fermés, car les gens pensent que la lumière du soleil doit atteindre la surface de l'eau.* »

Les sources sont abandonnées, car elles se trouvent sur une terre sacrée : « *Au Burkina, les villageois ont expliqué qu'entre le village et le forage, il y avait une zone sacrée des ancêtres : pour aller au forage, il fallait donc faire un détour qui allongeait le chemin. Alors ils l'ont abandonné.* »

L'organisation hiérarchique au sein de la société encourage parfois l'appropriation de la ressource ou de la pompe par le chef du village au détriment des autres habitants : « *Au Cambodge, le chef du village insistait souvent pour qu'on mette le forage dans sa cour, et puis il s'appropriait le forage. Le point d'eau qui était censé être collectif devenait privé. Et l'eau était vendue aux autres villageois.* »

L'histoire du lieu fait naître des superstitions et des interdits en raison desquels certaines sources ne peuvent pas être utilisées : « *Au Zimbabwe, pour alimenter la ville de Chitungwiza, nous avons identifié une carrière, mais les habitants nous ont expliqué que, quelques années auparavant, quelqu'un y était mort et que personne n'accepterait d'en consommer l'eau. Par conséquent, nous avons été obligés de trouver d'autres sources.* »

Source : entretiens avec les acteurs.

Quel impact aura le projet sur les aspects socioculturels et sur le fonctionnement de la société ? Importance de reconnaître les externalités négatives des actions

De même que les aspects socioculturels peuvent avoir une influence sur le déroulement du projet et en déterminer le succès ou l'échec, réciproquement le projet peut avoir une

influence sur le droit coutumier et sur les modes de fonctionnement traditionnels de la société en question. En effet, le projet va parfois constituer un facteur de modification, voire de rupture, de certains équilibres préexistants et peut avoir des externalités positives (e.g. renforcement de la société civile ou du secteur privé local) ou négatives (e.g. émergence de rivalités ou recrudescence de conflits).

Encadré 11. Quand les humanitaires « allument » des conflits – témoignages de terrain

« Au Tchad, si on ne s'intéresse pas au droit coutumier, on risque d'allumer des conflits. Par exemple, les nomades peuvent passer sur les terres des agriculteurs à partir de telle période, après la récolte. L'installation d'un puits peut dévier les chemins utilisés traditionnellement et donc créer des problèmes ; les gens s'installent plus longtemps dans une zone alors qu'avant ils y passaient plus rapidement... il y a déjà ce genre de conflits, et on doit vraiment prendre cela en compte pour ne pas en rajouter ! »

« Au Pakistan, dans une zone rurale, nous nous sommes aperçus que la source d'eau que nous avons mise en exploitation se trouvait sur les terres du chef du village : il s'est mis à refuser l'accès à sa propriété, donc l'accès à l'eau, à certaines personnes. Avant ils n'avaient pas l'eau, et maintenant qu'ils l'avaient, ils se mettaient à se disputer pour l'eau. Nous avons créé un conflit. »

« Au Niger, il y avait toute une organisation de la vie sociale liée au fait que les femmes vont chercher l'eau. En construisant le puits, on a modifié le fonctionnement de la vie quotidienne du village : les femmes avaient une disponibilité beaucoup plus grande de temps, et s'étaient donc investies davantage dans la vie du village, ce qui a déplu aux hommes, qui ont donc cassé les pompes. Qui aurait pensé à un tel impact du projet ? »

« Concernant les inégalités dans l'accès à l'eau entre populations dans les camps et populations environnantes : les humanitaires se sont mis à créer de nombreux points d'eau pour les réfugiés et les déplacés, alors que les villages autour n'avaient pas d'eau, (et qu'en plus il n'y avait pas d'attention à l'épuisement de la ressource disponible dans la nappe). Ces tensions peuvent engendrer de vrais conflits, qui se règlent parfois à coups de fusils ! Les villageois disaient aux populations des camps : « Vous avez toute l'eau que vous voulez, donc ne venez pas abreuver vos chèvres chez nous ! ». Il s'agit là d'un enjeu majeur qui est apparu dans plusieurs contextes. Au Nord Yémen, les villages sont concentrés autour de gros forages à but principalement pastoral. Dans un tel cas, la réflexion à mener sur quel forage réhabiliter à l'avantage de quel village n'est pas anodine et va avoir des conséquences sur la violence... »

Source : entretiens avec les acteurs.

1.2.3. Enseignements et recommandations

La plupart des acteurs reconnaissent l'importance de prendre en compte les aspects socioculturels, y compris le droit coutumier. Mais cette prise en compte est décrite comme particulièrement difficile, pour plusieurs raisons :

- difficulté d'effectuer dans l'urgence un diagnostic du contexte approfondi et complet, qui prenne suffisamment en compte les aspects socioculturels (problématique du temps insuffisant) ;
- difficulté d'agir et interagir dans des contextes culturellement différents ; difficulté de communiquer : comprendre les besoins des populations, leur contribution potentielle au projet et faire comprendre les motivations et le mandat des « acteurs » ;
- difficulté de se positionner par rapport à des cultures différentes de la culture occidentale :

- Comment élaborer des projets « culturellement acceptables », i.e. comment s'assurer que le projet que l'on propose ne va pas choquer les bénéficiaires d'un point de vue culturel, au point de susciter un refus ?
- Comment faire quand le droit coutumier est en contradiction avec les valeurs des acteurs humanitaires (ex. égalité homme-femme) ? Comment ne pas faire du « colonialisme culturel » tout en restant fidèle à ses principes (ex. : universalité des droits) ? Comment encourager un comportement culturellement différent (ex. : pratiques d'hygiène) sans manquer de respect à la culture locale ?

Les principaux enseignements tirés de l'expérience des acteurs humanitaires pour une meilleure prise en compte des aspects socioculturels peuvent être ainsi résumés :

- prendre le temps de mieux connaître le contexte local : « nous nous sommes rendus compte que la plupart des problèmes qu'on a sur les projets auraient pu être évités si on avait eu un meilleur diagnostic ». Ou bien, n'intervenir que dans des contextes où on est déjà présents et que l'on connaît déjà : « La découverte des droits coutumiers est un travail long... nous, on le connaît parce qu'on est là depuis longtemps » ;
- pratiquer une approche participative lors de l'élaboration du projet et impliquer davantage les populations bénéficiaires, tout en étant vigilant vis-à-vis du risque de manipulations politiques : « Les problèmes apparaissent parce qu'on ne discute pas assez, on ne rentre pas dans les détails » ; « La qualité du processus de construction collectif du projet est déterminante. Cela permet aux populations de créer un intérêt partagé » ;
- recruter du personnel local, travailler avec des équipes nationales ou des partenaires locaux, qui sont une importante source d'information et jouent un rôle de facilitateurs dans la communication avec les populations bénéficiaires : « Pour anticiper ces mécanismes et éviter les impacts négatifs, il faut avoir une compréhension tellement fine du village (son histoire, chaque cas particulier, ...) que seulement une personne issue du contexte peut avoir » ;
- trouver des compromis entre le droit coutumier, le droit officiel et ses valeurs : « Au Sri Lanka, le droit coutumier était un droit profondément inique dans la mesure où les meilleures terres à proximité du barrage revenaient aux gens riches ; plus on s'éloignait de la réserve d'eau, plus on allait vers les terres des gens pauvres. (...) Dans ces cas-là, il faut travailler avec la population pour essayer de faire évoluer les choses, et c'est vraiment de la négociation » ;
- montrer aux populations l'intérêt de comportements culturellement différents, sans les imposer : « Comment obliger les gens à faire à notre manière ? (...) Ça peut marcher parce que les gens vont ensuite faire le lien avec l'amélioration de leurs conditions de vie. » ; « Les mamans vont voir l'effet sur la santé de leurs enfants » ;
- reconnaître l'importance des sciences sociales, y compris pour la formation des expatriés et du personnel de l'ONG. « On a travaillé avec un anthropologue sur la compréhension de ces droits coutumiers, parce qu'ils sont très difficiles à comprendre » ; « On a besoin de compétences scientifiques et techniques, mais aussi sociales. Si on a une formation d'ingénieur, sans ces compétences sociales, c'est comme si on avait deux mains gauches ! » ;
- adopter la bonne attitude, respecter la diversité culturelle : « L'important, c'est dans quel état d'esprit on se place quand on part en mission, notre posture face à une autre culture, plutôt qu'à une connaissance axée sur une culture spécifique ».

1.3. La prise en compte de l'environnement

1.3.1. Ressource en eau et environnement

L'impact de l'intervention humanitaire sur l'environnement, en particulier sur la ressource en eau, tant en termes quantitatifs (menace d'épuisement des ressources souterraines) que qualitatifs (pollution) est une problématique qui devient incontournable.

A titre d'illustration, la troisième édition du *Handbook for Emergency* de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (United Nations High Commissioner for Refugees, UNHCR) comporte un paragraphe intitulé « les impacts

environnementaux potentiels » dans chaque chapitre, alors que la deuxième édition n'y faisait pas référence. De même que l'édition de 2008 du *Camp Management Toolkit* du Norwegian Refugee Council (NRC) milite pour la prévention d'une exploitation excessive et irraisonnée du couvert végétal dans et autour des camps de réfugiés et déplacés. Le déboisement est l'un des impacts majeurs des camps. Il est lié à toutes les activités, y compris WaSH : par exemple, le bois utilisé pour bouillir l'eau avant de la boire ou pour fabriquer des briques pour construire les fosses des toilettes.

**Encadré 12. L'étude d'impact environnemental :
un outil de prise en compte de l'environnement en plein essor dans l'action humanitaire**

L'étude d'impact environnemental (EIA, *Environmental Impact Assessment*) s'intègre dans une gamme d'outils environnementaux de nature variée. Il y a, d'une part, les directives environnementales : L'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et l'Agence canadienne de développement international (CIDA), par exemple, exigent des études environnementales pour tous les projets qu'elles financent et proposent pour cela leurs directives spécifiques. D'autres guides contenant des listes de « bonnes pratiques » et de recommandations environnementales existent, les plus répandus étant ceux définis par l'UNHCR, le NRC et le *Framework for Assessing, Monitoring and Evaluating the Environment in Refugee-Related Operations*⁶ (FRAME) développé par l'UNHCR et CARE International.

D'autre part, il y a des méthodes d'analyse environnementale, dont l'EIA fait partie :

- diagnostic environnemental ;
- EIA : évalue (*ex ante*) les impacts positifs et négatifs potentiels d'un projet ;
- *Rapid Environmental Assessment Check-lists* (REA) : EIA simplifiée, conçue pour l'urgence, et sans expertise nécessaire ;
- *Community Environment Action Plan* (CEAP), ou plan d'action environnemental communautaire ;
- évaluation *ex post*.

Les impacts environnementaux potentiels étudiés dans une EIA comprennent deux catégories principales : les impacts sur le milieu naturel (épuisement et dégradation des ressources), ainsi que leurs composantes sociales associées.

Le CIDA est l'un des premiers bailleurs à avoir demandé la réalisation d'EIA dans les projets humanitaires qu'il finance. L'évaluation de l'impact environnemental des projets intégrés W SH-sécurité alimentaire d'ACF au Zimbabwe, dans le district rural de Umzingwane (financés par le CIDA) a permis d'accompagner l'ONG dans ses efforts pour intégrer la prise en compte de l'environnement dans ses programmes. L'EIA a consisté à identifier les éventuels impacts positifs et négatifs des activités sur l'environnement, puis à proposer des mesures d'atténuation des impacts négatifs, le cas échéant.

La construction de toilettes aux standards gouvernementaux (la *Blair latrine*) impliquant l'utilisation de milliers de briques en terre cuite aggrave, par exemple, le problème de déforestation déjà existant. Pour atténuer cet impact, les mesures suivantes sont envisageables simultanément et en lien avec les autorités : promouvoir la plantation d'arbres, tester des conceptions de toilettes alternatives utilisant moins de briques, tester la fabrication de briques compressées non cuites, etc.

De plus, face aux risques de diminution des quantités d'eau souterraine, il serait intéressant de suivre l'évolution de la nappe phréatique et de promouvoir des techniques simples de recharge des nappes.

Source : Renaudin et al., Groupe URD (2010) Environmental Impact Assessment for ACF Zimbabwe.

Concernant l'épuisement de la ressource, beaucoup d'inconnues demeurent. Ainsi, les difficultés d'approvisionnement en eau rencontrées dans certains camps seraient plus liées à des infrastructures défectueuses et à une exploitation inappropriée des ressources, qu'à un manque d'eau en tant que tel. Toutefois, le niveau de connaissance

des systèmes hydrologiques est souvent encore insuffisant pour pouvoir se prononcer sur l'absence ou l'existence de risques d'épuisement (ou de pollution) des ressources. Trop rares encore sont les ONG qui accompagnent leurs campagnes de forage d'un système de suivi de la nappe phréatique dans la zone du projet.

⁶ Cadre pour l'estimation, le suivi et l'évaluation de l'impact environnemental dans les opérations liées aux réfugiés.

D'une manière générale, la diminution des fonds alloués à l'UNHCR génère de grandes difficultés dans ce domaine : les problèmes environnementaux engendrés dans des crises humanitaires sont souvent davantage liés aux insuffisances en matière d'aide qu'aux conséquences soi-disant inévitables de la création des camps. L'impact sur l'environnement demeure, par exemple, un concept flou fonctionnant sur la base de peurs, et n'est pas vraiment évalué, mais plutôt supposé : le risque de détérioration de la ressource en eau fait l'objet de rares études et dont les données sont faibles. De toute façon, les zones accueillant les réfugiés sont souvent déjà fragiles, comme les populations y vivant, et l'arrivée des réfugiés dans ce contexte est une cause certaine de fragilisation supplémentaire.

Cependant l'épuisement de la ressource et la dégradation de l'environnement sont une réalité dans certains cas, comme celui des pompes surpuissantes qui extraient de l'eau en quantité supérieure à la capacité de recharge de l'aquifère, ou dans le cas de fortes concentrations de population qui produisent de grandes quantités d'excréments et de déchets non traités convenablement, pouvant causer une pollution des sols et des eaux souterraines.

Certaines études⁷ pointent l'absence ou la faiblesse d'une gestion intégrée de la ressource en eau, avec une gestion des nappes qui demeure insuffisante en dépit de certains progrès localisés, une analyse défailante des usages de l'eau et une prise en compte insuffisante des aléas climatiques (sécheresses, inondations, etc.).

Dans de nombreux contextes, il conviendrait de réfléchir à des solutions techniques permettant une exploitation des

nappes garantissant leur recharge, telles les constructions de mini barrages (seuils d'épandage), de barrages souterrains (*sand dams*), de réseaux de mares, de digues filtrantes. En introduisant ces dispositifs, il est cependant nécessaire d'être particulièrement vigilant quant aux risques sanitaires liés à une présence d'eau stagnante, notamment en matière de développement des maladies hydriques véhiculées par des vecteurs (moustiques par exemple). Le phénomène d'évapotranspiration des retenues d'eau doit être également pris en compte.

Une autre solution permettant la recharge des nappes consiste à préserver les zones humides, s'il y en a, ou à les restaurer, leurs effets positifs pouvant être rapides.

Pour limiter l'impact environnemental négatif des camps, certains évoquent un nécessaire rapprochement entre réfugiés et communautés locales, et une plus grande participation de ces deux catégories d'acteurs à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement. Par ailleurs, les études prospectives d'impact sur l'environnement, en anticipant les tensions engendrées par la raréfaction des ressources en eau, pourraient constituer un outil essentiel de prévention des conflits.

Cette problématique de la prise en compte de l'environnement concerne tous les contextes (urbain, rural et camps), et pas seulement les camps de réfugiés et déplacés. Pourtant, à ce jour, les impacts environnementaux (potentiellement) négatifs des interventions humanitaires ont surtout été soulignés par les acteurs dans le contexte des camps.

⁷ Telle celle menée par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) en 2008 : Darfur Environment Study.

Encadré 13. Les avantages de l'éco-assainissement pour la protection de l'environnement dans les situations de crise

Le principe régissant l'assainissement écologique est la notion de cycle des nutriments et des matières. Les systèmes d'éco-assainissement transforment et recyclent les nutriments que les excréta et les eaux usées contiennent. Dans la nature, les excréta provenant des hommes, des animaux et des eaux usées jouent un rôle essentiel dans la construction de sols sains et dans la production de nutriments utiles aux plantes.

Aujourd'hui, de plus en plus d'acteurs s'intéressent à un type d'assainissement qui permet de répondre aux trois constats suivants :

- une situation dramatique en termes de quantité et qualité de l'eau : une ressource de plus en plus rare et d'une qualité de plus en plus médiocre ;
- la dégradation des sols arables (donc un besoin grandissant en amendement agricole de qualité), en raison de l'érosion et de la perte de la fertilité des sols due à une agriculture intensive et à l'utilisation de fertilisants chimiques ;
- les limites des systèmes conventionnels d'assainissement centralisés (coûts importants d'investissement, d'exploitation et de traitement des boues ; pollution du milieu aquatique) et décentralisés (pollution des eaux souterraines ou superficielles).

La gestion des boues de vidanges (boues de fosses étanches, de fosses septiques, de toilettes, etc.) est un enjeu crucial pour les populations de plus en plus urbaines d'aujourd'hui et de demain, et une problématique encore peu abordée dans les programmes⁸.

1.3.2. Le risque de pollution des ressources en eau, notamment des aquifères

Suite aux désastres récurrents de ces dernières années en Asie, les humanitaires ont été gravement confrontés au problème de pollution/salinisation des aquifères. De nombreuses opérations onéreuses où l'eau a été transportée (*water trucking*) ont permis de répondre à la demande à court-terme. Des distributions d'eau en bouteille ont également été utiles les premiers jours. Pourtant, celles-ci ne sont que des solutions d'urgence, forcément temporaires. Pour une réponse plus durable, le développement de stations de potabilisation, par osmose

par exemple, peut constituer l'une des solutions à explorer. Bien que très onéreuse, elle a déjà fait ses preuves en Inde en contexte post-tsunami.

Dans les crises liées aux inondations, le risque de contamination des ressources en eau (superficielles et souterraines) par des déchets de toute nature et de produits chimiques industriels ou agricoles, est important⁹. Même si l'approvisionnement en eau potable est prioritaire, il convient d'analyser la situation d'urgence en intégrant les aspects environnementaux et les risques sanitaires à moyen et long termes liés aux pollutions.

⁸ Voir aussi la partie 4.3.2. Des outils disponibles à développer davantage, sur les toilettes écologiques en contexte de crise.

⁹ C'est également le cas pour les risques liés aux produits chimiques ou radioactifs en cas de conflit.

1.4. L'analyse des besoins : vers une réponse réellement adaptée

1.4.1. La question des standards, normes et indicateurs de qualité

L'ensemble de la littérature sur le thème tend à souligner unanimement, avec plus ou moins de vigueur, la nécessité de se référer aux normes nationales dans chaque situation. En l'absence de celles-ci, ou dans l'impossibilité de leur application, les normes internationales restent la référence. Les principaux standards connus, comparés et utilisés par les acteurs sont ceux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), du projet Sphere¹⁰ et de l'UNHCR. Les standards Sphere sont les plus célèbres au sein de la communauté humanitaire.

Une autre approche intéressante mérite d'être mentionnée : se basant sur les critères Sphere, les auteurs du Water Engineering Development Centre (WEDC) ont approfondi, dans le manuel *Emergency Sanitation*, l'analyse des standards minimums, développant la réflexion en trois phases (objectifs immédiats, objectifs à court terme, objectifs à long terme), et insistant sur l'importance du contexte et des conditions locales. Les auteurs soulignent également la nécessité d'une approche participative : il est essentiel d'instaurer un dialogue avec les populations afin de déterminer si tel ou tel indicateur est approprié ou pas, et de le réajuster, le cas échéant.

Le fait que les besoins et les standards évoluent avec le temps, après une catastrophe, est assez évident. Ainsi, par exemple, dans les premiers jours, les besoins sont d'assurer une quantité minimale de qualité, afin que les gens ne meurent pas de déshydratation. Ensuite viennent les autres besoins en eau. Dans la pratique, il existe néanmoins une discussion sur l'utilité des standards et sur les modalités de leur application. Le recours systématique aux standards « officiels » ne risque-t-il pas, dans certains cas, de décourager une réflexion sur les besoins réels de la population et sur la manière d'y répondre ? On en revient toujours à la nécessaire analyse fine du contexte local, en termes d'habitudes sociales et culturelles aussi bien des populations affectées que des populations hôtes (en cas de déplacement), ainsi qu'en termes de conditions sanitaires

particulières dues à la crise.

Plusieurs auteurs retiennent du débat que Sphere et les autres standards seraient surtout appropriés et nécessaires pour les réponses aux crises soudaines, aux urgences. Au contraire, d'autres experts, notamment ceux de la Tsunami Evaluation Coalition et ceux à l'origine de nombreuses évaluations sur les catastrophes à dynamique rapide, pensent que les standards sont irréalistes (inatteignables) et contre-productifs dans la phase d'urgence extrême. Au Tchad, comme en Haïti après le tremblement de terre de janvier 2010, les standards Sphere se sont avérés être largement inadaptés. En tout état de cause, il paraît souhaitable d'éviter de s'enfermer dans des standards et indicateurs inadaptés et stériles, mais plutôt de les utiliser de la meilleure façon possible pour pouvoir répondre aux besoins réels de la population, de façon adaptée, progressive et durable.

1.4.2. La prise en compte des problématiques de genre

Le genre peut-il être pris en compte en situation d'urgence, de crise ? En quoi la prise en compte du genre permet-elle d'améliorer la qualité de l'aide ?

Les acteurs reconnaissent que les femmes sont au cœur du secteur WaSH et que les impliquer est essentiel pour la réussite des projets. A cette fin, il est indispensable de porter une attention particulière à leur rôle et à leurs besoins spécifiques, de les cibler et de les promouvoir, sans pour autant les exposer au danger, ni faire de « colonialisme culturel », consistant à imposer aux communautés locales des comportements étrangers à leur culture et issus plutôt de la culture et de la mentalité des acteurs de l'aide. Dans la plupart des manuels, une attention particulière doit être consacrée, d'une part, au rôle spécifique des femmes (responsabilité de l'hygiène et de l'éducation des enfants, perception plus directe de l'incidence de l'assainissement

¹⁰ Sphere : charte humanitaire et standards minimums de l'intervention humanitaire ; pour plus d'informations, visiter le site : <http://www.sphereproject.org/>

sur la santé et, donc rôle de promotion active, etc.) et, d'autre part, à leurs besoins spécifiques (interdiction d'accès aux équipements collectifs et limitations dans la liberté de mouvement, risques de violences sexuelles lors de l'accès à des toilettes isolées ou sans éclairage, etc.). Il est indispensable que les femmes soient associées aux actions de promotion d'hygiène, dans les camps notamment, sous peine d'échec de ces interventions.

Plusieurs rapports insistent sur la nécessité de prendre en compte davantage les besoins spécifiques des femmes,

notamment à la période des menstrues, car ces besoins sont insuffisamment intégrés dans les programmes WaSH. Or, l'impact des pratiques liées au cycle menstruel sur la santé est majeur. Le lavage et le séchage des « chiffons » doit pouvoir se faire dans des conditions acceptables d'hygiène (eau et savon indispensables, avec un espace adapté pour le séchage). Les facteurs socioculturels et religieux sont ici particulièrement présents et ne doivent nullement être négligés par les acteurs humanitaires.

Encadré 14. Exemple de prise en compte des questions de genre : les « toilettes amies des femmes » au Bangladesh

La majorité des femmes et filles pauvres des pays en voies de développement utilisent des chiffons pendant leurs menstruations. Au Bangladesh, ces chiffons, généralement découpés dans de vieux saris, sont lavés dans un pot d'argile ou un bac en plastique, souvent à l'intérieur des toilettes, et sont employés plusieurs fois. Il n'y a pas d'endroit intime pour se changer et nettoyer les chiffons et, souvent, il n'y a pas d'eau potable, ni de savon, pour les laver correctement. Les chiffons sont ensuite séchés dans des endroits souvent malsains. Ces pratiques sont la cause d'un nombre important de maladies et d'infections liées à la santé de la reproduction des femmes.

Face à ce constat, et pour rompre le silence sur ces questions, WaterAid Bangladesh a menée en 2005 une enquête sur les croyances et les pratiques d'hygiène et de gestion de la période des menstrues dans les taudis dans la région de Dhaka. Deux ans plus tard, l'ONG a élaboré un ensemble d'outils de communication pour sensibiliser les adolescentes sur ces questions et a engagé un projet de construction de « toilettes amies des femmes », qui incluent un espace supplémentaire pour laver et sécher les chiffons.

Ces toilettes pour femmes sont d'un à deux pieds¹¹ plus larges que celles des hommes, avec une plateforme d'un pied carré¹² plus élevée et disposent d'infrastructures d'eau conçues pour permettre le lavage des chiffons. Un cintre est fourni en même temps pour les sécher. En plus de l'équipement de lavage, il y a des installations pour leur élimination. L'espace dans les toilettes est assez large pour que les enfants puissent également accompagner leur mère, si besoin, et pour que les personnes handicapées et les malades (qui ont parfois besoin d'être accompagnés) puissent également les utiliser. L'existence de ces toilettes dans les taudis, les marchés et les écoles en milieu rural est le signe de la reconnaissance des besoins spécifiques des femmes dans le monde en développement.

Source : International Water and Sanitation Centre - IRC, 2008 (<http://www.fr.irc.nl/page/41873>).

¹¹ Un pied mesure environ 30 centimètres.

¹² Environ 0,09 m².

1.4.3. Besoins réels/besoins exprimés

La tension entre les besoins exprimés par les populations et les besoins réels est une question complexe, qui mérite beaucoup d'attention. Elle renvoie à la nécessité d'avoir une vision à la fois approfondie et globale des situations, afin de pouvoir trouver le juste équilibre entre les deux.

Il ressort globalement des entretiens menés avec les populations que celles-ci ne souhaitent recevoir que de l'aide adaptée à leurs contextes socioéconomique et technique. Quand un acteur de l'aide intervient pour creuser un puits, installer une pompe, mettre en place un réseau ou une borne-fontaine, les bénéficiaires acquièrent de nouvelles habitudes liées au « confort » d'un accès plus facile à l'eau potable. Si on leur offre des solutions qui cessent de fonctionner avec le départ de l'ONG, cela va créer de grandes frustrations, car les populations vont voir leur situation se dégrader et auront des difficultés à accepter de revenir aux vieilles habitudes. Pour les populations, l'aide doit s'inscrire dans une compréhension de leur présent et de leur futur, faute de quoi elle est inadaptée et, donc, mal perçue.

Les considérations apparues en interrogeant les acteurs et les populations des pays en développement peuvent sembler des évidences ; il n'est cependant pas inutile de les rappeler, dans la mesure où elles ont été exprimées par 70 à 80 % des bénéficiaires interviewés, dans sept contextes et pays différents (Bangladesh, Ethiopie, Géorgie, Haïti, Somalie, Tchad et Yémen).

- La première considération est liée à la diversité des contextes et au personnel humanitaire, dont la rotation est relativement fréquente : les populations locales s'étonnent de voir que les expatriés travaillent six mois au Cambodge, puis six mois au Tchad... et qu'ils n'ont donc pas assez de temps pour comprendre les différents contextes en profondeur. Souvent, ceux-ci appliquent les mêmes méthodes et techniques dans tous les pays, et ne s'intéressent pas suffisamment aux populations concernées. La question à se poser est : comment concilier la diversité des contextes avec la rapide rotation du personnel humanitaire ? Comment adapter des réponses standardisées aux différents contextes de camps, de

déplacés, de zones urbaines en ligne de front, de zones rurales... ? La première clé pour gérer cette diversité de situations rencontrées est le dialogue avec les populations concernées, leur participation effective. Pourtant, cet aspect reste encore négligé par les acteurs humanitaires. Dans les sept contextes et pays étudiés, et de façon presque systématique, les populations interviewées se sont exprimées ainsi : « *Très peu de gens sont venus nous poser des questions, nous demander ce qu'on connaissait, ce qu'il y avait comme pratiques existantes, ce qu'on pensait qui pouvait être utile* ».

- La seconde considération concerne la qualité de l'eau, du point de vue des composantes chimiques et bactériologiques. Traditionnellement, il existe des analyses qui lient la morbidité au temps. On entend, par exemple, souvent parler de l'épidémie post-désastre, dont la plus connue est celle qui s'est produite à Goma, en République démocratique du Congo, en 1994. Il est indéniable qu'au bout d'un certain temps après le pic de la crise, on observe les maladies liées à l'eau augmenter, notamment dans les zones très densément peuplées, et qu'un peu plus tard on voit apparaître les maladies liées aux vecteurs (malaria et dengue) surtout dans des zones où l'eau n'est pas drainée ou où il n'y a pas de traitement des eaux usées. Pourtant, cette vision des maladies hydriques, typique des épidémiologistes, ne correspond pas tout à fait à celle des populations. Les travaux conduits dans les années 1990 sur le propre et le sale nous indiquent combien ces questions peuvent être fortement connotées culturellement.

Il y a un débat permanent entre ce que nous pensons qui est bon pour les populations, et ce qu'elles pensent qui est bon pour elles. Comment trouver un compromis entre ces deux visions ? Le principal enjeu est de réussir à allouer les moyens financiers et à transférer les connaissances techniques et scientifiques des acteurs humanitaires au service des populations affectées, de façon efficace et constructive, dans leur intérêt, sans pour autant leur imposer une vision et une façon de faire, sans aller à l'encontre de leur compréhension des choses, sans porter atteinte à leur dignité.

La problématique de la qualité de l'eau entraîne également une autre question importante pour les populations : celle

de la multiplicité des usages de l'eau. L'eau est bien sûr un besoin vital, mais l'on a besoin de boire environ 2 litres d'eau de bonne qualité par jour, alors que l'eau que l'on utilise pour d'autres usages (hygiène corporelle, cuisine, lavage de la vaisselle et des vêtements, arrosage des jardins, abreuvement du bétail, etc.) n'a pas besoin d'être potable. Les acteurs humanitaires se positionnent souvent uniquement entre : fournir de l'eau potable ou ne pas fournir d'eau du tout, et tous les standards de qualité sont fixés autour de cet enjeu de potabilité. Pourtant, pour les populations, l'eau est bien sûr d'abord une boisson, mais également un moyen de production pour beaucoup d'autres activités.

Nombreux ont été, en effet, les bénéficiaires interviewés à souligner qu'un peu moins d'eau potable et plus d'eau multi-usages serait plus approprié. Ce que les humanitaires peinent à comprendre, c'est qu'en urgence il faut fournir une petite quantité d'eau de bonne qualité pour la boisson et une grande quantité d'eau non potable pour les autres usages. Il est inutile de consacrer des moyens importants (temps, argent) à produire des quantités excessives d'eau potable car, de façon assez générale, les populations souhaitent avoir beaucoup d'eau de qualité moyenne et peu d'eau de très bonne qualité.

Encadré 15. Exemple de séparation eau potable/eau brute à l'Est du Tchad

D'une manière générale, l'évolution de la réponse en eau dans les camps de réfugiés et de déplacés à l'est du Tchad, qui s'inscrit dans une stratégie d'autonomisation des populations¹³, s'oriente vers l'installation de pompes à motricité humaine (PMH) qui permettront l'approvisionnement d'une certaine quantité d'eau potable (à moindre quantité par rapport aux installations actuelles), complétée par des sources alternatives (eau des wadis¹⁴, eau de marres naturelles ou artificielles, etc.). Il faut dès lors distinguer deux cas : lorsque la ressource en eau brute existe et est facilement accessible, et lorsque cette ressource alternative est soit inexistante, soit particulièrement complexe. Dans le cas où les deux ressources sont disponibles et accessibles (eau potable et eau brute), la mise en pratique de cette distinction par les populations est indispensable pour assurer que la quantité d'eau potable soit exclusivement affectée à son utilisation adéquate (boisson, cuisine, etc.) et que les sources alternatives couvrent les autres besoins en eau (construction, abreuvement des animaux, maraîchage, etc.).

L'enjeu de séparation eau brute/eau potable à l'est du Tchad consiste, entre autres, à mieux gérer, promouvoir et utiliser les ressources superficielles pour les usages domestiques afin de préserver au mieux les ressources souterraines qui fournissent l'eau potable.

Source : Groupe URD, <http://www.urd.org/spip.php?article140>.

Les populations voient souvent les « erreurs » des acteurs humanitaires avec le sourire. Cependant la différence de

vision entre humanitaires et populations locales est parfois à l'origine de tensions, comme ce fut le cas en Somalie.

¹³ Voir plus loin l'encadré 24 sur les stratégies d'autonomisation à l'est du pays.

¹⁴ Wadi : terme traditionnel arabe désignant une vallée ou son cours d'eau à sec la majeure partie de l'année (en eau uniquement à la saison des pluies).

Encadré 16. Exemple de puits multi-usages en Somalie (2004)

En Somalie, un conflit a éclaté entre des humanitaires qui voulaient faire des puits d'eau potable, protégés, avec une pompe à main pour qu'il n'y ait pas de souillure, et les populations qui réclamaient un puits à double usage, pour l'alimentation humaine et pour l'élevage. Il n'était pas possible d'avoir deux puits dans le village, en raison des règles coutumières de gestion de l'espace. Finalement, certains acteurs impliqués ont fait le choix du multi-usages (puits et forages pastoraux à double usage, berkats – bassins familiaux ou multifamiliaux de stockage de l'eau –, et systèmes de réservoirs bassins de récupération des eaux de ruissellement) au dépend de la potabilité.

Source : Groupe URD, (2004, 2006).

Il y a deux choses dont les populations se rappellent régulièrement : les projets qui se sont bien passés, dont la réussite est souvent liée à des individus avec lesquels ils ont pu établir une bonne relation, et ceux qui, pour des

raisons diverses, ont été des échecs, et ont contribué à encombrer ce que l'on pourrait appeler, de façon imagée, les « cimetières de l'aide ».

2. Action *versus* interaction : « on n'est pas seuls sur la planète »

L'expérience de terrain, ainsi que les enquêtes effectuées dans le cadre de cette étude, montrent que la concertation et la coordination entre acteurs humanitaires avant, pendant et après une crise, à la fois en France et sur le terrain, semblent devoir être encore améliorées. Quel est le niveau de coordination et de partage de l'information utile entre les acteurs ? Quel est l'impact du *cluster* WaSH en matière d'amélioration de la coordination et de transmission des informations entre les acteurs ?

Les acteurs interviewés s'accordent sur le fait que concertation et coordination sont indispensables pour harmoniser les méthodes et les pratiques, et pour améliorer l'efficacité. Celles-ci devraient permettre, outre le partage d'informations et l'organisation des interventions, la stimulation de la réflexion collective. Le *cluster* devrait permettre de sélectionner et de proposer des réponses techniques et sociales adaptées utiles sur le terrain, et d'animer des groupes de travail. Il devrait avoir comme mission de vulgariser les normes et les directives des autorités de l'eau. La coordination devrait se faire non seulement entre acteurs humanitaires (ONG, sapeurs-

pompier, fondations, entreprises, etc.), mais également avec les autorités nationales et locales. En effet, comment celles-ci sont-elles associées ? La plupart des acteurs reconnaissent que travailler avec elles est une nécessité car c'est à elles qu'ils passeront le relais en quittant le terrain. De plus, les autorités nationales jouent un rôle de facilitateur (mise en relation avec les bonnes personnes et mise à disposition des informations utiles) et un rôle de coordinateur des interventions. Travailler avec elles offre l'opportunité de renforcer leurs capacités ; c'est également un moyen d'inscrire l'action humanitaire dans le cadre des stratégies nationales et dans la durée. Pourtant, dans les faits, les acteurs travaillent encore trop peu avec elles. La plupart des humanitaires ont en effet des difficultés à « *subir une administration au quotidien* », et identifier le bon interlocuteur sur place se révèle complexe, surtout dans les États fragiles. En tout état de cause, il est recommandé de travailler le plus en amont possible avec les autorités, de consulter systématiquement les informations officielles qu'elles mettent à disposition et de construire avec elles, si possible, une relation basée sur la connaissance et la confiance réciproques.

2.1. Les enjeux de la concertation en amont et avec les bailleurs de fonds

L'un des principes cardinaux de l'action humanitaire est celui de l'indépendance des organisations, notamment vis-à-vis des bailleurs de fonds et des pouvoirs publics. Ce principe n'interdit ni une concertation utile et souhaitable avec ces derniers et entre organisations humanitaires intervenant dans les situations de crise, ni de recevoir du gouvernement de leurs pays respectifs des appuis financiers, matériels (notamment sous forme de moyens de transport) et/ou techniques.

Le rôle accru des gouvernements, de l'Union européenne et de l'ONU dans la réponse aux situations de crise humanitaire pose à la fois des problèmes de concertation et de risques d'instrumentalisation. Comment, en effet, se concerter avec des acteurs politiques tout en respectant les principes d'indépendance, d'impartialité et de neutralité dans l'action humanitaire ?

2.1.1. Les récentes évolutions du panorama institutionnel

Au cours de ces dernières années, on a vu croître considérablement le nombre et la gravité des opérations humanitaires, ainsi que le nombre et la diversité des organisations publiques, associatives ou privées, impliquées dans ce domaine. Ce phénomène accentue la question des relations entre ces acteurs multiples et très divers :

- entre les acteurs de terrain eux-mêmes, qui devraient se coordonner non seulement une fois arrivés sur le terrain, mais également en amont de leurs interventions ;
- entre les acteurs de terrain et les différentes organisations publiques concernées aux niveaux français (ministères et AFD), européen (Service d'aide humanitaire de la Commission européenne - ECHO), le Centre de situation conjoint¹⁵, etc.), et international (UNHCR, le Comité international de la Croix-Rouge – CICR, etc.) ;
- entre ces diverses institutions publiques elles-mêmes.

En France, plusieurs structures de concertation ont ainsi été mises en place, en général autour du ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE), alors également en charge de la coopération avec les pays en développement. Une Délégation à l'action humanitaire (DAH) a ainsi fonctionné pendant plusieurs années au MAEE. Elle a été supprimée en 2008 et ses fonctions ont

été transférées à un centre de crise, qui dispose d'un modeste fonds d'urgence humanitaire (4 à 9 millions EUR par an). Selon ses documents de présentation, ce Centre « appuie et coordonne l'action des ONG, en organisant des rencontres destinées à développer la réflexion sur les questions humanitaires ». Les autres ministères français, notamment ceux de l'Intérieur (Protection civile), de la Défense (armée, moyens de transport, etc.) et de l'Écologie (direction de l'Eau et direction des Risques) sont également impliqués dans la réponse humanitaire en situations de crise, ce qui pose de réels enjeux de concertation interministérielle.

Parallèlement, des cadres de réflexion plus académiques ont été mis en place en France : le Haut-conseil pour la coopération internationale, et le Conseil consultatif de l'action humanitaire, aujourd'hui disparus, ainsi que plusieurs chaires universitaires (à Paris et en province) et des fondations de grandes entreprises. Ces structures ont permis que soit menée une réflexion sur l'action humanitaire, notamment dans le domaine de l'accès à l'eau et à l'assainissement. L'adoption par l'AFD, en juin 2007, d'un Cadre d'intervention transversal États fragiles et prévention des crises, et d'une cellule spécifique Prévention des crises et Sortie de conflits responsable d'apporter son appui aux autres services de l'Agence et de participer à la réflexion sur ces problématiques, s'inscrit dans ce processus.

Encadré 17. Cellule Prévention des crises et sortie de conflit de l'AFD

La Cellule Prévention des crises et sortie de conflit a été créée dans le but de conduire des travaux analytiques à large spectre venant en appui aux opérationnels. Elle fonde sa stratégie d'intervention sur des opérations que l'on pourrait qualifier de « duales » : la « production » d'un bien de développement et l'obtention d'un impact positif (ou, au minimum, pas d'impact négatif) sur les causes du conflit en traitant les tensions et fractures génératrices dudit conflit, ou bien l'atténuation de la probabilité de sa résurgence, ou encore la réduction d'un élément de fragilité. Ces opérations touchent ainsi à la génération d'emplois et de revenus, au traitement des économies de guerre, à l'accompagnement des activités du secteur privé, à la sécurisation de l'accès aux ressources naturelles, à la couverture des besoins sociaux de base et à la consolidation du tissu social ou son remaillage en sortie de conflit. Les travaux de la cellule ont également pour objectif de dépasser la dichotomie classique entre intervention d'assistance aux populations, portée par des opérateurs humanitaires, et aide à la reconstruction, mise en œuvre par l'AFD.

¹⁵ Le Centre de situation conjoint de l'Union européenne est un organe rattaché au secrétaire général du Conseil et du Haut-représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Il est doté d'une cellule de renseignements, qui est un instrument de veille permanente de la situation de certaines régions, d'analyse et de réaction rapide. À ce titre, ce centre représente un outil de gestion de crise.

A la même époque, plusieurs pays ont élargi la compétence de leurs structures étatiques d'aide au développement aux interventions en situation de crises humanitaires, structures à la fois d'action et de réflexion (British Department for International Development - DFID, USAID, etc.).

Simultanément, les Nations unies, dans le cadre de leur action humanitaire, ont mis en place des mécanismes spécialisés chargés d'améliorer la coordination des interventions de terrain (*clusters*). De son côté, l'Union européenne, déjà très engagée depuis plusieurs années dans l'action humanitaire à travers ECHO, a adopté plus récemment un « *consensus humanitaire européen* ».

Tout en respectant les principes d'indépendance, d'impartialité et de neutralité dans l'action humanitaire, le rôle accru des gouvernements, de l'Union européenne et de l'ONU dans la réponse aux situations de crise humanitaire incite les acteurs humanitaires à inscrire leurs stratégies dans un cadre de réflexion et de réponse humanitaire plus large et concerté, et à se repositionner vis-à-vis de ce nouveau panorama institutionnel.

Qu'il s'agisse d'une concertation préalable ou concomitante à l'action, ou bien des enseignements à tirer des actions humanitaires menées à bien, il y a aujourd'hui, en France, besoin de préciser davantage la ligne politique générale ainsi que les moyens correspondants.

**Encadré 18. Une initiative innovante de coordination entre acteurs WaSH en France :
la Plateforme des acteurs français pour l'eau et l'assainissement en Haïti**

Le 12 janvier 2010, un tremblement de terre d'une magnitude de 7,0 à 7,3 a dévasté Haïti, causant entre 250 000 et 300 000 morts, 300 000 blessés et 1,2 million de sans-abris. Cette catastrophe a posé aux acteurs humanitaires des défis considérables en raison de l'ampleur sans précédent du séisme, survenu sur un territoire restreint, difficile d'accès, dans un pays déjà très pauvre, doté d'institutions politiques faibles et d'installations d'eau et d'assainissement insuffisantes et vétustes. La réponse humanitaire à la crise haïtienne a été marquée par un foisonnement d'initiatives, impliquant des acteurs divers, qui ne se connaissent pas et échangent peu, dans un cadre institutionnel mal connu et en pleine évolution.

Face à ces problèmes, en France, le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (MEDDTL) a souhaité la création d'une Plateforme des acteurs français pour l'eau et l'assainissement à Haïti, pilotée par le Programme Solidarité-eau (pS-Eau), afin de mieux répondre au fort besoin d'échange d'informations et de concertation exprimés par les acteurs français. Cette plateforme, en place depuis avril 2010, regroupe désormais environ 150 acteurs français impliqués en Haïti : associations, collectivités, ONG, fondations, agences de l'eau, organisme de recherche et de formation, administrations, etc.

Les objectifs spécifiques de la Plateforme sont les suivants :

- faciliter les échanges entre tous les acteurs français concernés et avec les acteurs haïtiens ;
- recenser et mettre à disposition l'information sur le secteur de l'eau et de l'assainissement en Haïti ;
- renforcer les actions en faveur de l'eau et de l'assainissement sur certaines localités ou territoires haïtiens en développant une concertation multi-acteurs, et en s'appuyant sur les relations de coopération décentralisée franco-haïtienne ;
- susciter de nouveaux partenariats de coopération portant sur l'eau et l'assainissement.

Afin d'atteindre ces objectifs, la Plateforme s'appuie sur un comité de pilotage représentatif de la diversité de ses membres, un secrétariat permanent confié au pS-Eau, et un site Internet (www.pseau.org/haiti-eau), qui assure le relais de l'information entre les acteurs, et entre les deux espaces, français et haïtien.

A l'occasion de la première réunion plénière de la Plateforme, le 20 mai 2010, beaucoup d'acteurs ont salué l'intérêt d'une telle initiative, qui permet à chacun de savoir qui fait quoi et où, d'informer sur le cadre sectoriel (grâce à la mise à disposition de documents nationaux et de textes réglementaires), et d'aider au renforcement des communes.

La Plateforme s'attache maintenant à encourager la mise en place d'une « Plateforme miroir » en Haïti, pour animer une dynamique de réseau des acteurs haïtiens du secteur de l'eau et de l'assainissement. Les deux plateformes pourront ainsi travailler en étroite collaboration, pour mettre en relations les acteurs, les appuyer dans le montage de leurs projets, et assurer un relais d'information (entre Haïti et la France, entre les acteurs de terrain et les acteurs institutionnels en Haïti et en France).

La mission effectuée du 11 au 18 Juillet 2010 en Haïti par le pS-Eau pour le compte de la Plateforme française a réalisé un pas en avant dans ce sens. Cette mission a permis de constater que la Plateforme répond effectivement aux exigences d'information et de coordination, exprimées d'un côté par les acteurs et de l'autre côté par la direction nationale d'Eau potable et Assainissement (DINEPA). Elle permet aussi très utilement d'informer les acteurs français sur le cadre institutionnel haïtien, et la DINEPA sur les projets français pour, au besoin, les mettre en relation.

Toutefois, beaucoup reste encore à faire car la concertation entre les nombreux acteurs du secteur est loin d'être effective. On constate notamment deux clivages, l'un entre acteurs anglophones et acteurs francophones, l'autre entre acteurs d'urgence et acteurs de développement. Les acteurs présents en Haïti révèlent également qu'il y a un toujours un fort besoin de cartographie/recensement et de coordination sectorielle sur le terrain. Les deux plateformes, française et haïtienne, seront donc amenées à travailler au cours des prochains mois en vue d'améliorer ces aspects, et de renforcer leurs liens réciproques via l'inventaire des actions en cours et l'organisation d'ateliers d'échanges.

Sources : site Internet de la Plateforme (www.pseau.org/haïti-eau) ; Céline Noblot, chargée de mission pS-Eau, animatrice de la Plateforme.

2.1.2. Relation avec les bailleurs de fonds

Les difficultés des acteurs humanitaires dans la recherche de financements

Un aspect fondamental du travail des acteurs humanitaires consiste en la recherche de financements pour leurs actions. Il existe deux sources de financements principales : les dons des particuliers, et des fonds alloués par des bailleurs sur la base de projets spécifiques (en réponse à des appels d'offre ou suite à des négociations *ad hoc*). Parmi les principaux bailleurs de fonds qui soutiennent des interventions humanitaires, et qui ont été mentionnés par les acteurs interviewés, on peut citer : l'AFD, l'Union européenne via ECHO, les fonds mis à disposition par les *clusters* WaSH (financements du Fonds des Nations unies pour l'enfance - UNICEF, etc.).

La plupart des acteurs interviewés reconnaissent que les activités de recherche de financement et de « reddition des comptes » aux bailleurs de fonds (compilation de dossiers de demande, rédaction de rapports d'évaluation, etc.) occupent une grande partie de leur temps et qu'il s'agit souvent

de procédures bureaucratiques lentes et compliquées, inadaptées à la rapidité qui caractérise les interventions humanitaires. Les processus formels de demande de financement, avec la présentation de budgets prévisionnels conçus de façon rigide dans les dépenses, le calendrier, etc., obligent les acteurs à s'enfermer dans des cadres d'intervention peu flexibles et peu adaptés.

Les principales difficultés qui ont été soulignées à l'égard du financement sont les suivantes :

- difficulté de trouver des fonds mobilisables très rapidement après une crise ;
- difficulté de trouver des fonds pour financer les phases de diagnostic initial (qui précède forcément la compilation des dossiers de demande) et d'évaluation finale (parfois pas prise en compte dans les documents de projet) ;
- difficulté de convaincre les bailleurs sur l'intérêt de financer des activités de sensibilisation et de promotion de l'hygiène, dont les résultats concrets sont malaisés à chiffrer et l'impact à moyen terme, délicat à évaluer ;
- difficulté de trouver des fonds pour financer la période de transition entre urgence et développement.

Certains acteurs ont néanmoins mis en évidence les progrès appréciables accomplis au cours des dernières années, notamment pour la mise à disposition de fonds rapidement après une crise. Pourtant, des améliorations restent encore souhaitables pour ce qui concerne les autres aspects susmentionnés.

La relation avec les bailleurs de fonds en tant que partenaires techniques

Au-delà du rôle spécifiquement financier, les bailleurs de fonds tels que les agences de développement jouent également de plus en plus un rôle de partenaire technique des acteurs humanitaires. Ils sont en effet dépositaires d'une expertise et d'un savoir-faire accumulés durant les décennies d'expérience de coopération avec les pays en développement, au cours desquels ils ont également pu développer des relations de confiance avec des partenaires nationaux dans beaucoup de pays (personnel des ministères et des directions techniques). Ils disposent souvent de services spécialisés, avec du personnel compétent qui contribue, dans certains cas, à la conception et à la mise en œuvre des projets financés, ainsi qu'à leur évaluation. Ils participent à la définition des standards et des procédures et exercent un rôle fondamental de capitalisation *via* leurs publications scientifiques et l'organisation de conférences spécialisées. Parfois, leurs conseillers techniques sont détachés auprès des services dans les pays partenaires.

Pour toutes ces raisons, et afin d'assurer le lien urgence-développement, il est souhaitable que les acteurs humanitaires travaillent en étroite collaboration avec les bailleurs de fonds, y compris sur le plan technique, notamment dans des situations de sortie de crise et de reconstruction, mais également dans des contextes de crises durables (comme en Palestine) ou de crises récurrentes (comme en Haïti), où les compétences différentes et complémentaires des humanitaires et des bailleurs peuvent s'associer utilement.

Recommandations pour améliorer la recherche de financements et la relation avec les bailleurs de fonds.

- Rendre éligibles les projets à « petit budget » : les bailleurs sont de plus en plus contraints de tenter de réduire les coûts de transaction des projets. Ainsi, il est plus facile d'accéder à des financements pour des projets à gros budgets que de trouver des moyens pour de petits projets innovants. Seules quelques grandes ONG peuvent soumissionner, ce qui conduit à une sorte de monopole. Par ailleurs, quand le projet est trop conséquent, il devient difficile de le piloter efficacement.
- Privilégier la qualité à la quantité : si les indicateurs chiffrés sont importants et permettent notamment de rendre des comptes, certains bailleurs de fonds ont tendance à mesurer l'intérêt d'un projet uniquement en termes de chiffres. L'enjeu réside dans le choix pertinent, car contextualisé, des indicateurs quantitatifs, car les statistiques sont parfois trompeuses. Le nombre de toilettes construites, par exemple, n'est pas nécessairement un indicateur pertinent si celles-ci restent inutilisées. De plus, trop de quantitatif peut desservir le qualitatif.
- Allonger la durée des projets et donc des financements : les bailleurs d'urgence demandent, d'une part, de lier urgence et développement et, d'autre part, insistent sur le caractère « aide d'urgence ». Or, lier urgence et développement demande souvent un temps plus long que celui des budgets des donateurs d'urgence. Au Pakistan, par exemple, où les sources d'eau avaient été détruites à cause d'un glissement de terrain, il aurait fallu analyser les variations saisonnières pendant une année complète afin de bien comprendre les nouveaux emplacements des sources.
- Passer d'une approche projet à une approche sectorielle, et faire en sorte que tous les bailleurs intervenant sur une zone spécifique s'entendent sur cette stratégie d'appui sectoriel (concertation, coordination). En situation de crise, ceci est l'un des objectifs du *cluster* WaSH (plateforme d'échange sectorielle qui agit également en tant qu'intermédiaire avec les bailleurs de fonds, par exemple,

via le mécanisme du *pooled fund*¹⁶). En situation de post-crise et de reconstruction, il revient à l'autorité nationale de référence (direction de l'Eau, par exemple) de piloter les interventions et de définir les stratégies et les orientations sectorielles afin de mettre en cohérence toutes les activités du secteur. Néanmoins, il serait intéressant que

les principaux bailleurs de fonds puissent développer des programmes conjointement afin de mettre en cohérence leurs stratégies et leurs actions. C'est notamment ce que l'AFD réalise avec l'initiative multi-bailleurs dans les Territoires palestiniens.

2.2. Coordination entre acteurs intervenant dans les crises

Compte tenu de la rotation importante des organisations humanitaires et de leur personnel, la nécessité d'améliorer la coordination et de développer des partenariats entre ces organisations est prônée par tous les acteurs interviewés.

Le partage, et surtout la passation, de l'information sont également essentiels pour ne pas « réinventer la roue » à chaque fois qu'un nouvel acteur prend les opérations en main à la suite d'un autre. Pourtant, en amont de toute tentative de coordination, il faut reconnaître que les relations entre acteurs d'urgence sont marquées par une certaine rivalité et compétition, à la fois pour l'accès aux bénéficiaires, pour l'accès aux médias et surtout pour l'accès aux financements.

2.2.1. La coordination est complexe mais indispensable

Tous les acteurs partagent l'avis que le manque de coordination entre acteurs conduit à des résultats contreproduc-

tifs. C'est le cas, par exemple, lorsque deux méthodologies antinomiques sont appliquées dans des zones contiguës : « *une ONG d'urgence a reconstruit des latrines en payant des maçons locaux ; une autre a conduit le projet en s'appuyant sur la participation gratuite des bénéficiaires aux travaux : ce dernier programme a été mal accepté, par comparaison avec l'autre* ».

Il est très important que les acteurs humanitaires harmonisent leurs pratiques, notamment en matière de rétribution du travail des populations locales. De plus, « *pour que la coordination puisse bien fonctionner, il faut commencer très tôt et ne pas minimiser le temps de discussion préalable pour se mettre d'accord* ».

La coordination est également indispensable avec les autorités nationales et locales, sous peine de risquer d'installer des services ou infrastructures inutiles.

Encadré 19. Quand la manque de coordination cause l'échec d'un projet – illustration en Afghanistan

« *Les populations déplacées en Afghanistan ont été relocalisées par l'Office international des migrations sans qu'on soit prévenu. Le résultat a été qu'on a construit un grand nombre de latrines qui n'ont pas servi parce que les gens ont dû quitter le camp plus tôt que prévu. Par conséquent, on a été amené à reboucher les trous : tout le travail précédent a été inutile.* »

Source : entretiens avec les acteurs.

¹⁶ Le *pooled fund* est un fonds commun qui est établi par un consortium de bailleurs pour financer les activités humanitaires dans une crise spécifique. Ce fonds finance les projets des agences des Nations unies et des ONG qui s'inscrivent dans le Plan d'action humanitaire. Pour des informations sur le *pooled fund* en République démocratique du Congo, voir <http://www.rdc-humanitaire.net/>

Les principales difficultés de coordination avec ces acteurs résident, d'une part, dans la recherche de cohérence entre les différentes approches (gage d'une certaine harmonisation) et, d'autre part, dans la nécessité de surmonter les rivalités institutionnelles pour « se partager le travail » de la façon la plus efficace possible.

Certains acteurs ont néanmoins fait l'expérience selon laquelle « *trop de coordination tue l'efficacité de l'action* » car le risque existe de se perdre dans des discussions interminables au détriment de l'intervention immédiate. « Faire cavalier seul » peut parfois se justifier et être gage d'efficacité. Coordonner les réponses d'un grand nombre d'acteurs (il y a parfois plus de 350 ONG sur une même zone !) requiert du temps et de l'énergie, et cela est très complexe : la coordination est certes utile, et même indispensable, mais elle doit être menée de façon efficace.

2.2.2. Focus sur le rôle du *cluster* WaSH¹⁷

En 2005, le coordinateur des secours d'urgence des Nations unies (*Emergency Relief Coordinator*), en collaboration avec le Comité de pilotage inter-agences (*Inter-Agency Steering Committee*, IASC), a initié un processus ambitieux de réforme du système humanitaire au niveau mondial. La réforme avait comme but d'améliorer l'efficacité de la réponse humanitaire, en s'appuyant sur une nouvelle approche, celle des « *clusters* », terme anglais qui signifie groupes, ensembles. L'approche *cluster* prévoit qu'une organisation pilote, désignée pour chacun des secteurs prioritaires d'intervention (nutrition, santé, éducation, logement, etc.), est responsable de la mise en place de la coordination entre acteurs humanitaires réunis au sein de *clusters*. Cette approche permet ainsi de clarifier la division du travail entre les organisations intervenantes, à mieux définir leurs rôles et responsabilités, à simplifier la

Certaines conditions semblent faciliter une coordination efficace :

- la présence sur place d'autorités nationales ou locales fortes, capables d'assurer le rôle de coordinateur et légitimes pour édicter des guides ou des standards qui vont orienter ou harmoniser les pratiques des ONG ;
- la présence, sur le terrain, d'ONG locales ou d'ONG étrangères ayant de l'expérience et une bonne connaissance du contexte local ;
- la flexibilité des bailleurs de fonds, qui permet d'adapter le projet en fonction de l'évolution de la situation et de consacrer du temps et des ressources humaines au « *soft* » dont la coordination fait partie, en opposition au « *dur* » (construction de puits, de toilettes ...).

A titre d'illustration, l'importance d'une étroite collaboration entre les équipes « assainissement » et les équipes médicales est soulignée par tous les acteurs, tant maladies et accès à l'eau et à l'assainissement sont intimement liés.

relation avec les autorités nationales (qui n'ont ainsi qu'un seul interlocuteur officiel), et à rendre la réponse humanitaire plus cohérente, professionnelle, prévisible et redevable (accountable). Pour le secteur WaSH, l'UNICEF a été désignée comme organisation pilote.

Perception du *cluster* par les acteurs, tel qu'il fonctionne aujourd'hui¹⁸

La plupart des acteurs interviewés ont un avis globalement positif du *cluster* WaSH, même si parfois il incarne la « lourdeur onusienne » et peut faire l'objet de quelques critiques. Selon certains, il y a un décalage entre le mandat officiel du cluster et la réalité des faits : « *Le cluster ne fonctionne pas, il a une existence uniquement théorique* ». L'approche cluster est critiquée en raison du risque de

¹⁷ Pour plus d'informations sur l'approche *cluster*, voir *Cluster Approach Evaluation 2, Synthesis Report* : <http://www.humanitarianinfo.org/iasc/pageloader.aspx?page=content-news-newsdetails&newsid=142>
¹⁸ Voir l'article de synthèse concernant l'évaluation du cluster WASH : <http://www.odihpn.org/report.asp?id=3050>

« formater » une réponse qui ne sera pas adaptée aux différents contextes : « Le cluster est en effet le lieu par excellence de la réponse d'urgence formatée avec ses bladders et ses pit latrines ! ».

Beaucoup d'acteurs se montrent pourtant satisfaits du fonctionnement des *clusters* : « Par rapport à mon expérience, le cluster dans le domaine de l'eau-assainissement-hygiène marche assez bien ». « Les clusters vont nous ouvrir des portes au ministère de l'Énergie, ministère de l'Économie, ministère de la Santé et de l'Éducation... ». « La réforme des Nations unies de 2005 a fait un pas en avant dans le sens de l'amélioration de la coordination, et c'est pour cela qu'on a rejoint le cluster WaSH ».

De façon générale, l'efficacité des *clusters* varie en fonction des cas : « Leur rôle est indispensable et il est reconnu par tout le monde. Après, c'est très variable d'un pays à l'autre, ça dépend... il y a des pays où il est très bien mené et où il est très efficace, il y a d'autres pays où c'est beaucoup moins bien ».

Quelles sont les fonctions du *cluster* WaSH ?

Selon les acteurs, le *cluster* a aujourd'hui concrètement trois fonctions principales, qui peuvent s'exercer indépendamment les unes des autres : information, accès aux financements et coordination.

- Rôle d'échange d'information : la nécessité de rendre compte de ce que l'on fait et d'informer les autres acteurs humanitaires est un préalable essentiel pour la coordination. « On savait très bien chaque semaine qui faisait quoi et dans quelle région. C'était très utile d'avoir toute l'information. On ne peut envisager un programme qu'en vérifiant déjà ce qui existe pour se coordonner avec ceux qui font des choses similaires ».

- Rôle d'accès aux financements : « Un fonds d'urgence a été mis en place dans le cadre de la réforme humanitaire des Nations unies. Il s'agit d'un fonds unique qui est alimenté par des dons de plusieurs bailleurs. Les financements sont ensuite distribués à travers les

clusters : on identifie les besoins des différentes zones, on priorise les zones d'interventions et, en fonction des projets, le cluster propose une répartition des fonds et en général elle est suivie par le bailleur ».

- Rôle de coordination : « Dans le cadre de ce projet, on réalise essentiellement des évaluations de besoins multisectorielles. Ensuite, une personne doit faire le tour de tous les *clusters* pour établir les recommandations en fonction des évaluations que nous avons effectuées ». « Quand nous-mêmes, on ne peut pas mettre en place une action plus durable, on va faire du lobbying au niveau du cluster, pour que d'autres acteurs s'en occupent et, en général, l'UNICEF, qui est leader du cluster, essaye de mettre la pression sur certaines organisations pour répondre aux besoins qu'on a constatés ».

Que devrait être le *cluster* ?

Au-delà de ses fonctions classiques (échange d'information, harmonisation des pratiques, répartition des zones d'intervention, division des tâches en fonction des compétences et des complémentarités), la coordination *via* les *clusters* devrait permettre de stimuler la réflexion collective pour apporter une solution adaptée et durable.

Le *cluster* devrait ainsi permettre de sélectionner, et proposer, des réponses techniques adaptées et utiles sur le terrain : « Par exemple, promouvoir un guide technique sur le nettoyage des puits adapté au contexte, sinon les mêmes erreurs techniques se répètent ». « Engineering in emergencies est un bon ouvrage de référence, mais l'enjeu est l'adaptation au contexte, d'une part, et l'accès à ces connaissances techniques quand on est sur le terrain, d'autre part. »

Le *cluster* devrait collecter et vulgariser les manuels, directives et réglementations des directions de l'Hydraulique, ainsi que les supports de communication existants pour les activités de sensibilisation et d'éducation à l'hygiène : « Dans tous les pays, il existe normalement des kits d'éducation à l'hygiène qui tiennent compte des conditions sociales et culturelles spécifiques. Le cluster devrait aussi aider à aller chercher ces outils qui existent déjà et qui sont rapidement mobilisables ».

2.2.3. Les acteurs de la coopération décentralisée ont-ils un rôle à jouer dans les situations de crise ?¹⁹

Depuis l'adoption de la loi Oudin-Santini, en 2005, on assiste à une augmentation significative du nombre d'acteurs de la coopération décentralisée, notamment avec la mobilisation des agences de l'eau et des syndicats. Environ 300 acteurs de coopération décentralisée sont engagés sur l'eau et l'assainissement, secteur qui représentait environ 18 millions EUR d'engagements en 2009.

Les acteurs de la coopération décentralisée n'interviennent habituellement pas en situation de crise, leur domaine d'intervention étant surtout les contextes de développement. Néanmoins, il arrive qu'ils participent à des projets menés en situations de crise, dans certains cas :

- une catastrophe peut frapper une ville ou une région où une coopération décentralisée avait déjà été établie auparavant et cette coopération se retrouve renforcée par les faits imprévus ;
- à la suite d'une catastrophe, une coopération peut être mise en place pour aider les victimes à reconstruire (ex. : coopération entre la Région Ile-de-France/SIAAP²⁰ et la ville de Gonaïves en Haïti, qui a été inscrite dans la durée après avoir été mise en place en 2004 pour aider les victimes de la tempête Jeanne) ;
- une coopération décentralisée peut exister dans des contextes de crise durables, là où se posent également des enjeux de reconstruction et de développement (ex. : coopération entre les villes de Besançon et de Jéricho, en Palestine, pour équiper le camp durable de réfugiés palestiniens d'Aqabat Jabr ; cf. encadré 20).

De plus, de nombreuses collectivités territoriales françaises sont impliquées dans des actions eau et assainissement en tant que bailleurs de fonds. Dans la plupart des cas, elles n'interviennent pas de façon indépendante mais en collaboration avec d'autres bailleurs comme les agences de l'eau, le MAEE, l'UNICEF, la Croix-Rouge, l'Union européenne.... La contribution des différents acteurs peut être uniquement financière, ou couplée à un appui technique ou à une participation au pilotage de l'action. Parfois, on assiste également à des partenariats entre un acteur de l'urgence, souvent en tant que maître d'ouvrage, et un acteur de la coopération décentralisée en tant que bailleur.

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse a, par exemple, collaboré avec l'ONG Solidarités :

- en 2006 pour aider les populations victimes du tremblement de terre en Indonésie ;
- en 2007 pour assurer l'alimentation en eau potable suite au cyclone Sidr, au Bangladesh ;
- en 2008 pour réhabiliter des infrastructures d'eau suite au cyclone Nargis, au Myanmar.

Globalement, il faut reconnaître que les exemples d'actions de coopération décentralisée dans les situations de crise restent minoritaires. A l'avenir, cependant, il est possible que les acteurs de la coopération décentralisée s'intéressent de plus en plus aux situations de crise et de reconstruction. L'implication des collectivités territoriales dans la Plateforme-Haïti mise en place suite au tremblement de terre de février 2010 témoigne d'ores et déjà de cet intérêt grandissant.

¹⁹ Sources : pS-Eau Ressources en ligne : actions eau et assainissement (http://www.pseau.org/outils/actions/index.php?pgmpseau_id=43) ; AFD et pS-Eau (2010) Bilan et caractérisation de la coopération décentralisée dans le secteur Eau et Assainissement http://www.afd.fr/jahia/webdav/site/afd/users/administrateur/public/Portail%20Eau%20et%20Assainissement/pdf/afd_pseau_bilan_coopdeceau_juin10.pdf

²⁰ Le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne.

Encadré 20. Coopération Besançon-Jéricho : des équipements pérennes pour le camp de réfugiés palestiniens d'Aqabat Jabr

Depuis 2004, la ville de Besançon développe un partenariat avec Aqabat Jabr, camp de réfugiés palestiniens en Cisjordanie, pour mettre en place un service pérenne d'accès à l'eau et à l'assainissement pour les 5 600 habitants. L'existence de ce camp remonte à la première guerre israélo-arabe de 1948, mais l'enlisement du conflit a causé une sédentarisation, et Aqabat Jabr se présente aujourd'hui comme permanent, dans une région caractérisée néanmoins par une instabilité politique, et dans un contexte de crise durable.

Les travaux de réhabilitation du réseau sont en bonne voie. Le nouveau réseau a été inauguré en avril 2010, en présence du maire de Besançon, invité par les autorités du camp. Il ne s'agissait pas seulement d'une visite protocolaire, puisque l'apport de la coopération va bien au-delà des aspects techniques : elle est aussi, comme le souligne l'un des interlocuteurs palestiniens, « *le lien qui permet de rompre l'enfermement géographique et psychologique* », pour une population palestinienne fragilisée par un long conflit. La ville de Besançon finance le programme de coopération à hauteur de 100 000 EUR, dont 55 % au titre du prélèvement autorisé par la loi Oudin sur ses budgets de l'eau et de l'assainissement. Mais le budget requis (380 000 EUR) pour ce programme de coopération a requis également l'appui de nombreux partenaires palestiniens et français : le MAEE, avec l'appui financier du consulat général de France à Jérusalem ; l'Agence de l'eau Rhône, Méditerranée et Corse, et l'Autorité palestinienne.

Source : pS-Eau ressources en ligne : actions eau et assainissement, http://www.pseau.org/outils/actions/index.php?pgmpseau_id=43

2.3. Insertion institutionnelle et relations avec les autorités nationales et locales

Les humanitaires reconnaissent que c'est avant tout aux États qu'incombent la tâche et la responsabilité de fournir une assistance à leurs ressortissants affectés par une crise. L'aide humanitaire internationale ne devrait intervenir qu'à la demande des autorités qui se trouveraient dans l'impossibilité de faire face seules à la gravité de la crise.

Les acteurs interviewés conviennent que toutes les activités devraient être coordonnées avec les autorités nationales et locales même si, dans certaines crises, ces autorités peuvent être très affaiblies, voire délégitimées, et leur contribution au projet peut paraître superflue. Dans de nombreux cas pourtant, les ONG travaillent seules, risquant ainsi d'agir hors le cadre, voire même parfois en opposition aux politiques locales de planification et de développement.

Un objectif important de la collaboration avec les autorités nationales est de pouvoir s'assurer qu'elles ont les capacités de gérer les infrastructures créées pendant

l'urgence, et dont la gestion leur sera confiée une fois le projet terminé. Si ces capacités manquent, il est nécessaire de revoir le choix des infrastructures en conséquence. Par exemple, un projet visant à équiper une zone sinistrée en fosses septiques incluant la fourniture de pompes de vidange, ne serait pas envisageable lorsque la municipalité ne dispose pas des moyens humains et financiers suffisants pour assurer un service technique de vidange des fosses et/ou un exutoire pour les effluents pompés. Lorsque les autorités locales sont absentes ou n'ont pas la capacité de gérer les installations d'approvisionnement en eau potable ou d'assainissement mises en place, la gestion des infrastructures au niveau communautaire s'avère la meilleure option en termes de durabilité.

Malgré la nécessité d'associer les autorités locales, cela n'est pas toujours simple ni anodin. Toutes les actions entreprises dans des contextes humanitaires et concernant l'eau et l'assainissement ont des conséquences importantes sur l'organisation sociale et politique car l'eau est

une ressource clé de la société, un lien social et un facteur de cohésion et de solidarité. Le fait de réhabiliter ou de créer des infrastructures d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, qui seront remises aux autorités, a des incidences en termes de renforcement ou de construction de la légitimité des États, qui va bien au-delà de la fourniture de ces services.

2.3.1. Qu'est-ce que l'« insertion institutionnelle » et pourquoi est-elle fondamentale ?

L'expression fait référence au fait que l'acteur humanitaire « inscrit » son action dans un cadre institutionnel national donné, en relation avec les autorités nationales et locales, et en cohérence avec la législation et les standards nationaux. Cette insertion peut se manifester à des degrés divers et être plus ou moins souhaitable ou plus ou moins faisable en fonction des contextes, et notamment de l'implication possible des autorités nationales comme « parties au conflit ». De façon globale, les acteurs interviewés considèrent que l'État (et les autorités décentralisées, le cas échéant) est l'acteur « responsable » et « légitime » pour garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement à sa population. Ils estiment donc que l'insertion institutionnelle est fortement souhaitable, sinon « indispensable », et qu'elle représente une garantie de pérennité du projet. Malheureusement, les entretiens ont permis de constater la forte tension entre ce principe (directement issu des principes de la Déclaration Paris de l'Organisation de coopération et de développement économiques - OCDE) et une autre famille de principes, ceux de la Good Humanitarian Donorship Initiative (GHDI), qui met en exergue l'importance de respecter les principes humanitaires d'indépendance et d'impartialité.

Parfois, la relation avec les institutions est particulièrement complexe : dans les cas où les autorités en place ne sont pas légitimes (aux yeux des acteurs humanitaires et/ou des populations), ni impartiales, où elles sont même parties prenantes au conflit. Jusqu'où aller sans porter atteinte aux principes d'indépendance, d'impartialité et de neutralité ? Le débat est complexe. En tout état de cause, il est indispensable de trouver les bonnes modalités de dialogue avec les autorités locales et nationales lors de la réponse

humanitaire dans un contexte de crise. En effet, ces dernières ont des rôles très importants à jouer :

- elles autorisent et de légitimation de l'intervention : on ne peut pas intervenir dans un pays sans avoir l'autorisation de l'État en question. Quand on apporte des produits chimiques pour potabiliser l'eau, il faut que ceux-ci soient contrôlés et autorisés par l'autorité nationale en charge (ex. : ministère de la Santé). Associer les autorités a pu permettre, par exemple, d'obtenir des dérogations aux procédures de passation des marchés publics locaux afin de gagner en souplesse et en réactivité dans les situations d'urgence ;
- elles coordonnent les interventions humanitaires : parfois l'État dispose lui-même d'un dispositif spécial pour faire face à l'urgence (plans de gestion, protection civile, pompiers, etc.) en coordination avec lequel les acteurs humanitaires vont être amenés à travailler. En cas d'absence d'une force nationale, l'État reste responsable de la coordination des différentes interventions ;
- elles informent : l'État dispose de cartes géologiques, statistiques démographiques, données sur l'état de santé de la population, et d'autres domaines qui sont des informations indispensables pour que les acteurs humanitaires puissent mieux diagnostiquer les besoins, puis préparer et adapter leur réponse ;
- elles identifient les bénéficiaires : elles sont souvent les mieux placées pour indiquer aux acteurs les populations dans le besoin, afin de distribuer l'aide de façon appropriée ;
- elles fixent des normes et des standards de qualité, souvent établis par la législation nationale en vigueur ;
- elles déclarent l'état d'urgence, caractérisé (dans la plupart des cas) par un régime juridique d'exception, et sa fin, c'est-à-dire le retour à l'« état de normalité », ou à la phase de développement ;
- enfin, elles inscrivent l'action dans une politique nationale et dans une stratégie à moyen et long termes.

2.3.2. Pourquoi s'avère-t-il difficile pour les acteurs humanitaires de travailler avec les autorités ?

Malgré la nécessité, reconnue par tous, de travailler avec les autorités nationales et locales, cela n'est guère facile. Les entretiens avec les acteurs ont permis de mettre en évi-

dence certaines difficultés d'ordre général qui expliquent, mais ne justifient pas, le faible niveau de l'insertion institutionnelle des actions humanitaires :

- hostilité de certains interlocuteurs : « *Au début il y a une résistance ... par exemple, en entrant dans le bureau, on nous a pratiquement dit de sortir du bureau ; on nous a dit : mais qu'est-ce que vous venez faire ? On n'a pas besoin de vous* ». Une certaine hostilité peut être parfois le fruit d'une mise en scène de la part des autorités qui souhaitent tester la motivation de leur interlocuteur et montrer qu'elles sont « en charge ». Dans ces cas, il est important de trouver les bonnes formes du dialogue. Souvent, ce type de position est le résultat d'années de présence d'ONG qui ont fonctionné sur le terrain sans rendre compte, sans échange, ce qui a induit un certain ressentiment de la part des institutions nationales. Un bon dialogue permet en général de recréer des bases de travail acceptables. Dans certains cas, cependant, lorsqu'une ONG n'est vraiment pas la bienvenue, il est préférable de s'en aller ;
- difficulté due au manque de compétences et de moyens : « *Les institutions avec lesquelles on travaille ont souvent des faiblesses, que ce soit en termes de capacités, en termes de connaissances, ou en termes de fonds* ». Pour faire face à cette difficulté, il est souhaitable que l'acteur humanitaire mette en place des activités de renforcement des capacités et essaie d'associer au maximum les acteurs nationaux pour les former ;
- difficulté de « *subir une administration au quotidien* » : C'est le système de la « *prime à l'efficacité à court terme* ». « *On est tenté de se dire : c'est très difficile de travailler avec une administration, de demander l'autorisation, d'attendre qu'elle revienne... alors qu'on pourrait faire tout seul, et on a toujours fait comme ça* ». Les acteurs humanitaires, qui ont parfois tendance à agir de façon autonome, doivent adapter leurs méthodes de travail pour intégrer la nécessité de travailler avec les autorités nationales, en sachant que cela peut impliquer de se soumettre à des procédures plus lentes, qu'il faut néanmoins respecter ;
- difficulté d'avoir à faire à une multiplicité d'interlocuteurs officiels, dont les mandats respectifs ne sont pas toujours très clairs, et qui sont parfois en désaccord entre eux : désaccord entre les échelons local et national, conflit entre partis politiques, etc. Il faut s'efforcer d'associer le plus grand nombre d'acteurs nationaux et de s'assurer de l'accord de tous. Si ce n'est pas possible, il faut essayer d'obtenir au moins l'accord de l'autorité placée au niveau hiérarchique le plus élevé, et celui de celle placée au niveau le plus près du terrain ;
- difficulté de faire face à la corruption : « *Concrètement, ça nous cause des problèmes... des pertes de temps et d'énergie...* ». La corruption est un problème réel auquel les acteurs humanitaires ont parfois du mal à faire face. Chaque organisation a pourtant, sur cette question, ses règles qu'elle se doit de respecter, et notamment celle de ne pas céder. La crainte d'être confrontés à la corruption ne doit pas être une raison pour contourner les autorités locales et nationales, d'autant plus que la corruption est officiellement combattue dans la plupart des pays en développement ;
- difficultés dues aux enjeux politiques ou intérêts cachés : « *Il y a des quartiers qui ont été désignés par les pouvoirs publics comme prioritaires, mais qui ne le sont pas forcément ; la personne en charge désigne le quartier parce que son frère habite là-bas... principalement, ça tourne autour d'intérêts personnels* ». Il faut être très vigilant à l'égard de ces intérêts cachés et essayer de toujours se baser sur des critères objectifs dans l'allocation de l'aide (ex. : paramètres sanitaires, besoin en eau, etc.).

Ces difficultés générales se trouvent amplifiées dans le cas spécifique des États fragiles²¹. « *Cette notion permet d'appréhender une grande variété de situations et de circonstances, comprenant à la fois des pays en sortie de crise, des conflits armés, des contextes de reconstruction, des crises humanitaires ou naturelles ou des situations d'extrême pauvreté* »²². Bien que la définition d'État fragile reste vague, il s'agit d'États qui peuvent être considérés par une partie de la population comme illégitimes et/ou qui ont

²¹ Cf. tableau 1 (Caractérisation du contexte humanitaire).

²² Source : « Position de la France sur les États fragiles et les situations de fragilité », Stratégie validée par le co-secrétariat du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement, le 27 septembre 2007.

des difficultés à assurer le respect des lois sur leur territoire et le fonctionnement des services de base. Dans ces situations, l'insertion institutionnelle des actions humanitaires pose des difficultés particulières : « *Là où les structures sont affaiblies, comme en Haïti, à Madagascar, on voit que l'aide au développement n'accroche pas car elle n'a pas de points d'appui ; la désinstitutionnalisation est telle qu'on ne sait plus avec qui travailler.* » En l'absence, ou en cas de défaillance, d'interlocuteurs officiels avec qui interagir, les acteurs humanitaires doivent parfois remplacer l'État dans l'exercice de certaines de ses fonctions. Pourtant, ce n'est pas toujours la meilleure solution : quand l'État est faible mais quand même existant, il est fortement recommandé de ne pas le contourner et de l'associer au maximum, sinon, on risque de l'affaiblir davantage. Quand il n'y a pas vraiment d'interlocuteurs institutionnels nationaux ou locaux, présents et crédibles, comment faire ? « *Dans ces cas-là, nous, on va travailler directement avec les populations. C'était le cas avant, quand j'ai travaillé en Côte d'Ivoire : on a rencontré les autorités, elles ont été informées... mais elles n'étaient pas en mesure d'être parties prenantes dans le projet, et donc on travaillait avec des comités villageois qu'on avait créés* ».

2.3.3. Comment améliorer l'insertion institutionnelle de la réponse humanitaire ?

Les entretiens effectués permettent de dégager certaines recommandations :

- dans la phase de diagnostic et de formulation du projet, consulter les informations officielles existantes, y compris la législation en vigueur (codes et standards) et la stratégie nationale : « *On part du principe que l'État est responsable de l'application des droits de sa population. Par conséquent quand on intervient avec un État, même un État un peu précaire comme l'État afghan, on travaille avec les indications, les principes, la documentation, les recommandations de l'État. Si jamais on n'est pas d'accord avec leurs directives, on négocie avec eux et on essaie de les orienter* » ;
- adapter les méthodes d'intervention pour prendre en compte la relation avec les autorités nationales et locales, dès le début du projet, afin de préparer le désengagement ;
- afin de faciliter l'obtention des autorisations, il est important de développer avec les autorités une relation fondée sur la connaissance et la confiance réciproques. Il est évidemment préférable que l'acteur humanitaire intervienne dans des contextes où son organisation est déjà présente et connue par les autorités : « *En Birmanie, on était présent sur place depuis quinze ans ; on avait des relations établies avec les ministères ; donc, on a obtenu assez rapidement les autorisations pour intervenir dans le Delta* ». A défaut, il convient de s'appuyer sur des équipes locales qui connaissent le système et peuvent faciliter les liens avec les autorités ;
- pour faire face à la corruption et aux risques d'instrumentalisation politique, « *on peut adopter une approche basée sur les besoins objectifs et sur les indices pragmatiques de vulnérabilité et de risque. C'est une manière de se protéger, et de rester apolitique et neutre* » ;
- quand les autorités sont fragilisées, il est souhaitable de renforcer leurs capacités (*capacity building*) : travailler avec les autorités nationales ou locales, les impliquer dans le projet, c'est également une façon de les former et de leur proposer des méthodes de travail et des modèles de réponse qu'elles vont pouvoir s'approprier et reproduire à l'avenir ;
- dans les cas où l'implication directe des autorités dans le projet est impossible, il faut quand même au moins les tenir informées au lieu de les court-circuiter : « *Dans un cas, l'administration garde une trace de ce qu'on fait et peut donc après capitaliser et gérer ; dans l'autre, elle est totalement désinformée : elle ne sait pas combien de forages ont été faits, combien d'habitants ont été couverts par le réseau...* » ;
- ne pas insister quand il y a hostilité ou impossibilité d'accéder aux populations bénéficiaires : « *En Corée du Nord on n'avait pas accès aux bénéficiaires, c'est le gouvernement qui nous amenait nos bénéficiaires ! Dans ce cas-là, on dit : "Désolé, on sort de nos principes... au revoir". « Quand les autorités ne veulent pas de nous, on ne peut pas faire du forcing. C'est mieux de laisser tomber* ».

2.4. Relations avec les bénéficiaires de l'aide et la société civile

Malgré une adhésion officielle généralisée au principe de participation, les entretiens ont permis de constater que les bénéficiaires et la société civile ne sont presque jamais impliqués dans la conception des projets : leur participation se réduit souvent uniquement à du travail manuel. Selon les acteurs interviewés, la clé d'une participation réussie se trouve dans le recrutement de la « bonne » personne au niveau du personnel local, qui puisse être l'intermédiaire entre les expatriés et les bénéficiaires. Impliquer les populations affectées en situation de crise est difficile, mais il faudrait au minimum que les acteurs de l'aide explicitent leur mandat et soient à l'écoute afin d'identifier avec les intéressés eux-mêmes leurs besoins réels. Dans les contextes où les populations ont subi des traumatismes psychologiques, il paraît souhaitable de travailler avec des professionnels de la santé mentale. Dans tous les cas, il faudrait former les expatriés aux méthodes de participation car celles-ci ne s'improvisent pas. Enfin, il est nécessaire de donner aux populations la possibilité de s'exprimer sur le projet tout au long de sa mise en œuvre.

2.4.1. L'importance de la participation des populations affectées

Lors des interventions humanitaires, on parle de plus en plus de la participation des populations affectées par une crise. Les rapports et manuels consultés soulignent unanimement cet aspect :

- même si, dans l'urgence aiguë, l'objectif n° 1 consiste à sauver des vies, cela ne doit pas diminuer l'importance de la participation, surtout quand la situation se stabilise ;
- il n'y a participation que si les populations affectées prennent activement part aux décisions, aux planifications et aux stratégies ;
- la participation des communautés est un élément clé pour la réussite des programmes d'urgence, pour leur appropriation effective et pour la transition vers le développement.

En règle générale, le manque de dialogue avec les populations et avec les acteurs locaux est souligné systématique-

ment, dans tous les contextes. Quand on interroge les autorités nationales, elles expriment une certaine frustration du fait de ce manque de dialogue : « *Pourquoi les humanitaires ne viennent-ils pas nous parler ? Nous avons des codes, des cartes géologiques, des plans nationaux... Pourquoi ne vient-on pas échanger davantage avec nous ?* ». Ce dialogue ferait gagner du temps aux acteurs humanitaires et éviterait de choisir des technologies différentes de celles du pays et dont la maintenance se révélerait par la suite très difficile : « *Quand un État a fait un choix technologique depuis longtemps, ce qui se traduit par la disponibilité de pièces détachées, pourquoi l'ONG arrive-t-elle avec un autre équipement technique incompatible, et l'installe sans se poser de questions ?* ». Cette approche est vouée à de nombreux problèmes, voire à l'échec. Les populations et les autorités nationales ne comprennent pas cette pratique de la part de certains acteurs humanitaires.

Le constat selon lequel les installations sanitaires seront effectivement utilisées et plus susceptibles d'être entretenues (donc plus durables) si les usagers ont le sentiment d'en être « propriétaires », est également unanimement partagé. Il est donc important de faire participer les futurs usagers tant au stade de la conception des projets que lors de leur mise en œuvre et de leur maintenance.

Cependant, dans certains cas spécifiques, il convient d'être prudent au sujet de ce sentiment d'appropriation, en particulier quand il s'agit de fournir aux populations des installations de nature temporaire, qui sont destinées à être démantelées après la crise. Dans ces cas, afin d'éviter les malentendus et les frustrations, il est nécessaire de bien expliquer et de faire accepter cette démarche aux populations avant de solliciter leur participation pour concevoir et réaliser des installations qui seront utilisées seulement pour un temps court.

Le chapitre 9 du manuel du praticien *La Participation des populations affectées par les crises dans l'action humanitaire*, écrit par le Groupe URD et publié en 2003 par l'Active

Learning Network for Accountability and Performance in Humanitarian Action (ALNAP, Réseau d'apprentissage actif pour l'obligation de rendre compte et la performance dans l'action humanitaire) est consacré à la participation dans les programmes d'eau et d'installations sanitaires. Il propose des méthodes, des conseils et des mises en garde pour ancrer la participation des populations à toutes les étapes d'un programme WaSH.

Une méthode facilitant la participation citée par l'OMS consiste à repérer les organisations sociales et les structures communautaires, y compris – voire surtout – celles qui sont informelles, en contexte aussi bien urbain que rural. Faire participer les populations permet notamment de mieux répondre à l'impératif (cité au chapitre précédent) d'analyse du contexte au cas par cas. Le degré de participation des usagers est déterminant pour la réussite du projet car cette participation favorise l'appropriation de la part des bénéficiaires, qui est en soi une garantie de pérennité. Pourtant, en contexte d'urgence, trois grandes difficultés apparaissent :

- manque de temps et réponse standardisée : dans

l'urgence, on a tendance à mettre en place des solutions standardisées, sans prendre le temps d'analyser le contexte et de discuter avec les populations ;

- populations non réceptives (choc psychologique, douleur) : « *Parfois, quand vous êtes dans des situations de grande fragilité ou de grande détresse, les populations sont incapables de prendre des décisions. Tous les gens avec qui on parlait avaient perdu, la veille au soir, toute leur famille...* ». Lorsque les gens ont tout perdu, la participation doit être envisagée avec de la finesse et une grande prudence. Aux dires des acteurs interviewés, dans les premiers jours d'une crise, il ne faut pas trop demander aux populations traumatisées : « *Dans l'urgence, le souhait des gens est bien souvent d'avoir de l'eau rapidement : l'approche participative a du sens plutôt dans les semaines ou dans les mois qui suivent* » ;
- en phase d'urgence aiguë, et plus particulièrement en cas de risque majeur d'épidémie, la participation n'aurait pas sa place. « *Dans certaines situations extrêmes, où l'impératif premier est de sauver des vies à tout prix, le respect des cultures des populations est relégué au second plan* ».

Encadré 21. Comment faire participer des populations en situation de grande détresse ? Paroles d'acteurs de terrain

Plusieurs expériences de terrain montrent que la motivation à participer des populations victimes d'une crise dépend en grande partie de leur niveau de richesse. « *D'habitude, on a tendance à croire que plus une population est riche, moins elle est motivée pour participer, et au contraire qu'une population pauvre va avoir très envie, de participer aux projets. En réalité, des personnes qui ont tout perdu en raison de la crise et qui se trouvent dans une situation de grande détresse, auront d'autres priorités que de participer aux activités des ONG ; leur principale préoccupation sera de trouver les moyens de survie* ». Dans les faits, on constate qu'une population extrêmement pauvre n'a aucune motivation pour participer, et que la motivation va augmenter avec la richesse, jusqu'à un certain point, à partir duquel la motivation va commencer à redescendre.

Or, il se trouve que les humanitaires travaillent souvent avec les plus pauvres des plus pauvres : « *Afin de susciter, chez ces personnes, la motivation pour participer, il faut essayer d'augmenter leur richesse jusqu'au point où ils vont avoir envie de participer (niveau optimal de motivation), parce que motivation signifie appropriation du projet. Une population qui n'est pas motivée pour un projet ne va pas se l'approprier* ». Toute la difficulté réside dans l'estimation du niveau de richesse nécessaire.

Cette logique a été adoptée par ACF dans un projet avec les Phnong, population vivant entre le Cambodge et le Vietnam, en situation de grande détresse. « *Au début, l'idée était que les hommes du village allaient creuser les puits et qu'ACF allait s'occuper de la structure en béton, de la formation, de la maintenance et de la sensibilisation à l'hygiène. Or, la population était très démotivée car les hommes ne pouvaient pas se permettre de creuser gratuitement alors que leur préoccupation principale était de faire rentrer de l'argent pour subvenir aux besoins de la famille. En proposant une rémunération pour le travail, cela a motivé tout le monde et ensuite le projet s'est très bien passé* ».

Source : entretien avec les acteurs.

2.4.2. Comment aller au-delà du travail manuel et améliorer la participation des populations en contexte d'urgence ?

Il y a un certain risque à considérer la participation des populations simplement comme une contribution physique au travail manuel. Par ailleurs, le fait de rémunérer ou non les bénéficiaires pour leur travail est une question qui se décline au cas par cas, en fonction de l'analyse de chaque situation.

Si l'on souhaite encourager une réelle appropriation, il s'avère indispensable que la participation prenne d'autres formes pas seulement « physiques ». Il est notamment important d'impliquer la population dans la formulation du projet. Si l'on arrive avec un projet préconçu, quand on essaye de le mettre en œuvre, on se rend compte parfois qu'il ne répond pas aux besoins réels des populations. De plus, si les populations ne sont pas impliquées dès la phase de conception du projet, elles auront du mal à se l'approprier par la suite. Cependant, quelques fois, certaines décisions relatives au projet sont dictées par les règles et les standards en vigueur dans le pays, sur lesquels l'opinion de l'ONG ou des populations n'a pas d'influence.

La participation des populations locales peut aussi prendre d'autres formes. Le travail avec des équipes locales et les activités de formation et de sensibilisation à l'hygiène peuvent être considérées comme des moyens d'entrer en contact avec la population, de mieux la connaître, de l'impliquer, et de faire remonter ses besoins, ses avis et ses attentes sur le projet : « *La formation est une forme intelligente de participation* ».

Dans certains cas, lorsqu'il s'agit de prendre une décision concernant un sujet très technique, les populations ne disposeront pas forcément des compétences nécessaires pour émettre un avis en connaissance de cause. De toute façon, même dans ces cas, il est au minimum indispensable de parler aux populations pour expliciter le mandat des humanitaires : « *Il faut que les populations sachent qui on est, pourquoi on le fait... Il faut qu'on soit à l'écoute aussi et qu'on diffuse certains messages...* ».

Les entretiens réalisés ont permis d'identifier quelques bonnes pratiques permettant d'améliorer la participation des populations, à savoir :

- reconnaître l'importance du personnel local : « *La clé de la participation est d'avoir recruté la bonne personne locale dans l'équipe* » ; « *On n'a pas le temps de suivre le processus de participation communautaire, donc, il faut faire confiance à la structure traditionnelle et il faut s'appuyer sur le staff local. Si on doit organiser une réunion avec la communauté, le staff local va savoir comment faire* » ;
- reconnaître l'importance du relais local : selon certains acteurs, la participation bénévole des bénéficiaires aux travaux physiques ne peut être que temporaire (2 ou 3 jours). Les populations voient apparaître rapidement d'autres préoccupations : reconstruire leur maison, assurer la subsistance de leur famille. C'est pourquoi il est important d'avoir une organisation nationale structurée qui puisse prendre le relais ;
- travailler, si besoin, avec des professionnels de la santé mentale ; se former aux méthodes de participation (la participation ne s'improvise pas) ;
- préparer au préalable des outils de communication : « *Pour faire de la formation en urgence, il fallait préparer à l'avance des supports médiatiques adaptés au contexte, tels que des posters en langue locale* » ;
- soigner la qualité de la relation : donner l'exemple, être à l'écoute et instaurer la confiance : « *Il ne suffit pas d'aller dans le village dans de belles voitures blanches, il faut montrer qu'on travaille dur et qu'on y tient vraiment ; comme ça on acquiert une certaine réputation qui facilite tout par la suite* » ;
- responsabiliser : « *La motivation des gens a été décuplée quand ils ont été responsabilisés, au lieu d'être simplement assistés. On s'est appuyé sur des compétences locales, donc ils se sentaient valorisés* » ;

- donner aux bénéficiaires l'occasion de s'exprimer sur le projet durant sa mise en œuvre : il faut que la population ait la possibilité de parler du projet, de faire part de ses remarques qui vont pouvoir aider à réorienter le projet en conséquence. A cette fin, il faut prévoir des outils de com-

munication qui puissent permettre aux populations de s'exprimer honnêtement et dans la confidentialité (par exemple, un cahier anonyme où il est possible d'annoter des plaintes, des remarques, des suggestions, etc.).

Encadré 22. Focus : le recrutement du personnel local

Le recrutement du personnel local est un élément essentiel, parce que celui-ci va pouvoir fournir à l'acteur étranger des informations très utiles et parce qu'il constitue le premier maillon de la chaîne de la société civile.

La difficulté du recrutement de « *la bonne personne* » réside dans le fait qu'il n'y aurait pas vraiment de méthode éprouvée et reconnue pour ce genre de procédure. Il s'agirait d'avoir beaucoup de chance, d'intuition et d'une sorte de sixième sens - le *feeling*, l'instinct - qui s'aiguise avec l'expérience, notamment en matière de gestion de personnel. Par ailleurs, aux dires des acteurs, il ne faut pas hésiter à reconsidérer le contrat de la personne si l'on s'aperçoit qu'elle n'est pas à la hauteur des attentes.

D'éventuels critères de sélection de cette « *bonne personne* » pourraient être les suivants : volontaire, sérieuse, travailleuse, jeune, dynamique, avec un esprit entrepreneurial, influente respectée et écoutée par sa communauté. Ce ne sont donc pas les compétences techniques qui sont les plus importantes, le cas échéant, ces personnes « clés » vont pouvoir être formées. La capacité à traduire et ainsi faire le lien linguistique et relationnel entre les acteurs de l'aide et les populations affectées s'avère également indispensable dans la plupart des cas.

Source : entretiens avec les acteurs.

3. Désengagement, quelle pérennité de l'action humanitaire ?

La pérennité des projets d'aide humanitaire est considérée de façon courante par les interlocuteurs comme le critère majeur de réussite de leurs projets ; elle est toutefois rarement évaluée, compte tenu du court terme qui caractérise le pas de temps de l'intervention d'urgence. La plupart des humanitaires ne savent pas quel a été le devenir des projets qu'ils ont menés ; en revanche, lorsqu'ils interviennent dans un contexte donné, ils constatent souvent que les projets des autres n'ont pas été pérennes.

Une problématique récurrente liée aux soucis de pérennité est celle des mécanismes économiques envisagés pour financer la maintenance. Ceux-ci sont extrêmement variés : les solutions doivent être adaptées au cas par cas, avec les populations concernées et sans avoir peur d'innover.

Les entretiens ont permis de dégager quelques recommandations sur cette question :

- « *décloisonner* » les acteurs de l'urgence et du développement²³ ;
- adapter l'intervention en fonction de l'évolution de la crise ;
- privilégier la qualité par rapport à la quantité ;
- trouver le bon équilibre entre *hard* et *soft* ;
- penser les stratégies de désengagement le plus tôt possible en passant le relais à des structures locales ;
- calibrer le contenu des projets en fonction de leur durée ;
- enfin, il paraît important d'envisager le lien urgence-développement et le désengagement à travers les programmes de prévention et de préparation aux situations de crise (*disaster risk reduction*).

3.1. Les stratégies de désengagement

3.1.1. De la nécessité d'« accompagner » une crise, en lien avec les acteurs du développement

La plupart des acteurs de l'urgence sont attentifs à ne pas aller trop loin dans la construction d'infrastructures, à ne jamais remplacer les systèmes locaux de distribution d'eau et d'assainissement, à privilégier les installations simples et légères qui soient faciles à démanteler ou bien qui puissent être aisément gérées par les populations locales.

Aujourd'hui une majorité d'acteurs humanitaires sont conscients que leur mandat ne cesse pas une fois la phase d'urgence aiguë terminée : ils reconnaissent que l'accompagnement dans la durée est nécessaire pour passer de l'urgence à la réhabilitation, puis à des processus plus durables, et qu'une stratégie de désengagement doit permettre d'adapter les exigences techniques aux possibilités d'appropriation par les populations, gage de durabilité.

²³ Les acteurs de l'urgence et du développement travaillent en parallèle avec des logiques différentes. Un véritable hiatus institutionnel en termes de partenariat et de financement entre l'urgence et le développement demeure aujourd'hui ; or cette phase intermédiaire est fondamentale pour garantir un accès durable à l'eau et à l'assainissement.

Pourtant, dans certains cas (en Afghanistan, en Palestine ou au Tchad par exemple), le passage d'une urgence aiguë à une crise durable doit être mieux pris en compte. Souvent, la réponse humanitaire d'urgence est bonne mais la transformation d'une intervention ponctuelle en l'accompagnement

d'une crise durable reste insuffisante, voire inexistante. Il est dans ces cas nécessaire de changer de paradigme, afin d'évoluer vers des prestations différentes avec des technologies moins coûteuses, une fois la phase de première urgence passée.

Encadré 23. L'approvisionnement en eau à Port-au-Prince, entre urgence et développement

Une pratique assez unique a été développée au début des années 1990 à Port-au-Prince : la production et la consommation d'eau traitée en osmose inversée. Sans goût de chlore, pouvant être produite avec des infrastructures de petite taille, l'eau « inversée » se vend partout. Elle est néanmoins beaucoup plus chère que l'eau chlorée distribuée par la CAMEP et théoriquement potentiellement plus dangereuse : l'effet du traitement s'arrête à la sortie de la bouteille, du sachet plastique ou du robinet car, à l'inverse du traitement par le chlore, il n'y a pas de rémanence du traitement. On met l'eau dans un verre sale et elle devient immédiatement sale alors que le chlore continue son effet pendant plusieurs jours. Des habitudes très fortes existant avant le séisme ont été encore renforcées et les ONG ont rarement pris en compte cette question : certaines pensaient même que l'eau CAMEP était aussi traitée en osmose inversée alors que seuls les distributeurs privés avaient recours à cette technique bien plus rémunératrice. Par contre, le réseau CAMEP était souvent défectueux bien avant le séisme, ce qui entraînait des pollutions par infiltration très fréquentes, et avait largement décrédibilisé le service métropolitain.

La priorité du secteur de l'eau est le désengagement du système de distribution par camion citerne, compte tenu de coût et de son absence de durabilité. Quelques expériences de réhabilitation d'anciennes sources dans les hauts de Canapé Vert (ACF) et le travail mené par le GRET avec la DINEPA devraient permettre d'identifier des stratégies de sortie de ces approches de transport par citerne (créant par ailleurs des habitudes de dépendance). Un important travail de communication sur les questions de chloration de l'eau et les dangers de l'eau à osmose inversée devra être réalisé afin de permettre la mise en place d'un accès à l'eau moins cher pour les populations, et assurant une viabilité de la société métropolitaine CAMEP. Pour cela, les expériences d'appui aux comités des bornes-fontaines telles que développées par le GRET devraient être partagées avec l'ensemble des acteurs.

Source : Groupe URD, diverses évaluations en temps réel.

L'expérience montre que ce n'est pas l'analyse, ou la prise de conscience du « fossé » entre logiques d'urgence et logiques de développement qui fait défaut, mais plutôt la mise en œuvre des recommandations logiques qui en découlent, afin de mieux lier urgence, réhabilitation et développement, à savoir :

- anticiper le développement dès les actions d'urgence²⁴, et vice-versa, *i.e.* développer les capacités par rapport aux nouvelles crises à venir, aux nouveaux enjeux, afin de concevoir les stratégies pertinentes²⁵ ;

- rendre compatibles les choix méthodologiques et les pratiques adoptés en situation d'urgence avec les politiques de long terme et les enjeux structurels ;
- encourager le mariage de savoir-faire (le lien entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement – LARD – est avant tout un lien de méthode) ;
- encourager l'exploitation, par les développeurs, des connaissances locales acquises par les urgentistes, et vice-versa (la transmission des informations utiles doit se faire dans les deux sens) ;

²⁴ Anticiper les enjeux de développement dès les actions d'urgence peut se faire en travaillant sur la gestion des ressources, la durabilité et la résilience des solutions techniques et sociales mises en place (type de pompe, modalités de gestion des eaux usées et des latrines, etc.).

²⁵ Assurer une sensibilité affinée aux risques sociopolitiques auprès des développeurs, notamment dans leur affichage aux côtés de l'État, surtout si celui-ci est potentiellement l'une des parties à un conflit.

- considérer en permanence la population comme la seule continuité humaine de l'intervention ; cette considération doit guider les choix faits avec la population concernée, puis l'action.

De nombreux échanges lors du séminaire organisé par l'Académie de l'eau et le Groupe URD, le 30 novembre 2009, au siège de l'AFD (Paris) sont venus confirmer la difficulté de créer un lien opérationnel entre acteurs de l'urgence et acteurs du développement : « *Pourquoi n'y a-t-il pas encore suffisamment de ponts entre les spécialistes du développement et les ONG qui travaillent dans les situations de crise ?* » ; « *Pourquoi les propositions qui ont été formulées il y a longtemps sur ces questions, n'ont pas eu de suite ?* ».

Outre la question de la transition entre urgentistes et développeurs, les deux catégories d'acteurs devraient

réfléchir ensemble aux moyens de permettre aux populations concernées, progressivement et dans la mesure du possible, de se prendre en charge elles-mêmes, y compris (et surtout) sur le plan économique.

Dans le contexte spécifique des camps de réfugiés ou de déplacés, comme au Tchad, le problème n'est pas de passer de l'urgence au développement, mais de passer du mode « urgence aiguë » (quand les gens arrivent assoiffés et s'installent dans les camps) au mode « crise durable » : on constate que, trois mois après la crise, les gens sont installés, les mécanismes de résilience se sont mis en place, les besoins et la réponse technique à apporter ne sont plus les mêmes qu'avant. C'est dans ce passage qu'il y a un travail créatif à effectuer pour développer des outils permettant de répondre dans la durée aux besoins des populations concernées.

Encadré 24. Les stratégies d'autonomisation de l'est du Tchad

L'ensemble des acteurs humanitaires intervenant dans le secteur de l'eau et de l'assainissement à l'est du Tchad font le même constat : la réponse apportée en phase d'urgence (au moment de l'arrivée massive de réfugiés en 2003 et de déplacés en 2006) n'est plus adaptée à la situation de soins et maintenance (*care and maintenance*). Les installations de la période d'urgence, qui fonctionnent encore largement dans les camps, s'avèrent trop coûteuses et peu maîtrisables par les populations affectées. Leur gestion dépend fortement des humanitaires. Par ailleurs, elles favorisent l'assistanat des populations en cause²⁶.

Ces constats sont intégrés depuis 2008 par plusieurs acteurs humanitaires dans leurs stratégies d'intervention à l'est du Tchad, qui sont alors appelées « stratégies d'autonomisation ». Il s'agit, avec la collaboration des autorités administratives et traditionnelles, de favoriser la participation des réfugiés et des populations hôtes et la simplification des techniques (notamment le remplacement des systèmes d'exhaure fonctionnant avec de puissants générateurs par des pompes à motricité humaine) pour permettre l'appropriation, par les populations, des techniques d'approvisionnement en eau potable et de sa consommation.

La réussite de la participation des populations et de leur appropriation des installations hydrauliques dépend de la qualité du dialogue et des interactions avec les acteurs humanitaires. Les interventions de types sensibilisation, organisation sociale (comité ou autre mode de gestion) et renforcement des capacités (*soft*), deviennent alors essentielles par rapport aux prestations dites *hard* qui concernent principalement la réalisation des ouvrages hydrauliques. Les révoltes, parfois violentes, des populations au moment du remplacement des équipements d'urgence par des moyens d'exhaure de l'eau à motricité humaine traduisent une insuffisance de dialogue entre acteurs humanitaires et populations affectées, lequel devrait en toute logique aboutir à la collaboration, à

²⁶ Les solutions d'urgence suivent généralement le même schéma : réalisation d'une série de forages sur un espace donné (station de pompage), généralement situé à proximité d'un ou de plusieurs wadis, le ou lesquels se trouvent par exemple à la périphérie du camp. La grande majorité des forages sont équipés de pompes immergées, alimentées par un groupe électrogène. L'eau est ainsi pompée et envoyée soit directement au niveau d'un réservoir (château d'eau), où elle est chlorée puis distribuée au niveau de rampes de distribution réparties dans le camp, soit dans un réservoir intermédiaire où elle est chlorée puis renvoyée vers le château d'eau d'où elle sera distribuée.

l'acceptation de l'évolution de la réponse et à des mécanismes de gestion élaborés collectivement. Ce volet soft demande du temps ainsi que des ressources humaines appropriées (compétences techniques en méthodes participatives). Malheureusement les réalisations dans ce domaine sont difficilement mesurables, vérifiables et, donc, rarement financées par les bailleurs de fonds.

Source : Groupe URD, <http://www.urd.org/spip.php?article140>.

3.1.2. De la nécessité de « passer le relais »

Le passage de relais est une préoccupation majeure de tous les acteurs humanitaires. Certains mettent en avant la notion d'ONG « biodégradable », car « une ONG qui réussit est une ONG qui disparaît ». Cette nécessaire « disparition » doit s'anticiper : il convient de penser les stratégies de désengagement le plus tôt possible. « *La première difficulté du désengagement est que, en raison de la précipitation, on ne s'y intéresse souvent que tardivement.* ». De plus, il faut estimer l'investissement en temps que cela suppose, et calibrer le contenu des projets en fonction de leur durée. Si, après un certain temps, il paraît évident que l'intervention va devoir durer beaucoup plus longtemps que prévue, car les conditions initiales ont changées, il faudrait modifier le projet en conséquence et s'orienter vers des réponses plus « durables » et vers des modalités d'action qui se rapprochent de celles des développeurs.

Dans certains cas, le risque est en effet de « s'enliser » dans une urgence chronique, sans plus savoir comment en sortir. Aux dires des acteurs, les modes d'intervention initiaux ont tendance à perdurer même au delà de la période strictement d'urgence, sans s'adapter à l'évolution du contexte. Les humanitaires ont tendance à reproduire ce qu'ils savent faire, ce qu'ils ont toujours fait, alors qu'ils devraient adapter leur approche à des situations qui évoluent sensiblement au fil du temps.

« *La crise entraîne une chute dans la qualité de vie, et les ONG qui arrivent veulent remonter très vite au niveau d'avant la crise, et quand celui-ci est atteint, elles ne savent pas s'arrêter. On fait du développement avec des méthodes d'urgence : par exemple, au Nicaragua, nous avons initié*

un processus de développement en voulant améliorer les méthodes de puisage ; mais nous avons utilisé les méthodes d'urgence, c'est-à-dire que nous n'avons pas pris le temps de former les gens et de nous assurer qu'ils avaient les moyens nécessaires. C'est un problème de rythme ».

Il ressort des entretiens réalisés que les organisations humanitaires ont tout intérêt à « passer le relais » aux structures locales, en nouant avec elles des relations de partenariat dès le début des actions d'urgence. Les « structures locales » sont en premier lieu celles qui existent au niveau de la société civile (associations des femmes, organisations de quartier, etc.). Elles n'ont cependant souvent pas de réalité juridique et ont peu de moyens financiers. Il faut parfois trouver une structure intermédiaire : « *La solution idéale c'est de se désengager à travers une ONG locale. Par exemple, au Cambodge, nous avons créé une ONG de forage, ensuite nous avons donné notre matériel à cette ONG, nous l'avons formée, nous l'avons accompagnée pendant plusieurs années, et quand nous sommes partis, nous savions qu'ils allaient continuer à réaliser des forages. Et c'est le cas* ». L'existence de relais locaux (en particulier les ONG de développement) facilite et accélère les stratégies de désengagement et elle est gage de durabilité des projets, puis de développement ultérieur.

Dans les cas où il n'existe pas de structures locales, un acteur humanitaire peut être amené à passer le relais à un autre acteur humanitaire ou à un acteur du développement. Quelques exemples intéressants de collaboration de ce genre ont été cités dans les entretiens (ex. : MSF passant le relais à ACF dans un camp de déplacés au Tchad), mais ils restent malheureusement encore trop peu nombreux.

Encadré 25. Exemple de "passage de relais" suite au séisme de 2005, au Cachemire (Pakistan)

« Au Cachemire, initialement le partenariat avec l'ONG locale représentait pour nous un moyen de distribuer, efficacement et équitablement, les articles d'urgence suite au tremblement de terre, dans un contexte de destruction et de besoins aigus. Mais ce partenariat est allé beaucoup plus loin et s'est transformé en une intéressante entreprise commune entre une organisation humanitaire et une organisation de développement. Pour nous, cela faisait partie de notre stratégie de désengagement du Pakistan ».

Dans cet exemple, la maîtrise des méthodes de développement (telle que l'approche participative) a été le critère de choix de l'ONG locale par l'ONG internationale d'urgence.

Source : entretien avec les acteurs.

L'importance du facteur humain est soulignée par un grand nombre d'acteurs : « *La pérennité des points de distribution d'eau tient aux personnes qui en assurent l'opérationnalité et la maintenance : si elles partent ou tombent malades, c'est fini* ».

Il semble nécessaire de réfléchir davantage à des mécanismes institutionnels qui permettraient de dissocier la durabilité des projets des personnes physiques qui en sont responsables, afin d'avoir des stratégies de désengagement moins dépendantes du facteur humain. Une responsabilité partagée entre plusieurs personnes, ou une gestion explicitement confiée à une structure préexistante (ou nouvelle) suffisamment solide pourrait être envisagée.

Les entretiens ont également mis en évidence deux autres éléments importants qui favorisent la transition de l'urgence au développement : la mise en place de programmes de réduction des risques de désastres, d'une part, et l'attention portée à un équilibre subtil entre activités hard et soft (renforcement de capacités, formation, sensibilisation) d'autre part. Dans les deux cas, privilégier la qualité plutôt que la quantité s'avère une option plus durable.

Aux dires des acteurs, les réalisations WaSH s'avèrent non durables dans les deux cas suivants :

- lorsque l'intervention humanitaire est trop innovante, fournissant (en l'absence d'accompagnement suffisant) des technologies trop éloignées de ce à quoi les gens étaient habitués avant la crise ;
- lorsque les équipements fournis sont fragiles, et donc voués à être détruits lors de la crise suivante.

3.2. La problématique de la maintenance

Globalement, les acteurs estiment que l'un des obstacles importants à la pérennité des projets est le problème de la maintenance. En effet, pour que les installations mises en place par les humanitaires (pompes, bornes-fontaines, réseaux d'adduction...) puissent continuer à fonctionner après le départ de l'acteur étranger, elles nécessitent une maintenance qui requiert une certaine compétence et engendre un certain coût.

Souvent, lorsque les équipements tombent en panne, les populations ne disposent pas des capacités techniques, des pièces détachées et/ou des ressources financières nécessaires pour les réparer, et ils sont rapidement abandonnés. On peut citer des nombreux exemples de projets qui ont échoué pour cette raison. « *Les gens ne payaient pas pour la maintenance tant que la pompe marchait, et le jour où elle tombait en panne, pour payer la réparation, on leur demandait 2 ans, 3 ans d'arriérés, ce qui faisait beaucoup d'argent, ils ne comprenaient pas...* ».

Bien que tous les acteurs s'accordent sur ce diagnostic, dans les faits il s'avère que très peu d'organisations prennent suffisamment en compte cette problématique afin de bien préparer leur désengagement et de garantir la pérennité de leur intervention.

3.2.1. Le choix de l'investissement initial : comment choisir les technologies appropriées, du point de vue technique mais aussi financier

Lors du choix d'une technologie, il faut bien entendu viser l'adaptabilité aux contextes hydrogéologique, socioculturel et environnemental mais, il y a aussi des critères financiers à prendre en considération, afin d'assurer la pérennité du projet (pour ce qui concerne notamment le fonctionnement et la maintenance des installations réalisées).

Il faut, en particulier :

- réfléchir aux ressources disponibles pour les investissements initiaux, ainsi qu'à la part de l'État, du secteur privé et de l'aide internationale dans ces investissements. Afin d'encourager l'appropriation, il est souhaitable que les autorités nationales ou locales et/ou les bénéficiaires contribuent en partie aux investissements initiaux, et non pas uniquement à la maintenance. Entre une mare aménagée, un puits traditionnel, un puits amélioré, un forage avec pompe à main ou un forage profond avec pompe mécanisée, il y a des différences de coûts initiaux très significatifs, et les populations ne disposent souvent pas des moyens financiers nécessaires pour contribuer à des investissements importants ;
- prendre en compte la capacité des populations à assurer le fonctionnement et la maintenance, du point de vue des compétences techniques comme des moyens financiers : « On ne va pas nécessairement choisir de mettre une pompe avec un générateur, si on sait que la population ne va pas pouvoir payer pour le carburant. » ;
- s'assurer de la disponibilité et de l'approvisionnement des pièces détachées sur le marché local : « On sait que, pour certaines pompes, les populations ne peuvent pas se procurer les pièces détachées nécessaires parce que le magasin est trop loin, parce qu'il n'y a pas de routes... Si la pompe casse, elles ne pourront pas la réparer. »

3.2.2. Les mécanismes économiques envisageables pour financer la maintenance

Afin de disposer des moyens financiers pour assurer le paiement de la maintenance, une série de mécanismes économiques sont envisageables.

On peut citer quelques exemples qui donnent une idée de la multiplicité des solutions possibles, qui devront être examinées au cas par cas, en liaison avec les populations locales. Ces exemples sont valables en contexte rural et de camp, tout comme en contexte périurbain (bornes-fontaines, petits réseaux de quartier), en sachant que les enjeux économiques en contexte urbain (recouvrement des coûts pour les grands réseaux d'eau et d'assainissement) vont bien au delà de la problématique de l'urgence, et doivent faire l'objet d'une analyse spécifique (cf. chapitre 1, sections consacrées au contexte urbain). Voici quelques uns de ces exemples :

- la mise en place de comités de gestion auxquels est versée régulièrement une cotisation : « Pour rétribuer le réparateur, il y a une cotisation mensuelle qui est demandée à chaque famille (de l'ordre de quelques centimes). Cette somme est versée au comité de gestion, qui s'occupe de la maintenance » ;
- la vente de l'eau qui permet de mettre de côté l'argent nécessaire pour payer la maintenance : c'est un mécanisme assez répandu qui fonctionne plutôt bien, à condition d'avoir une gestion transparente ;
- le versement d'une dotation initiale assez importante, qui sera mise en réserve dans un fonds destiné aux réparations : « Au début on demande au village de payer une somme non négligeable. Cet argent est mis dans un fonds de solidarité, qui va permettre de faire face aux dégâts éventuels » ;
- la désignation d'une personne responsable, présente en permanence, dont le salaire dépendra du fonctionnement de la pompe : « L'important est que l'activité permette à l'opérateur de générer son salaire. Nous apportons le matériel, et il doit couvrir le prix des consommables et de l'amortissement de la machine » ;

- la cotisation, au moment où la pompe tombe en panne : ce système n'est valable que pour des ouvrages impliquant une maintenance légère et peu coûteuse, car il serait difficile de collecter des sommes importantes du jour au lendemain, et un tel système risquerait de priver la communauté de son point d'eau pendant tout le temps nécessaire à la collecte de la somme pour la réparation ;
- la rétribution du réparateur en nature : certaines communautés rurales ne disposent de liquidités qu'au moment de la récolte, voire pas du tout. Le paiement du service sous forme de troc devrait alors se négocier avec l'artisan-réparateur ;
- la collecte de fonds, grâce aux amendes pour violation du règlement : *« Il y a un règlement qui veut qu'on monte sur la margelle pieds nus ; si on n'enlève pas ses chaussures, on a une amende de 100 francs CFA. Ailleurs il y avait aussi une amende quand les femmes se disputaient entre elles ! »* ;
- le « bienfaiteur » local : parfois, on trouve dans le village, des « notables », qui ont plus de moyens que les autres et qui, pour des raisons de générosité, d'orgueil ou de besoin de reconnaissance, peuvent accepter de prendre en charge les frais de réparation ;
- la suppression (ou du moins quasi annulation) des coûts récurrents ; il est également possible, toujours en fonction du contexte, de proposer des techniques ne nécessitant quasiment aucun coût récurrent (filtration de l'eau de surface, pompes à corde, par exemple) ;
- le prélèvement de fonds, dans le budget général de la commune, pour payer la réparation, dans le cas où il s'agit d'un service fourni par la mairie (propriétaire des infrastructures et également responsable de leur opération et leur maintenance). Dans ce cas, les usagers auront contribué à la réparation *via* les taxes qu'ils auront payées à la commune.

En règle générale, aucune de ces solutions ne sera viable sans une réelle appropriation des installations par les populations elles mêmes, ce qui représente une condition *sine qua non*. Associer au maximum les bénéficiaires au choix des technologies et leur faire décider eux-mêmes les mécanismes de maintenance qu'ils préfèrent est une bonne méthode pour susciter l'appropriation et la durabilité des réalisations.

L'eau doit-elle être gratuite ou payante ?

Faut-il demander aux populations de payer pour l'eau ? Parfois, ce paiement est considéré comme un moyen de récolter des fonds qui vont ensuite servir pour payer le fonctionnement et la maintenance.

Dans les faits, les régimes de tarification de l'eau vont dépendre des contextes, des règlements nationaux, et surtout de la volonté et de la capacité économique des populations. L'exigence d'une réflexion s'impose pourtant aux acteurs humanitaires, qui ont tendance à mettre en place des solutions d'urgence gratuites qui deviennent sur le long terme peu « soutenables » du point de vue financier : *« Quand on est dans une phase d'urgence, on arrive en masse et on distribue de l'aide gratuitement ; si cette phase dure trop longtemps, très vite on passe de l'assistance à l'assistanat ; et après il est difficile pour nous de changer de stratégie vis-à-vis des populations. Les populations qui ont reçu de l'aide gratuitement pendant un certain temps, ne comprennent pas pourquoi au bout d'un moment on leur demande de payer »*.

Il faut, dès le début de l'intervention, réfléchir à la question de l'eau gratuite ou payante. Si l'on décide, avec les autorités et les populations, que l'eau doit rester gratuite, il faut prévoir d'autres mécanismes pour financer le fonctionnement du service et la maintenance des équipements. Sinon, il faut réfléchir dès le début aux modèles tarifaires que l'on souhaite mettre en place. Dans certains cas, l'eau peut être gratuite dans un premier moment, pour la phase vraiment d'urgence, mais elle doit ensuite rapidement devenir payante, et l'on doit s'assurer que les populations sont au courant et d'accord avec cette évolution.

3.2.3. Quelles leçons tirer des expériences de terrain ? Quelques recommandations supplémentaires

- Identifier les pratiques habituelles dans la zone (diagnostic) : dans certaines régions (Somalie, Yémen, villes dans de nombreux contextes), l'eau est normalement payante et il serait contreproductif d'ignorer ou de perturber le bon fonctionnement de ces mécanismes ;
- prévoir, avec les bénéficiaires, les mécanismes de maintenance dès l'élaboration du projet : si les populations sont impliquées depuis le début, elles se sentiront davantage responsabilisées et il sera plus facile d'envisager un mécanisme de maintenance efficace qu'elles pourront s'approprier ;
- clarifier qui est responsable de la maintenance, en conformité avec les règles en vigueur : « *Par exemple, en République démocratique du Congo, les règles sur l'entretien des pompes d'eau sont édictées par la direction de l'Hydraulique, en cohérence avec la politique de l'eau. Elles varient en fonction du type de pompes, des contextes, des régions.* » ;
- tenir compte des capacités et des compétences locales ; il est parfois nécessaire de réaliser une formation à la maintenance ;
- sur les aspects techniques : « *On a voulu implanter cette technologie trop vite et on s'est rendu compte que cela ne marchait pas, parce que les ferronniers n'avaient pas les compétences nécessaires... On avait besoin de former les ferronniers à construire ce genre de pompes* » ;
- et sur les aspects financiers : « *On a fait des sessions de formation pour l'autorité responsable sur place, pour l'aider à améliorer les techniques de gestion, comme le système tarifaire, pour s'assurer qu'elle récupère au moins les coûts de fonctionnement et de maintenance, tout en gardant des prix abordables pour la population* » ;
- encourager l'égalité homme-femme dans les comités d'eau et, si possible, privilégier l'implication des femmes qui s'avèrent souvent plus responsables, notamment pour la gestion financière. Ceci est particulièrement le cas en Afrique ; c'est plus difficile dans des pays comme l'Afghanistan ou la Palestine, où il y a une conception plus restrictive du rôle social des femmes ;
- être très ouvert à l'innovation : les solutions financières possibles sont multiples ; il faut faire travailler son imagination et réfléchir avec les populations locales qui peuvent proposer elles-mêmes des solutions originales et performantes : « *L'idée, elle est venue d'eux ! Ce n'est pas moi qui l'ai inventée, les gens d'eux mêmes avaient décidé de faire cela. Après il y a beaucoup d'autres systèmes qui peuvent également marcher... C'est vrai que cela demande de la créativité* ».

3.3. La préparation et la prévention des désastres comme nouveau lien entre urgence et développement

L'indice de réponse humanitaire²⁷, qui évalue la performance des bailleurs de fonds dans l'assistance aux personnes affectées par des crises, a été publié le 10 novembre 2009 par l'organisation Development Assistance Research Associates (DARA). Cet indice se fonde sur l'initiative Principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire²⁸, adoptée en 2003 par les donateurs, qui insiste sur la nécessité d'investir dans la prévention et la réduction des risques. Le classement 2009 indique que le soutien apporté par les pays riches²⁹ demeure faible malgré la multiplication des conflits et des catastrophes (dont plusieurs sont liées au changement climatique).

Le secteur WaSH n'échappe pas à ce constat. Le défi est de faire entrer pleinement la préparation aux catastrophes à la fois dans les programmes de développement et les stratégies de réduction de la pauvreté, et dans les programmes humanitaires de réponse aux crises : « *Au Pakistan, le programme Disaster Risk Reduction (DRR) ayant permis à une ONG internationale de se désengager correspondait en même temps à un programme pilote permettant à l'ONG locale d'intégrer la gestion du risque et des désastres au cœur de ses projets de développement* ».

Il est utile de souligner l'importance du relais local et des actions concrètes, au plus près du terrain, car ces deux facteurs combinés permettent de contourner les lourdes contraintes que sont la corruption et l'attitude fataliste de certaines populations face aux catastrophes. Il est également très important d'inscrire son action dans le cadre des stratégies nationales, ce qui permet également de les renforcer : « *Chaque pays a son bureau de gestion des crises, parfois avec des moyens importants ; cependant, il n'y a souvent aucune anticipation, aucune prévention des crises récurrentes qui pourtant frappent toujours au même endroit !* ».

L'introduction de la réduction des risques dans les programmes humanitaires est une question qui demande beaucoup de pédagogie auprès des populations et fait toujours l'objet de grands débats parmi les acteurs de l'aide

et les bailleurs de fonds. Toutefois, les humanitaires commencent à comprendre que les réponses d'urgence devraient être les moins fragiles et les plus résilientes possibles aux risques à venir. Il existe quelques cas intéressants, comme celui du Bangladesh, où les acteurs de l'aide commencent à rehausser les puits et même les toilettes, afin de les protéger contre les futures inondations. Ces questions soulèvent à la fois des enjeux techniques et des enjeux de formation et de dialogue avec les populations locales.

3.3.1. Les stratégies de préparation et de prévention élaborées par les humanitaires

La préparation à l'urgence est une question cruciale qui occupe de nombreux acteurs. L'une des stratégies consiste à développer en interne une capacité de réponse d'urgence, prête à l'emploi, sur la problématique eau potable et assainissement.

Cette stratégie peut se décliner par trois types de moyens :

- moyens humains, prenant la forme d'équipes « d'urgence », prêtes à partir ;
- moyens logistiques et matériels spécifiques consistant en « kits » ou réponses préétablies, en fonction d'un certain nombre de situations, et prêts à être déployés ;
- moyens financiers spécifiques : fonds d'intervention d'urgence, négociation de délais de financement très courts avec les bailleurs dans des contextes particuliers, etc.

Ainsi la Croix-Rouge a mis au point des modules standardisés et préorganisés pour répondre de façon ciblée à certains objectifs et échelles ; les investissements sont coordonnés à l'échelle du réseau Croix-Rouge et Croissant Rouge. Depuis 2003, la Croix-Rouge dispose d'équipes de réponses aux urgences – ERU. Elle a également mis au point un système standardisé de circulation de l'information

²⁷ Humanitarian Response Index, HRI.

²⁸ Good Humanitarian Donorship, GHD.

²⁹ La France se classe 20^e sur 23.

et des décisions, permettant notamment aux équipes de terrain de savoir précisément à l'avance quel matériel est en cours d'acheminement, afin de se préparer. Enfin la Croix-Rouge française (CRF) a mis en place trois plateformes d'intervention régionales (Caraïbes, Océan indien, Pacifique sud) qui sont prépositionnées et

régulièrement activées. Dans la même logique, certaines ONG ont créé une cellule d'urgence au niveau de leur siège, rassemblant spécialistes techniques et administratifs. Par contre, la question des aspects financiers (délais de déblocage des fonds d'urgence) reste encore à étudier.

Encadré 26. Exemple d'intervention de préparation et prévention des désastres : le projet ACF de prévention de l'impact des crues du Mékong, au Cambodge

Le Cambodge se trouve en grande partie au niveau ou sous le niveau de la mer. À la saison des pluies, le courant du Mékong s'inverse et provoque de graves inondations. Afin d'alerter la population de la montée des eaux et leur éviter ainsi la perte de leur capital (semences, stocks de nourriture, affaires personnelles, etc.), un premier système de prévention et d'alerte (Early Warning System) a été mis en place en 1998 par le gouvernement et les ONG locales. En 2003, ACF décide de les aider à renforcer ce programme dans la province de Kampong Cham, région particulièrement affectée par les crues du fleuve.

Afin d'informer la population des risques encourus par la montée des eaux, un code couleurs compréhensible par tous, correspondant à trois niveaux d'alerte (vert, jaune, rouge), est mis en place par les équipes d'ACF. A chaque couleur correspond un message simple, diffusé dans les écoles et les communautés, mais aussi par radio FM. Ainsi le niveau vert invite les familles à préparer des sacs de sable pour protéger les habitations et les abris, à remettre en état les bateaux, à préparer les semences, les stocks de nourriture et les affaires personnelles, et à écouter attentivement les bulletins d'information ; le niveau jaune indique qu'il faut évacuer les animaux, mettre à l'abri les femmes et les enfants et se réunir autour du chef du village ; et si l'eau atteint le niveau rouge les personnes doivent évacuer vers les zones sécurisées, en y respectant les règles d'hygiène et en interdisant aux enfants de nager.

Pour que ces messages d'alerte soient connus de tous et que les comportements à adopter deviennent des automatismes, des séances de formation et des exercices sont organisés dans les villages et dans les écoles, avec la collaboration des équipes gouvernementales et de la Croix-Rouge.

Source : entretien avec les acteurs.

3.3.2. Les pistes à explorer

Les mécanismes d'acquisition des connaissances disponibles et les stratégies pour rendre accessible l'information utile constituent un thème de travail important en matière de préparation à l'urgence. L'adoption de stratégies multiscénarios permettrait d'anticiper les contraintes liées à l'évolution des situations.

S'attacher à former systématiquement le personnel des ONG locales et du réseau Croix-Rouge/Croissant Rouge en matière d'urgence, en lien avec les autorités nationales et locales, permettrait d'apporter des réponses dans les premiers jours de l'urgence, phase critique pour les ONG internationales qui ne peuvent pas intervenir immédiatement pour des raisons logistiques. Enfin, la prise en compte de l'environnement dès les plans de préparation à l'urgence, permettrait de limiter l'impact environnemental, une problématique que l'on ne peut plus ignorer aujourd'hui.

3. Désengagement, quelle pérennité de l'action humanitaire ?

Les entretiens ont mis en évidence l'importance de combiner harmonieusement hard et soft. Il faut trouver et promouvoir le bon équilibre entre les deux, pour deux raisons :

- le *hard* seul n'est pas pérenne : « *Les bailleurs veulent du "hard", la construction d'infrastructures, pas de la rémunération de personnel. Mais s'il n'y a pas d'investissement dans la formation du personnel, tout le matériel va être gâché...* ». « *Au Gonaïves, il est important de potabiliser l'eau, mais aussi de former tout de suite des référents locaux* » ;
- ... et le *soft* seul est contreproductif ! « *L'animation sociale ne sert à rien, et peut même être créatrice de frustrations et de tensions, si les infrastructures « promises » ne fonctionnent pas. Dans les quartiers périphériques de Port-au-Prince, si le*

projet a parfaitement géré la distribution, la question de l'approvisionnement de la ressource a été sous-estimée ».

Il faut réfléchir au software et hardware conjointement dans l'élaboration de la réponse, car les choix sur un volet affectent l'autre volet. Par ailleurs, le software demandant du temps, il faut prendre en compte ce paramètre dans les programmes : « *La durée des programmes d'urgence ne permet généralement pas les actions de formation et d'accompagnement nécessaires à la pérennité des reconstructions mises en œuvre. C'est pourquoi il convient de bien réfléchir aux solutions techniques proposées en urgence. Si on sait qu'on n'aura ni le temps, ni le partenaire local pour garantir l'appropriation par les populations, mieux vaut mettre en œuvre des programmes d'aide d'urgence avec du matériel temporaire, démontable* ».

4. Améliorer l'action en travaillant sur les facteurs endogènes des organisations

Le perfectionnement de l'action humanitaire demeure essentiel : capitalisation et partage des expériences, formation permanente et innovation constituent les leviers d'action, tant sur le plan des outils techniques que sur celui des outils méthodologiques.

Les entretiens ont permis de constater que les acteurs ne capitalisent et ne partagent pas suffisamment leur expérience. Le transfert d'informations et de compétences

est considéré comme « rare », que ce soit en interne ou en externe. Les passations de poste et la transmission des connaissances correspondantes sont très courtes, et les évaluations sont encore rares et superficielles. Beaucoup reste à faire pour améliorer ces aspects : si l'importance de cette étape est reconnue, les ressources humaines et financières qui lui sont consacrées demeurent insuffisantes.

4.1. Évaluer pour améliorer

4.1.1 Les critères d'évaluation

L'évaluation est un aspect qu'il faut développer davantage et qui comporte des enjeux complexes ; la question des indicateurs et des critères est toujours cruciale.

Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE a établi une grille de sept critères d'évaluation des projets (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, connectivité, couverture et impact.) qui sont devenus la référence par excellence des acteurs de l'aide.

Pour aller plus loin, le Groupe URD a défini 12 critères de qualité des projets dans l'outil Compas Qualité : 4 sont des critères d'impact et de résultat, 4 sont des critères de processus, et 4 des critères de structure. Ils permettent d'expliquer des problèmes de résultat par des faiblesses dans la structure ou dans le processus. Au delà de la grille du CAD, le Compas prend également en compte d'autres critères, comme « *le respect des populations* » et « *les impacts négatifs à gérer* ».

Le COMPAS constitue une grille d'évaluation innovante qui commence à être reconnue et acceptée par les bailleurs. Elle a été utilisée, par exemple, pour évaluer les programmes du CICR financés par l'Union européenne, pour évaluer l'UNRWA à Gaza en Palestine, pour évaluer l'aide alimentaire de la Commission européenne.

Suivant cette grille, on évite d'opposer critères d'impact, de méthode et de structure parce que l'on considère que les trois catégories sont nécessaires pour dégager des recommandations pertinentes. Grâce aux critères de résultat, on comprend où on est et on essaye d'identifier, en regardant en arrière, quels ont été les problèmes dans le processus, et éventuellement dans la structure, afin d'expliquer les difficultés rencontrées.

Le tableau 3 synthétise les critères d'évaluation du CAD et ceux de l'outil COMPAS Qualité.

Tableau 3. Critères d'évaluation du CAD et COMPAS Qualité

Critères CAD	Critères COMPAS Qualité	Types de critères
Pertinence/justesse	A- Le projet répond à un besoin démontré	Résultats et impacts
Efficacité	B- Les objectifs du projet sont atteints	
Impact (+ ou -)	C- Les impacts négatifs potentiels	
Durabilité Connectedness (connectivité)	D- Le projet vise un impact positif au-delà de l'intervention	
	E- Le projet est cohérent avec le mandat et les principes de l'organisation	Processus
	F- Le projet respecte les populations	
	G- Le projet est flexible	
Cohérence Connectedness (connectivité)	H- Le projet s'articule de façon optimale avec son environnement	Structure
	I- L'acteur dispose des ressources (financières, humaines) et de l'expertise nécessaires pour mener à bien le projet	
	J- Les capacités de gestion de l'acteur sont adaptées à la conduite du projet	
Efficience	K- L'acteur utilise les ressources de façon optimale	
	L- L'acteur utilise les leçons tirées de l'expérience	

4.1.2 Le calendrier de l'évaluation

Une difficulté majeure relative aux évaluations ex post de l'action humanitaire réside dans le fait que celles-ci ont généralement lieu peu après la fin du projet. Elles doivent être prévues dans le budget ; par conséquent, il est rare qu'elles puissent prendre en compte l'impact à moyen et long termes : « *C'est difficile d'évaluer l'impact d'une action d'urgence. L'une des trois grosses frustrations qu'on a en permanence en termes d'urgence, c'est effectivement l'absence de connaissance de l'impact réel* ». Pour faire face à cette difficulté, le Groupe URD a créé deux outils qui commencent à se diffuser largement dans le secteur.

Le premier outil, l'évaluation itérative avec mini-séminaire, correspond à une évaluation répétée à plusieurs moments tout au long de la crise : une évaluation au bout de 3-4 mois (« *en temps réel* ») ; une deuxième au bout d'un an (qui va surtout porter sur les résultats), puis une dernière au bout de 2-3 ans, qui va porter sur les impacts. La méthode a été testée plusieurs fois (notamment en réponse à l'ouragan Mitch, et au tsunami) et s'est révélée être un outil assez

performant qui permet de travailler à la fois sur le processus, les résultats et les impacts. Cet outil a été développé suite au constat qu'au moment où l'évaluation est conduite, l'évaluateur cherche à repérer soit les impacts négatifs, soit les impacts positifs. Or, si l'on fait la somme de ces impacts, on s'aperçoit que, selon le moment où l'on réalise l'évaluation, le bilan « *impacts positifs* » moins « *impacts négatifs* » est variable. Par conséquent, il est important de se donner les outils permettant de juger ces impacts à différentes époques.

Le deuxième outil développé par le Groupe URD est l'observatoire de l'aide humanitaire et des pratiques de reconstruction, qui prévoit la présence sur place d'équipes légères chargées de suivre les programmes de plusieurs organisations dans différents endroits du même pays. Ce dispositif a été mis en place en Afghanistan de 2001 à 2008, et il est en fonction au Tchad depuis début 2009.

Ces deux outils permettent de suivre, d'expliquer et surtout de partager, dans une dynamique apprenante, les résultats des évaluations de la réponse humanitaire.

4.2. L'importance du recrutement, de la gestion des ressources humaines et de la formation des expatriés

Malgré une ouverture récente vers des profils plus orientés vers les sciences sociales, le personnel des organisations humanitaires dans le domaine de l'eau et de l'assainissement a traditionnellement une formation scientifique ou technique, avec un profil d'ingénieur (hydraulique ou hydrogéologique) et/ou d'expert WaSH. Bien évidemment, le secteur demande des compétences techniques très pointues nécessaires à la construction et à l'entretien de puits, forages, captages de sources, réseaux, toilettes, etc. A cela s'ajoutent des compétences en analyse de la qualité de l'eau, de traitement de l'eau potable, d'hydrologie, d'hydrogéologie et d'hydrogéophysique. La présente étude confirme, bien sûr, la nécessité de toutes ces compétences techniques, mais elle souligne également que ces compétences ne sont pas suffisantes pour la bonne réussite des projets et des programmes WaSH.

4.2.1. Un besoin de compétences à la fois techniques et sociales ...

Au cours des entretiens, la question de la formation du personnel des organisations humanitaires a été soulevée à plusieurs reprises. Les acteurs déplorent un manque de compétences techniques suffisantes de la part du personnel issu de formations généralistes en sciences sociales et, à l'inverse, un manque de sensibilisation aux aspects socioculturels de la part d'ingénieurs experts de techniques de type sciences « dures ».

Les services d'eau et d'assainissement ont traditionnellement constitué une spécialité réservée quasi-uniquement aux ingénieurs et techniciens. A titre d'exemple, si l'on consulte, sur le site Internet d'ACF, la rubrique « *Les métiers : l'eau, l'assainissement et l'hygiène* », les profils prévus sont les suivants : hydrauliciens, hydrogéologues, ingénieurs en génie civil, géologues, diplôme en eau et assainissement³⁰. En France, la formation technique de référence pour les

interventions humanitaires WaSH est fournie par l'Institut Bioforce Développement (situé à Lyon), qui propose une spécialisation « Responsable de projets eau, hygiène et assainissement ». Néanmoins, on assiste ces dernières années à une timide ouverture vers d'autres disciplines et, surtout, un recrutement de profils généralistes pour les responsables WaSH au siège, venant de Masters « humanitaires ». Cette évolution ne résout cependant pas le manque d'ouverture vers les disciplines clés des sciences sociales.

Du point de vue des compétences, de manière générale, soit les responsables WaSH issus d'une formation généraliste ou en sciences sociales (ce qui est assez rare) manquent de compétences techniques pointues, soit – ce qui reste encore le cas le plus fréquent – ce sont des ingénieurs non sensibilisés à l'importance des sciences sociales. Or, les compétences nécessaires sont à la fois techniques et sociales, et ces deux profils se retrouvent rarement chez les mêmes personnes, qui ont des approches très différentes. Malgré l'existence de quelques formations spécialisées post universitaires (telle que WatSan pays en développement à Oxford), peu de professionnels ont les moyens d'autofinancer ces formations complémentaires, et sont peu enclins à s'y engager (surtout après 5 ans d'études d'ingénierie). Il faudrait reconnaître que le secteur WaSH relève aussi de l'ingénierie sociale ; or dans les pays occidentaux, rares sont les enseignements qui forment à la gestion sociale de l'eau.

L'évolution des profils de compétences des humanitaires se caractérise aujourd'hui par des jeunes de moins de 30 ans, gérant des programmes d'urgence pour des pays entiers, sans avoir reçu de formation technique, car venant plutôt du secteur juridique ou des sciences politiques. Pourtant il paraît indispensable d'avoir, aux sièges des ONG, quelques professionnels techniquement pointus dans le secteur

³⁰Source : http://www.actioncontrelafaim.org/fileadmin/contribution/2_nos_missions/pdf_actions/WASH.pdf

WaSH. Le problème est que souvent, entre 35 et 50 ans, les personnes expérimentées ne veulent plus aller sur le terrain pour des raisons familiales ou de carrière, ce qui laisse peu de latitude pour le choix des responsables de projets implantés sur place....

Pour pallier, en partie, l'insuffisance de connaissances socioculturelles de la diversité des contextes rencontrés, il serait souhaitable de favoriser une mixité du personnel des organisations humanitaires, qui devrait inclure non seulement des expatriés et des locaux, mais également des professionnels non-occidentaux ayant une compétence régionale. Pour intervenir en Afghanistan, par exemple, les experts WaSH iraniens ou indiens peuvent être très utiles, car ils ont une bonne connaissance socioculturelle des populations locales et du fonctionnement des sociétés, tout en n'étant pas des nationaux et ayant donc un certain recul par rapport aux considérations sociales et politiques *in situ*. Parmi le personnel local, il faut toujours veiller à ce qu'il n'y ait pas que des membres d'une seule ethnie ou d'une seule faction politique, afin que l'aide puisse être apportée de façon équilibrée aux différents groupes sociaux ou ethniques dans le besoin.

4.2.2. ... pour des ressources humaines plus en phase avec les besoins de l'action

Les acteurs interviewés s'accordent sur le fait que « *la réussite d'un projet tient à des personnes* ». Pourtant, il

paraît difficile d'identifier des critères précis pour sélectionner un « *bon staff* ». Un certain nombre de recommandations peuvent néanmoins être formulées :

- « *privilégier la qualité de la relation humaine* » et choisir des personnes disposant de bonnes capacités relationnelles, notamment pour interagir dans des contextes socioculturels différents et évolutifs ;
- « *ne pas improviser* », ce qui implique de mobiliser les compétences techniques et sociopolitiques nécessaires lorsqu'elles sont absentes, par la formation préalable du personnel, ou en allant les chercher dans le « *réseau* » ;
- veiller à ce que les équipes sur le terrain accordent une attention toute particulière aux aspects socioculturels, et disposer d'un référent sciences sociales en urgence (responsabilité des bailleurs qui devraient préconiser plus de sciences sociales) ;
- privilégier, lorsque c'est possible, une « *taille humaine* » des projets et des réponses apportées, voire des ONG elles-mêmes ;
- encourager les partenariats avec le secteur privé pour disposer de compétences techniques spécifiques (notamment en contexte urbain) et favoriser les transferts de compétences.

4.3. Les questions et choix techniques

Bien sûr, il ne s'agit pas ici d'indiquer quelles solutions techniques seraient plus pertinentes, car ce choix dépend très fortement du contexte dans lequel se déroule l'intervention. En revanche, il est important, pour faire face à la diversité croissante des crises, de disposer d'une large gamme de réponses et d'outils mobilisables et adaptés à des contextes spécifiques. La revue bibliographique effectuée lors de la première phase de cette étude a fait le point sur les technologies classiques, les outils existants à développer davantage et sur les récentes innovations techniques.

L'analyse des entretiens a ensuite permis de constater que les systèmes produits localement (la collecte des eaux de pluie, par exemple) ont généralement un impact plus élevé, avec l'avantage supplémentaire de pouvoir être reproduits plus facilement et à un moindre coût. Les systèmes locaux devraient donc être considérés au moins au même titre que les kits (et les gros matériels) d'intervention d'urgence. Ces solutions, développées par plusieurs organismes, prêtes à être déployées aux quatre coins du monde, ne constituent en effet pas la seule réponse possible : les diverses

approches sont complémentaires et non pas concurrentes. Signalons, sur ce sujet, l'ouvrage publié en 2004 par le CICR, Eau, assainissement, hygiène et habitat dans les prisons³¹, qui ne présente pas de technologies véritablement innovantes, mais donne une série de conseils judicieux et de bonnes pratiques intéressantes.

4.3.1. L'état des lieux des pratiques « habituelles »

Un certain nombre de solutions techniques existantes sont habituellement utilisées par les acteurs WaSH intervenant en situation de crise.

- En matière d'approvisionnement en eau potable, on peut mentionner les techniques de *water trucking* (distribution d'eau par camion citerne) ou la distribution d'eau en bouteille, typiques de la première phase de l'urgence (cf. encadré 27). Dans une deuxième phase, il est habituel de mettre en place des stations de potabilisation d'eau (pompée de rivières ou de nappes phréatiques), avec un système motorisé d'adduction en eau potable, distribuée par des bornes-fontaines ou avec un petit réseau.

Encadré 27. Quand l'urgence exige des solutions rapides et temporaires – Bangladesh, 2007

L'inondation au Bangladesh, en novembre 2007, est un exemple de situation où les acteurs ont été obligés d'intervenir très rapidement. La tempête engendrée par le cyclone Sidr, accompagnée de vagues de six mètres de haut, a inondé les lacs d'eau douce situés près du niveau de la mer, laissant derrière elle de l'eau salée imbuvable, et a ravagé la plus grande mangrove du monde, les Sundarbans. Les populations vivant dans les zones côtières se sont trouvées bloquées pendant plusieurs jours sur les petits bouts de canaux non immergés, sans aucun accès à l'eau potable, toute l'eau disponible étant salinisée. Il y avait des besoins urgents auxquels il était nécessaire de répondre très vite : il a donc fallu trouver des solutions rapides et temporaires, comme la distribution de bouteilles d'eau en plastique ou le *water trucking*.

Source : entretiens avec les acteurs.

- En matière de promotion de l'hygiène, les pratiques sont moins standardisées et il existe assez peu de manuels reconnus comme des références au niveau international. On peut néanmoins mentionner l'initiative Participation à la transformation de l'hygiène et de l'assainissement (Participatory Hygiene and Sanitation Transformation, PHAST), promue par l'OMS³².

Il semble difficile de travailler sur la promotion de l'hygiène en contexte d'urgence car la durée des programmes n'est guère compatible avec un changement durable des habitudes et des pratiques dans ce domaine. Améliorer l'assainissement et promouvoir de bonnes pratiques d'hygiène s'avère plus complexe que fournir l'accès à l'eau potable car il s'agit d'éléments très culturels qui relèvent aussi du domaine de l'intime. Afin

de traiter efficacement ces questions, il est ainsi nécessaire de posséder des compétences en sciences sociales (sociologie, anthropologie, etc.).

Toutefois, même en contexte d'urgence, les recommandations classiques fondamentales doivent être transmises aux populations, le lavage des mains constituant le geste essentiel. Il faut cependant faire très attention de ne pas délivrer de messages inadaptés aux conditions matérielles des populations : les gens ne pourront pas se laver les mains au savon s'ils n'ont aucune possibilité de s'en procurer ! Mieux vaut, dans ce cas, promouvoir l'usage de cendres. Dans des contextes d'épidémie (notamment de choléra), l'information et la sensibilisation font partie intégrante de la réponse humanitaire.

³¹ Document téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.icrc.org/fre/assets/files/other/icrc_001_0823.pdf

³² Pour plus d'informations, voir la liste des publications compilées en 2008 à l'occasion de l'Année internationale de l'assainissement (http://www.who.int/water_sanitation_health/hygiene/lys/about/en/index4.html).

A la fois pendant les phases d'urgence et de reconstruction, il est souhaitable que les acteurs humanitaires s'appuient sur les femmes et les filles de la communauté, notamment celles qui sont déjà formées pour les activités de sensibilisation et de promotion de l'hygiène. Un changement de leur comportement aura un impact direct sur la santé des enfants ; elles pourront également aider à diffuser les messages au reste de la population. Les femmes pourront aussi aider les humanitaires à élaborer et diffuser des messages adaptés à la culture locale, les messages prédéterminés nécessitant une mise au point au cas par cas.

- En matière d'accès à l'assainissement, les techniques traditionnellement conseillées dans les premiers jours de l'urgence sont temporaires et les installations généralement collectives avec, de préférence, une séparation des toilettes pour les hommes et pour les femmes. Les toilettes familiales devraient être mises en place dès que possible, car elles sont beaucoup plus facilement appropriables, donc mieux entretenues et l'expérience montre qu'elles sont plus pérennes. A titre indicatif, les standards humanitaires les plus connus préconisent une toilette pour vingt personnes.

Il est essentiel de considérer qu'en réponse à une situation d'urgence, l'assainissement revêt autant d'importance que la fourniture d'eau, notamment pour empêcher la propagation d'épidémies. Cependant, il est très difficile, et il serait même contreproductif, d'énoncer des règles générales à respecter dans tous les cas : en effet, tout dépend du contexte qu'il faut s'attacher à prendre en compte dans toute sa complexité, malgré les impératifs de rapidité d'intervention³³.

Pour la première phase d'urgence, plusieurs options existent en termes d'assainissement. Le « champ de défécation » est à éviter car le risque de contamination par les pathogènes contenus dans les excréta est important. On peut mentionner les tranchées de défécation (profondes ou peu profondes), les toilettes « d'urgence » (peu profondes) ou « à tინette » (*bucket latrines*, c'est-à-dire avec un saut). Il existe aussi les « toilettes sacs » (*packet toilets* ou *flying toilets*) : il s'agit de sacs ressemblant à des

sacs plastiques contenant un mélange d'enzymes accélérant la dégradation des matières fécales. Une variante écologique de cette technique existe depuis peu : l'intérieur des sacs, biodégradables, est recouvert d'urée, afin de dégrader les agents pathogènes contenus dans les fèces en deux à quatre semaines ; le sac se composte pour fournir un fertilisant agricole sain. Enfin, il existe également les toilettes chimiques (*porta-loos*), utilisées quasi exclusivement en Europe et Amérique.

Dans la deuxième phase de l'urgence, les techniques mises en œuvre sont tout à fait similaires à celles utilisées dans les projets de développement. Il existe un grand nombre de toilettes de différents types. On peut mentionner les traditionnelles *pit latrines* (caractérisées par un simple trou dans le sol), les *ventilated improved pit* (VIP) latrines, les latrines améliorées à fosses autoventilées (LAA), les *borehole latrines* (caractérisées, comme leur nom l'indique, par un forage profond), les toilettes à chasse d'eau manuelle, les fosses sceptiques, les toilettes surélevées, les toilettes enveloppées de sable et les *aqua-privies* (dans lesquelles la fosse est remplie d'eau, et un conduit permet d'évacuer le trop-plein par le côté, tandis que les matières solides s'accumulent au fond ; ce système est assez peu efficace sur le terrain). Enfin, il existe une très large palette de techniques d'assainissement écologiques. Comme pour la première phase, il est souhaitable de faire le choix de toilettes familiales plutôt que de toilettes communautaires, car l'expérience montre qu'elles sont beaucoup plus durables (appropriation, maintenance).

Malgré la grande variété des techniques traditionnelles existantes, et face aux grands défis à venir (pression démographique et croissance des villes, changement climatique), les solutions classiques semblent aujourd'hui trop limitées : il manque le développement, la capitalisation et la diffusion de solutions nouvelles (traitement UV de MSF contre l'hépatite E, toilettes écologiques, pompes à corde et filtres à sable, etc.), et il convient d'expérimenter les innovations institutionnelles et techniques, notamment dans les camps, et dans le passage de la crise aiguë à la crise durable.

³³ Pour plus de détails sur l'ensemble de ces techniques, voir Harvey (2007).

4.3.2. Des outils disponibles à développer davantage

Au delà des techniques traditionnelles concernant l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, un certain nombre d'outils existants méritent d'être mieux connus et davantage développés par les acteurs humanitaires.

Tout d'abord, on remarque une faible utilisation des techniques, aujourd'hui classiques, pour identifier la localisation et la profondeur des eaux souterraines. Parmi celles-ci, la cartographie est un instrument indispensable pour avoir une vue d'ensemble du contexte géographique. Le système de positionnement par satellites, plus connu sous le nom de GPS (*Global Positioning System*), peut être fort utile aussi pour obtenir rapidement des cartes de localisation ; la technologie de système d'information géographique (SIG) semble aussi très utile pour les humanitaires en matière de gestion des camps ; en revanche vouloir développer des SIG qui soient gérés à terme par les autorités nationales dans les États fragiles sans support externe demeure prématuré. A noter que, en matière de localisation des nappes, la Croix-Rouge utilise un appareil à résonance magnétique infrarouge (poids 300 kg) développé avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD) permettant de mesurer la profondeur de l'eau souterraine pour optimiser les forages.

Ensuite, il serait souhaitable de développer davantage la diversification de la ressource en eau. La ressource eau de pluie, qui reste particulièrement peu valorisée, devrait être plus souvent employée. Dans certains contextes côtiers avec pénurie d'eau douce, l'eau de mer, voire même les eaux saumâtres, peuvent être utiles, au moins pour l'approvisionnement en eau non destinée à la boisson³⁴.

Concernant le traitement de l'eau destinée à la boisson, les procédés, même anciens, gagneraient à être utilisés davantage ; c'est notamment le cas du filtre à sable (dans toutes ses variantes). L'expérience de la CRF en Indonésie, accompagnée par la Banque mondiale (procédé qui avait

déjà été déployé au Népal), montre que l'outil est simple et réalisable avec des matériaux locaux de faible technicité ; il traite l'arsenic et la pollution bactériologique et son échelle d'utilisation est familiale. L'expérience de MSF sur le traitement de l'eau par ultraviolets (dans le camp de déplacés de Dogdoré à l'est du Tchad, par exemple) est prometteuse en termes de traitement contre l'hépatite E et mérite également d'être développée et mieux connue. Les stations de potabilisation par osmose exigent un procédé complexe et coûteux, qui serait plutôt adapté pour des urgences aiguës et sur un laps de temps court. Mentionnons également l'existence de coagulants naturels (semences de végétaux, fruits, bois...) qui permettent de flocculer puis de clarifier une eau turbide. Ces produits pourraient être utilisables à une échelle familiale, permettant en même temps de développer une activité agricole. C'est le cas, par exemple, d'une suspension de poudre obtenue par broyage des graines d'arbres et d'arbustes appartenant à la famille des moringacées, répandues en zone tropicale.

Pour ce qui relève des procédés d'assainissement du milieu, plusieurs solutions intéressantes méritent d'être mentionnées. Le développement de plantations aux endroits où les eaux usées sont drainées (limitation de l'effet « eaux stagnantes ») en est un bon exemple. La réutilisation des eaux usées et de drainage pour l'irrigation du jardin potager est aussi une option intéressante. Il faut cependant être prudent quant à la nature des eaux usées utilisées à des fins d'irrigation : les eaux vannes, provenant des fosses septiques, ne doivent pas être utilisées en maraichage, de même que les eaux rejetées par les industries. Le tri des déchets (notamment la séparation de la fraction fermentescible), afin de les valoriser par compostage, devrait être encore développé : Sphere encourage le recyclage des déchets par les communautés, pourvu qu'il ne présente aucun risque pour la santé. La pratique du cocompostage des déchets biodégradables avec les matières issues des toilettes sèches et des fosses septiques est également possible.

³⁴ cf. UNHCR (2007).

Enfin, il est important de mentionner les technologies d'assainissement écologique (notamment dans le sous-secteur de la gestion des excréta), connues sous le nom courant de toilettes sèches car elles n'utilisent pas d'eau comme vecteur d'évacuation des excréta. Le principe régissant l'assainissement écologique est la notion de cycle des nutriments et des matières. Les systèmes d'éco-assainissement préservent la santé humaine en confinant et en hygiénisant les pathogènes contenus dans les matières fécales ; ils transforment et recyclent les

nutriments que les excréta contiennent. En effet, dans la nature, les excréta provenant des humains, des animaux et des eaux usées jouent un rôle essentiel dans la construction de sols sains et dans la production de nutriments utiles aux plantes. Les deux grandes familles de toilettes écologiques³⁵ sont les procédés basés, d'une part, sur le compostage et, d'autre part, sur la déshydratation. Cette deuxième grande famille est généralement associée aux techniques de séparation des urines à la source (et, le cas échéant, de séparation des eaux de nettoyage anal).

Encadré 28. Les toilettes écologiques en contexte de crise

La *pit latrine* n'est pas adaptée à la première phase de l'urgence, dans les contextes où le niveau de la nappe est très proche du sol et suite à des inondations ; la bonne solution technique pour la gestion des excréta n'est pas évidente. Les risques de pollution de la nappe phréatique par des infiltrations, depuis les toilettes, d'agents potentiellement pathogènes peuvent être écartés en optant pour un système de toilettes de type écologique en circuit fermé, ou encore à fosse septique vidangeable. Les humanitaires s'accordent sur le fait que l'accès à l'assainissement dans les camps de réfugiés (dont l'emplacement est imposé) demeure une vraie difficulté. La *pit latrine* classique est une impasse technique et environnementale, non durable dans des contextes densément peuplés. Pourtant, les systèmes écologiques, nécessitant une maintenance importante et une sensibilisation accrue, se conçoivent uniquement dans une vision de moyen et long termes, ce qui reste un défi dans des situations d'urgence, dont on ne connaît ni l'issue, ni la durée.

Ces approches, qui permettent d'économiser l'espace et la ressource, ne pourraient, selon certains auteurs, se concevoir que dans des contextes stabilisés de reconstruction en sortie de crise, en transition avec des programmes de développement.

Les travaux de Von Münch et la thèse en 2006 de son étudiante ougandaise Mwase³⁶ ont abouti à une grille de huit critères permettant de déterminer si les toilettes écologiques constituent une réponse pertinente en situation d'urgence. Les résultats sont nuancés : les réponses EcoSan ne seraient pas mises en œuvre en situation d'urgence à cause de l'absence de kits EcoSan standardisés rapidement déployables (sur le modèle des kits développés par Oxfam pour la *pit latrine* traditionnelle), ainsi que de l'inexistence de guides de mise en œuvre de réponses EcoSan dans les situations d'urgence, plutôt que pour des raisons réelles d'inadaptation au contexte.

La réutilisation du compost provenant des toilettes sèches en agriculture est réputée pour ne fonctionner réellement que dans des zones où l'usage du compost est bien développé. Pourtant, dans les zones d'élevage disposant de compost animal en grande quantité, l'attrait de ce type de procédé sera moindre. L'introduction de ce système peut être utilement précédée d'une étude de marché ainsi que d'un programme pilote avec la participation d'une ou plusieurs famille(s) volontaire(s). Dans certaines cultures, enfin, la réutilisation d'excréta pour l'agriculture peut soulever des réticences.

³⁵ En anglais, la contraction d'Ecological Sanitation est EcoSan. Notons que le terme EcoSan est également souvent employé pour désigner le type de latrines à déshydratation avec séparation des liquides à la source : on parle alors de latrines EcoSan.

³⁶ Cf. Von Münch *et al.* (2006 a et b).

Les dispositifs d'assainissement écologique les plus connus fonctionnent à l'échelle du ménage, qui doit donc présenter un espace suffisant pour la réutilisation des excréments et des urines, ce qui en fait un système particulièrement adapté au milieu rural. Néanmoins, l'assainissement écologique à une échelle plus large (quartier, ville) fonctionne également bien, avec une logique de service urbain pour la gestion des sous-produits (collecte-transport-valorisation). Plusieurs exemples existent dans les pays en développement (de façon traditionnelle dans les grandes villes d'Afghanistan, par exemple), comme dans certaines villes des pays industrialisés (Stockholm, Hambourg) et cette technique est en expansion. Le problème habituellement posé est l'appropriation par le bénéficiaire et la pérennité de l'exploitation³⁷.

Source : Julie Patinet, Groupe URD.

4.3.3. Les innovations techniques

- Comprimés intégrés pour clarifier et désinfecter l'eau turbide : la pastille Aquasure permet de répondre à l'urgence des cinq premiers jours, avant que le matériel lourd et nécessaire ait pu être acheminé et mis en place. Elle se définit comme une innovation pour le traitement de l'eau de surface turbide souillée. Son coût est de 0,03 EUR/litre en urgence. Il s'agit d'une pastille bicouche de 37 grammes clarifiante par floculation/décantation avec un sel ferrique (turbidité résiduelle < 5 NTU), puis désinfectante par chlore actif libéré. Une pastille traite 200 litres. Elle est efficace pour les premiers jours de l'urgence, facilement transportable, car le produit est classé non comburant, donc facile à mettre en œuvre dans des zones dispersées. La péremption est de 24 mois. En termes de limites, les matières organiques présentes à de très faibles concentrations, tels que les pesticides, ne peuvent être éliminées. Cette solution est exclusivement destinée à une échelle communautaire. D'autres pastilles de ce genre existent, telles que PUR® et WaterMaker®.
- Purification de l'eau par osmose fonctionnant à l'énergie solaire : SwissINSO lance un appareil de purification de l'eau fonctionnant à l'énergie solaire³⁷. Le produit est disponible dans un certain nombre de configurations capables de purifier l'eau de mer pour produire, par jour, 100 000 litres d'eau potable de haute qualité,

200 000 litres d'eau saumâtre et 500 000 litres d'eau souillée. Du fait de l'utilisation d'une technologie de filtration par membrane à osmose inverse brevetée, les performances et la durée de vie restent inégalées. En plus d'être écologiques, les unités sont indépendantes au niveau énergétique et n'ont pas recours aux réseaux d'électricité locaux pour leur fonctionnement. Cet aspect est essentiel dans de nombreuses situations et régions du monde où les sources d'électricité fiables sont soit indisponibles, soit insuffisantes.

- SODIS : la désinfection solaire de l'eau – méthode SODIS – est un procédé simple de désinfection de l'eau à boire contaminée. L'eau contaminée est versée dans des bouteilles en PET³⁹ incolores ou en verre, qui sont ensuite exposées au soleil pendant six heures. Les rayons UV du soleil détruisent alors les germes infectieux responsables des maladies diarrhéiques.
- Naïade⁴⁰ : un procédé de purification de l'eau appelé Naïade a été présenté mi-août 2008 lors de la Semaine internationale de l'eau. Il a été créé il y a quelques années par Nedap, une entreprise néerlandaise leader en électronique. L'appareil, qui pèse 75 kg et fonctionne avec un panneau solaire, est prévu pour traiter 2 500 litres d'eau en 10 heures. La filtration de l'eau polluée s'effectue grâce à deux sacs-filtres lavables, et sa désinfection se fait par une lampe UV. Le panneau solaire génère

³⁷ Pour plus d'information sur l'assainissement écologique, voir la rubrique spécifique en annexe bibliographique.

Pour des informations complémentaires et des études de cas de mise en œuvre d'assainissement écologique en contexte d'urgence et de reconstruction, voir le site de l'Alliance pour l'assainissement durable : <http://www.susana.org/>

³⁸ Source : <http://tinyurl.com/ya7sgfn>; <http://www.swissinso.com/products/water-purification.aspx>

³⁹ Polyéthylène téréphtalate.

⁴⁰ <http://www.riaed.net/spip.php?article401>

75 watts d'électricité et doit être remplacé après 12 000 heures de fonctionnement. En cas de temps nuageux, une batterie de voiture encastrée à l'intérieur de l'appareil prend la relève et assure la génération d'énergie. Testée par divers laboratoires de recherche sur l'eau, tels ATIRA en Inde et UNESCO-IHE & KIWA aux Pays-Bas, la technologie Naïade a remporté plusieurs prix dont le European Award for Environment en 2004. (Coût unitaire : 6 500 EUR).

- Les outils EcoSan pensés pour l'urgence extrême : il y a malheureusement très peu d'expérience de mise en œuvre d'éco-assainissement en contexte de crise. De nouveaux outils ont cependant été développés récemment :

- Peepoo : l'entreprise suédoise Peepoole AB travaille depuis 2005 au développement d'un sac biodégradable de 10 grammes à usage unique et moindre coût : l'intérieur est recouvert d'urée, afin de dégrader les agents pathogènes contenus dans les fèces en 2 à 4 semaines (coût unitaire : environ 0,04 EUR) ;
- Eeds EcoPans : l'Energy, Environment and Development Society (EEDS), avec l'appui de l'UNICEF New Delhi et du Stockholm Environment Institute (SEI), a développé des prototypes de dalles EcoSan composites légers et facilement reproductibles ;
- Emergency Sanitation Platform (EmSanPlat), ESP : projet piloté par l'ONG WASTE qui vise à développer une plateforme d'assainissement d'urgence, comportant une base simple à laquelle peuvent être ajoutées de nombreuses options (module conçu pour les enfants ou les personnes à mobilité réduite, par exemple) et qui peut fonctionner dès les premiers jours de la crise, puis évoluer vers un système d'assainissement plus durable. WASTE a également mis au point un progiciel d'aide à la décision permettant de déterminer les technologies les plus adaptées dans chaque situation, en fonction des éléments du contexte.

4.3.4. Leçons tirées de l'expérience des acteurs

- Le « gros » matériel (*i.e.* techniquement complexe) est généralement inapproprié dans la première phase de l'urgence aiguë, car difficile à déplacer et lent à mettre en œuvre. Pour ces premiers jours, la *water trucking*, la distribution d'eau en bouteille ou la mise en place de stations d'épuration plus légères et rapidement déployables restent les solutions préférables. Néanmoins, les « grosses » installations, qui ont l'avantage de pouvoir produire des grandes quantités d'eau en très peu de temps, sont très utiles après les premiers jours, et peuvent être utilisées pendant quelques mois ; mais elles ne doivent pas être considérées comme des solutions durables.
- L'assainissement est un domaine où les financements, la recherche et l'innovation (sur le terrain) sont insuffisants. Or, l'objectif des programmes WaSH en urgence étant de réduire le risque sanitaire et l'impact des maladies hydriques, autant que de fournir de l'eau potable, il est de facto, important de souligner que la réponse au problème d'approvisionnement en eau nécessite la prise en compte des éléments liés à l'assainissement, et réciproquement. L'assainissement demeure encore le parent pauvre dans les programmes WaSH. Il existe incontestablement un consensus parmi les acteurs, voire même un plaidoyer, sur l'importance de l'accès à l'assainissement dans les situations d'urgence ou de crise, pour des raisons sanitaires, au même titre que l'approvisionnement en eau. Cependant, de fait, l'assainissement demeure souvent relégué au second plan dans les projets, dans la hiérarchie des priorités des organisations humanitaires et dans le nombre d'ouvrages théoriques qui lui sont consacrés⁴¹.

Certaines raisons peuvent être avancées pour expliquer ce retard. Notons tout d'abord une insuffisance de financements spécifiquement destinés à l'assainissement, un thème « peu attrayant », qui ne suscite guère l'intérêt des bailleurs de fonds. C'est bien

⁴¹ Le manuel Emergency Sanitation du Water, Engineering and Development Centre (WEDC) de l'université de Loughborough, entièrement consacré à l'assainissement, est une remarquable exception

sûr une question, d'image mais également de coût. Il existe, ensuite, des difficultés d'ordre technique, car l'assainissement demande des compétences spécifiques et une attention particulière à l'environnement et à la gestion des excréta, qui ne doit pas d'être sous-estimée. Des solutions techniques innovantes existent ; mais elles sont encore trop rares et restent méconnues des acteurs et peu appliquées sur le terrain. Enfin, il y a des difficultés relatives à la nature très intime et culturelle des pratiques de miction et de défécation. Les populations locales ont leurs propres habitudes qu'elles ne souhaitent pas changer ; elles peuvent se sentir gênées par l'« ingérence » d'acteurs étrangers dans cette sphère très privée de leur vie. Il est donc beaucoup plus ardu de susciter l'adhésion des populations pour les projets inhérents à l'assainissement.

Pour toutes ces raisons, sur le terrain, l'assainissement demeure toujours beaucoup plus difficile à développer que le volet « eau » en urgence aiguë. Néanmoins, du point de vue technique, on pourrait considérer ce « retard » en matière d'assainissement comme une opportunité, présentant moins de risque d'enfermer le secteur dans des standards techniques, et davantage de possibilités pour réfléchir au cas par cas et oser l'innovation... à condition d'en avoir la volonté et de disposer des moyens financiers.

- Approche familiale vs approche communautaire : le traitement de l'eau à l'échelle familiale reste un défi majeur. Dans de nombreuses catastrophes naturelles, les populations sont « éparpillées » sur des territoires vastes et rassemblées par groupes familiaux ; or, il n'existe pas de procédés de traitement standardisés permettant d'intervenir à une échelle familiale. Des expérimentations mériteraient d'être réalisées dans ce domaine.
- En urgence, il est rarement possible de fournir aux zones urbaines des pays en développement des services d'eau et d'assainissement de la même façon que dans les pays industrialisés, du fait que les installations sophistiquées y sont souvent inadaptées aux contraintes techniques et financières et seraient donc peu pérennes. Cependant, les ONG n'ont pas le pouvoir d'imposer l'utilisation de techniques perçues comme « rudimentaires » : à ce sujet, elles se heurtent notamment à la résistance des autorités locales. Les ONG ont donc besoin de l'aide des acteurs politiques et des bailleurs de fonds pour faire comprendre à ces autorités l'intérêt d'employer des techniques plus simples, mais mieux adaptées et moins coûteuses.
- Une autre question est celle du niveau de service d'assainissement en milieu urbain, clairement supérieur à celui qu'on trouve en milieu rural, qui contribue à l'exode rural. À l'avenir, il faudrait envisager un service d'eau et d'assainissement à la campagne de qualité plus proche de celui de la ville, afin de ralentir la tendance dangereuse à l'urbanisation galopante des grandes villes des pays en développement.

Contrairement à l'image qu'elles renvoient, les technologies écologiques sont loin d'être de deuxième ordre ou de moindre qualité par rapport aux technologies standard. L'assainissement écologique, par exemple, représente *de facto* un grand progrès du point de vue environnemental. Ainsi, en France, on autorise aujourd'hui la mise en place de toilettes sèches et l'on encourage de plus en plus la récupération de l'eau de pluie pour des usages domestiques. Ainsi ces technologies, modernes et innovantes, pourraient-elles être promues par les pays industrialisés lors de leurs interventions dans les pays en développement, en se basant sur l'expérience acquise au Nord comme au Sud.

Conclusion

La fréquence et les conséquences des catastrophes naturelles et des conflits se sont aggravées de façon impressionnante ces dernières décennies, tant par le nombre de personnes touchées que par la durée des crises qu'elles entraînent. Cette tendance préoccupante risque de durer, et probablement de s'accroître au cours des prochaines années, posant aux humanitaires intervenant dans le domaine de l'eau et de l'assainissement des enjeux de plus en plus complexes, à la fois techniques et méthodologiques⁴².

Dans un tel contexte, et face au constat d'un manque de capitalisation sur les expériences de terrain des acteurs, cette étude souhaite contribuer à la réflexion sur les stratégies et les pratiques humanitaires à adopter afin d'améliorer l'efficacité des interventions WaSH en situation de crise. Suite à une analyse approfondie de la littérature existante et à une série d'entretiens avec des organismes humanitaires, ce rapport a identifié deux questions clés particulièrement problématiques qu'il s'est attaché à approfondir :

- d'une part, la difficile relation au temps des acteurs WaSH, qui ont tendance à agir dans la précipitation, en l'absence d'une analyse fine du contexte et d'une réelle collaboration avec les populations locales ;
- d'autre part, l'importance d'une approche interdisciplinaire et de la prise en compte des aspects juridiques, ethnologiques, anthropologiques, sociopolitiques, économiques, psychologiques et socioculturels, qui se révèlent indispensables à chaque étape du projet, afin d'apporter une réponse adaptée aux différents contextes

socioculturels et d'assurer une pérennité aux actions d'urgence et de reconstruction.

Ces deux thématiques ont été développées tout au long des quatre chapitres du rapport, qui traitent ces différentes questions en essayant de comprendre les difficultés concrètes rencontrées par les humanitaires, et d'apporter un certain nombre de réflexions novatrices et de recommandations méthodologiques.

Les principaux enseignements de l'étude peuvent être ainsi résumés :

- compte tenu des faiblesses du diagnostic initial et continu, il y a nécessité pour les humanitaires d'une plus grande prise en compte des aspects socioculturels, économiques, psychologiques et politico-juridiques, y compris du droit coutumier ;
- face aux défis grandissants posés aux humanitaires par les crises dans les villes, il convient que ces derniers s'outillent davantage pour pouvoir mieux intervenir dans ces contextes spécifiques, particulièrement complexes ;
- en raison de la mauvaise gestion environnementale en situation de crise, il est souhaitable que les humanitaires prennent conscience de l'importance de la préservation de la ressource hydrique, y compris en urgence ;
- face au manque de coordination entre les acteurs WaSH et les autres parties prenantes, il faut améliorer davantage les processus de dialogue, de concertation et de coordination, avant, pendant et après les crises, à la fois

⁴². Cf <http://www.urd.org/article/cartographie-des-risques-non>

avec les bailleurs de fonds, les autres humanitaires, les autorités nationales ou locales et surtout les populations ;

- constatant les problèmes de pérennité de l'action humanitaire, il y a nécessité de consacrer davantage d'effort à préparer le désengagement dès le début de l'action, afin de « passer le relais » efficacement, de préférence à une structure locale qui doit être capable d'assurer la maintenance des installations ;
- compte tenu des carences dans l'évaluation et la capitalisation d'expériences, dans la formation du personnel et dans l'innovation technique et méthodologique, il est nécessaire que les organisations consacrent plus d'attention à ces facteurs endogènes afin d'améliorer l'efficacité de leurs interventions ;
- enfin, en ce qui concerne la faible priorisation de l'assainissement dans les projets, il est fondamental que les bailleurs de fonds et les acteurs humanitaires prennent conscience de l'importance cruciale de ce volet, qui reste souvent relégué en marge des interventions WaSH.

L'objectif n'étant pas d'élaborer un manuel pratique tel qu'il en existe déjà, cette étude a souhaité stimuler la réflexion sur les pratiques et mettre en lumière certaines problématiques généralement peu traitées dans la littérature spécialisée. Sa principale conclusion est que l'ingénierie sociale doit être considérée avec autant d'importance que l'ingénierie technique, car les vrais enjeux dépassent les aspects techniques et concernent l'appropriation, l'ancrage institutionnel, tout ce qui permet

de passer de l'assistance humanitaire au développement. Malgré la volonté de couvrir une grande partie des problématiques sensibles soulevées au cours des entretiens, ce rapport ne prétend pas être exhaustif et comporte naturellement des limites. Il n'a pas pu, par exemple, approfondir, comme il l'aurait souhaité, certaines thématiques mentionnées qui mériteraient elles-mêmes une publication dédiée, telles que la prise en compte du droit coutumier, la promotion de l'hygiène en contexte d'urgence ou l'insertion institutionnelle et l'indépendance des humanitaires. La question de l'organisation institutionnelle de la réponse humanitaire en France (Centre de crise au MAEE, Cellule Prévention des crises et sortie de conflit, de l'AFD, protection civile, division des responsabilités et concertation entre les différents ministères concernés, etc.), en relation avec le niveau européen et international, mériterait également d'être approfondie. Ces importantes thématiques devraient pouvoir faire objet de travaux ultérieurs.

Le partenariat entre l'Académie de l'eau et le Groupe URD pour la réalisation de cette étude a été très riche et novateur dans la mesure où il a permis de combiner deux approches différentes : d'un côté, une structure opérationnelle, ayant de l'expérience directe dans les contextes de crises et habituée à travailler sur ces questions ; de l'autre côté, une structure de réflexion ancrée dans un réseau de compétences et d'exigences méthodologiques ayant le recul nécessaire pour apporter sur le thème un regard nouveau et une critique constructive.

Liste des sigles et abréviations

ACF	Action contre la faim
ACTED	Agence d'aide à la coopération technique et au développement
AFD	Agence Française de Développement
ALNAP	Active Learning Network for Accountability and Performance in Humanitarian Action
CAD	Comité d'aide au développement
CAMEP	Centrale autonome métropolitaine d'eau potable
CEAP	Community Environment Action Plan
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CIDA	Agence canadienne de développement international
CPI	Comité permanent interorganisations des Nations unies
CREPA	Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement à faible coût
CRF	Croix-Rouge française
DAH	Délégation à l'action humanitaire
DARA	Development Assistance Research Associates
DFID	Department for International Development
DINEPA	Direction nationale d'Eau potable et d'Assainissement
Dlo (comité)	Comité de gestion de l'eau
DRR	Disaster Risk Reduction
ECHO	European Community Humanitarian Aid Office
EEDS	Energy, Environment and Development Society
EIA	Environmental Impact Assessment
ERU	Équipes de réponses aux urgences
ESP	Emergency Sanitation Platform
FRAME	Framework for Assessing, Monitoring and Evaluating the Environment in Refugee-Related Operations
GEIDE	Groupe d'expertise et d'intervention déchets
GHDI	Good Humanitarian Donorship Initiative
GPS	Global Positioning System
GRET	Groupe de recherches et d'échanges technologiques
URD (Groupe)	Urgence, réhabilitation et développement
IASC	Inter Agency Steering Committee
IRD	Institut de recherche pour le développement
IRHA	International Rainwater Harvesting Alliance
LAA	Latrines améliorées à fosses autoventilées
LARD	Linking Relief, Rehabilitation and Development

MAEE	Ministère des Affaires étrangères et européennes
MDM	Médecins du monde
MEDDTL	Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement
MSF	Médecins sans frontières
NRC	Norwegian Refugee Council
NWP	Netherlands Water Partnership
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONEP	Office national de l'eau potable
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
PESC	Politique étrangère et de sécurité commune
PHAST	Participatory Hygiene and Sanitation Transformation
PMH	Pompes à motricité humaine
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
pS-Eau	Programme Solidarité-eau
PUR	Programme d'urgence et de réhabilitation
REA	Rapid Environmental Assessment
REGIDESO	Régie de distribution d'eau de la République démocratique du Congo
SEI	Stockholm Environment Institute
SIAAP	Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne
SIG	Système d'information géographique
SODECI	Société de distribution de l'eau de la Côte d'Ivoire
SOIL	Sustainable Organic Integrated Livelihoods
UE	Union européenne
UNHCR	United Nations High Commissioner for Refugees
UNICEF	United Nations Children's Fund
UNRWA	United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East
USAID	United States Agency for International Development
VIP	Ventilated improved pit
WaSH	Water, Sanitation and Hygiene
WEDC	Water Engineering Development Centre

Bibliographie

Sur le thème des déchets solides ménagers

ALI, S.M. (sous la dir. de) (2005), *Solid Waste Management: A Collection of Synthesis Notes*, WEDC, Loughborough. http://wedc.lboro.ac.uk/knowledge/notes_emergencies.html (dernier accès juin 2011).

DAVIS, J. et R. LAMBERT (2002), *Environmental Sanitation in Engineering in Emergencies: A practical guide for relief workers*, ITDG Publishing; RedR, Warwickshire.

ENCAP (2009), *Solid Waste: Generation, Handling, Treatment, Disposal in Environmental Guidelines For Small Scale Activities In Africa: Environmentally Sound Design For Planning And Implementing Humanitarian And Development Activities*, USAID, Washington.

OCHA et PNUE (2006), *Emergency Waste Management Guidelines*. Genève. <http://oneresponse.info/crosscutting/environment/publicdocuments/Emergency%20Waste%20Management%20Guidelines%20270706.pdf> (dernier accès 11 juin 2011).

OXFAM (2008a), *Domestic and Refugee Camp Waste Management Collection and Disposal*, OXFAM Technical Brief 15, Oxford. http://www.oxfam.org.uk/resources/learning/humanitarian/downloads/TBN15_domestic_refugee_waste.pdf (dernier accès juin 2011).

OXFAM (2008b), *Composting of Organic Materials and Recycling*, OXFAM Technical Brief 16, Oxford. http://www.oxfam.org.uk/resources/learning/humanitarian/downloads/TBN16_composting_recycling.pdf (dernier accès juin 2011).

OXFAM (2008c), *Large Scale Environmental Clean up Campaigns*, OXFAM Technical Brief 17, Oxford. http://www.oxfam.org.uk/resources/learning/humanitarian/downloads/TBN17_largescale_environmental_cleanup.pdf (dernier accès juin 2011).

OXFAM (2008d), *Hazardous Wastes*, OXFAM Technical Brief 18, Oxford. http://www.oxfam.org.uk/resources/learning/humanitarian/downloads/TBN18_hazardous_wastes.pdf (dernier accès 15 juin 2010).

ROBIN DES BOIS (2007), *Déchets post-catastrophe : risques sanitaires et environnementaux*, ADEME, GEIDE, Robin des bois. www.robindesbois.org/GEIDE/Dechets%20Post-cata_GEIDE_sept07_v3_partie1.pdf (dernier accès juin 2011)

USAID (2007), *Design for Planning and Implementing Development Activities*, Washington, DC. <http://www.encapafrica.org/EGSSAA/solidwaste.pdf> (dernier accès juin 2011).

WEDC (2011), *Solid Waste Management in Emergencies*, OMS Technical Note 7, Loughborough. www.who.int/water_sanitation_health/hygiene/emergencies/solidwaste.pdf (dernier accès juin 2011).

Sur le thème des déchets médicaux

ENCAP (2009a), *ENCAP Visual Field Guide: Healthcare Waste. For Quick Identification of Serious Environmental and Biosafety Concerns of Waste from Small Healthcare Facilities*, USAID, Washington.
www.encapafrika.org/egssaa/FieldGuides/MedWaste_field_tool_11Jun2009.pdf (version non finale ; dernier accès juin 2011).

ENCAP (2007a), *Healthcare Waste: Generation, Handling, Treatment and Disposal in Environmental Guidelines for Small Scale Activities in Africa: Environmentally Sound Design for Planning and Implementing Development Activities*, USAID, Washington.
<http://www.encapafrika.org/EGSSAA/medwaste.pdf> (dernier accès juin 2011.)

OMS (1999), *Guidelines for Safe Disposal of Unwanted Pharmaceuticals in and after Emergencies*, OMS, Genève.
www.who.int/water_sanitation_health/medicalwaste/unwantpharm.pdf (dernier accès juin 2011)

PUSS, A., E. GIROULT et P. RUSHBROOK (sous la dir. de) (1999), *Safe Management of Wastes from Healthcare Activities*, OMS, Genève.
www.who.int/water_sanitation_health/medicalwaste/wastemanag/en (dernier accès juin 2011)

Sur le thème de la qualité de l'eau et de l'environnement

ENCAP (2009b), *Visual Field Guide: Water Supply. For Quick Identification of Serious Environmental Concerns in Small-Scale Water Supply Activities*, Draft version, USAID, Washington, DC.
www.encapafrika.org/egssaa/FieldGuides/WaterSupply_field_tool_17April2009.pdf (dernier accès juin 2011).

ENCAP (2007b), *Water Supply and Sanitation in Environmental Guidelines for Small Scale Activities in Africa: Environmentally Sound Design for Planning and Implementing Development*, USAID, Washington, DC.
www.encapafrika.org/EGSSAA/watsan.pdf (dernier accès juin 2011)

UNICEF (2008), *HANDBOOK ON WATER QUALITY*, New York.
www.unicef.org/wash/files/WQ_Handbook_final_signed_16_April_2008.pdf (dernier accès juin 2011).

Sur le thème de l'eau en contexte de crise humanitaire

ACF (2006), *Eau - Assainissement - Hygiène pour les populations à risques*, Hermann, Paris.
www.actioncontrelafaim.org/fileadmin/contribution/8_publications/pdf/ACF%20WaSH%20-%20eu%20assainissement%20et%20hygiene%20manuel%20-%202001-2007%20-%20Fr.pdf ; version anglaise également disponible à l'adresse : www.actioncontrelafaim.org/fileadmin/contribution/8_publications/pdf/ACF%20WaSH%20-%20water%20sanitation%20and%20hygiene%20manuel%20-%202001-2007%20-%20En.pdf (derniers accès : juin 2011).

BRIKKE, F. et M. BREDERO (2003), *Linking Technology Choice with Operation and Maintenance in the Context of Community Water Supply and Sanitation: a Reference Document for Planners and Project Staff*, OMS, IRC Water and Sanitation Centre, Genève.
www.who.int/water_sanitation_health/hygiene/om/linkingintro.pdf (dernier accès juin 2011).

DAVIS, J. et R. LAMBERT (2002b), *Emergency Water Supply in Engineering in Emergencies, A Practical Guide for Relief Workers*, ITDG Publishing, RedR, Warwickshire.

DAVIS, J. et R. LAMBERT (2002c), *Water Source Development in Engineering in Emergencies, A Practical Guide for Relief Workers*. ITDG Publishing, RedR, Warwickshire.

DAVIS, J. et R. LAMBERT (2002d), *Water Storage, Treatment and Distribution in Engineering in Emergencies, A Practical Guide for Relief Workers*, ITDG Publishing, RedR, Warwickshire.

DAVIS, J. et R. LAMBERT (2002e), *Pumps in Engineering in Emergencies, A Practical Guide for Relief Workers*. ITDG, RedR, Warwickshire.

HOUSE, S. et B. REED (2004), *Emergency Water Sources: Guidelines for Selection and Treatment*. WECD, Loughborough. http://docs.watsan.net/Downloaded_Files/PDF/House-2004-Emergency.pdf (dernier accès juin 2011).

JOHANNESSEN, A. et D. BIBAKA (2009), *Sustainable Sanitation for Emergencies and Reconstruction Situations, SuSanA Factsheet*, SuSanA, Dübendorf.
<http://www.susana.org/images/documents/05-working-groups/wg08/en-susana-factsheet-wg08-emergencies-version-3.pdf> (dernier accès juin 2011).

LAWRENCE, A.R., D.M.J. MACDONALD, A.G. HOWARD, M.H. BARETT, S. PEDLEY, K.M. AHMED et M. NALUBEGA (2001), *Guidelines for Assessing the Risk to Groundwater from On-site Sanitation*. British Geological Survey, DFID, Nottingham.
http://siteresources.worldbank.org/INTWRD/864188-1171045933145/21215261/2bGuidelines_assessing_risk_to_Gdwtr.pdf (dernier accès juin 2011).

NORWEGIAN REFUGEE COUNCIL (2008a), *Toolkit de gestion de camp, NRC, Oslo*. www.nrc.no/?aid=9383038 ; version anglaise également disponible à l'adresse : www.nrc.no/?aid=9383274 (derniers accès juin 2011).

OXFAM (2006), *Water Supply Scheme for Emergencies Manual Series*, Oxford.
http://publications.oxfam.org.uk/oxfam/results.asp?sf1=series&st1=Oxfam%20Humanitarian%20Guidelines%20and%20Manuals&sort=sort_date/d&TAG=&CID=oxfam (dernier accès juin 2011).

RANDALL, J.J., E.C. RAND, A. NAVARATNE et Y. HAGOS (2007), *Environmental Stewardship and the Humanitarian Aid Water and Sanitation Sector: Lessons from the 2004 Tsunami Disaster Response*, International Water Association Conference.
www.worldwildlife.org/what/partners/humanitarian/WWFBinaryitem6940.pdf (dernier accès juin 2011).

SUSTAINABLE SANITATION DESIGN (2009), *Sanitation in a Refugee Camp*, SuSaNa, Dubendorf.
www.susana.org/images/documents/nl34/gtz-ecosan-nl34-Sustainable_Sanitation_in_refugee_camps%20_SuSan_Norway.pdf

THE HESPERIAN FOUNDATION (2005), *De l'eau pour la vie : la garantie de la sécurité de l'eau pour les communautés*, The Hesperian Foundation, PNUD, Berkeley.
www.hesperian.info/assets/environmental/Water_FR.pdf également disponible en anglais à l'adresse : www.hesperian.info/assets/environmental/Water_EN.pdf (dernier accès juin 2011).

UNHCR (2007), *Water in UNHCR Handbook for Emergencies*, Chapitre 14, UNHCR, Genève.
www.unhcr.org/472af2972.html (dernier accès juin 2011).

Sur les thèmes de l'approvisionnement et du pompage de l'eau

BAUMANN, E. (2000), *Water Lifting, Series of Manuals on Drinking Water Supply*, Volume 7, SKAT, St Gallen.
www.rwsn.ch/documentation/skatdocumentation.2005-11-14.0937333101/file (dernier accès juin 2011).

BAUMANN, E. et K. ERPF (2005), *Rural Water Supply Technology Options: Handpumps, Mechanised Pumps and Surface Water*. RWSN, SKAT, St Gallen.
<http://www.rwsn.ch/documentation/skatdocumentation.2006-03-02.8791676905/file> (dernier accès juin 2011).

COLLINS, S. (2000), *Hand-Dug Shallow Wells, Series of Manuals on Drinking Water Supply*, Volume 5, SKAT, St. Gallen.
www.rwsn.ch/documentation/skatdocumentation.2005-11-14.6529097230/file (dernier accès juin 2011).

ERPF, K. (2005), *The Rope Pump Concept*, RWSN, SKAT, St. Gallen.
www.rwsn.ch/documentation/skatdocumentation.2005-10-28.4721047420/file (dernier accès juin 2011).

HOLDEN, R. et T. SWANEPOEL (2004), *Introductory Guide to Appropriate Solutions for Water and Sanitation in Toolkit for Water Services*, The DWAf, NORAD, Pretoria.
www.dwa.gov.za/groundwater/NORADToolkit/7.2%20Introductory%20Guide%20to%20Appropriate%20Solutions%20for%20Water%20and%20Sanitation.pdf (dernier accès juin 2011).

NETHERLANDS WATER PARTNERSHIP - NWP (2006), *L'Eau : des solutions simples et économiques : exemples de technologies innovantes à bas-coût pour le forage, le pompage, le stockage, l'irrigation et le traitement de l'eau*, Practica, Partners for Water, IRC, SIMAVI, AGROMISA, NCDO et Aqua For All, La Haye.
http://www.cop-horti.net/IMG/pdf/251_Eau_-_des_solutions_simples_et_economiques.pdf (dernier accès juin 2011).

NWP, AQUA FOR ALL, AGROMISA et PARTNERS FOR WATER (2007), *Smart Water Harvesting Solutions: Examples of Innovative Low-Cost Technologies for Rain, Fog, Runoff Water and Groundwater*, NWP, La Haye.
www.arcworld.org/downloads/smart%20water%20harvesting.pdf (dernier accès juin 2011).

RAIN FOUNDATION (2008), *A Practical Guide to Sand Dam Implementation: Water Supply Through Local Structures as Adaptation to Climate Change*, Rain Foundation, Amsterdam.
www.rainfoundation.org/fileadmin/PublicSite/Manuals/Sand_dam_manual_FINAL.pdf (dernier accès juin 2011).

THOMAS, T.H. et D.B. MARTINSON (2007), *Roofwater Harvesting: A Handbook for Practitioners, Technical Paper Series n° 49*, The Netherlands, IRC International Water and Sanitation, Delft, (téléchargeable à l'adresse : www.irc.nl/page/37471).

Sur le thème du traitement de l'eau au niveau domestique

CAWST (2009), *Biosand Filter Manual: Design, Construction, Installation, Operation and Maintenance: A Cawst Training Manual*, CAWST, Alberta.

www.cawst.org/assets/File/Biosand_Filter_Manual_Version_10_Sep09.pdf (dernier accès juin 2011).

IFRC/RC (2008), *Household Water Treatment and Safe Storage in Emergencies: A Field Manual for Red Cross/Red Crescent Personnel and Volunteers*. 40 p.

http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/FC067FB241C2D8A0C1257576005321D0-IFRC_Dec2008.pdf (dernier accès juin 2011).

MEIERHOFER, R. WEGELIN, M. (2002), *Désinfection solaire de l'eau : guide pour l'application de SODIS*, Sandec, Duebendorf

www.sodis.ch/methode/anwendung/ausbildungsmaterial/dokumente_material/manual_f.pdf

version anglaise disponible à l'adresse : www.sodis.ch/methode/anwendung/ausbildungsmaterial/dokumente_material/manual_e. (dernier accès juin 2011).

OXFAM (2008e), *Household Water Treatment and Storage*, Technical Brief n°4, Oxford.

http://www.oxfam.org.uk/resources/learning/humanitarian/downloads/TBN4_household_water_treatment_storage.pdf (dernier accès juin 2011).

Sur le thème de l'épuration des eaux usées

DAVIS, J. LAMBERT, R. (2002f), *Disposal of Sullage and Runoff in Engineering in Emergencies? A Practical Guide for Relief Workers*. ITDG Publishing, RedR, Warwickshire.

RIDDERSTOPLE, P. (2004), *Introduction to Greywater Management in EcoSanRes*, SEI, Stockholm.

www.ecosanres.org/pdf_files/ESR_Publications_2004/ESR4web.pdf (dernier accès juin 2011).

ROSE, G.D. (1999), *Community-Based Technologies for Domestic Wastewater Treatment and Reuse: Options for Urban Agriculture*, IDRC, Ottawa.

Sur le thème des techniques et technologies sur la fourniture et le pompage de l'eau

Sites Web :

INTERNATIONAL RAINWATER HARVESTING ALLIANCE (IRHA, Alliance internationale pour la gestion de l'eau de pluie) : www.irha-h2o.org (dernier accès juin 2011).

KICKSTART (Kenya) Technologies approprié pour la réduction de la pauvreté (pompes à pédales) :

www.kickstart.org (dernier accès juin 2011).

SANDDAM, SAND DAMS (barrages à sable), District de Kitui, Kenya : www.sanddam.org/node/74 (dernier accès juin 2011).

WATER FOR PEOPLE, Système hydraulique Playpumps : www.playpumps.org (dernier accès juin 2011).

WATERAID - Rainwater Harvesting (Information sur la récupération de l'eau de pluie)

www.wateraid.org/international/what_we_do/sustainable_technologies/technology_notes/2055.asp (dernier accès juin 2011).

Document :

PATINET, J. (2009), Fiches techniques alternatives à l'est du Tchad : pompe à corde, Groupe URD, Plaisians.

http://www.urd.org/IMG/pdf/URD_-_Fiche_Pompe_a_corde_Tchad.pdf

Sur le thème des techniques et technologies sur le traitement de l'eau au niveau domestique

Sites Web :

BIOSANDFILTER, www.biosandfilter.org/biosandfilter (dernier accès juin 2011).

CAWST

- Information sur le processus du traitement de l'eau au niveau domestique www.cawst.org/index.php?id=119

- Qu'est ce qu'un filtre biosable ? <http://www.cawst.org/fr/ressources/questions-frequentes/filtre-biosable/65-what-is-a-biosand-filter>

OMS, Household Water Treatment and Safe Storage, www.who.int/household_water/en/ (dernier accès juin 2011).

POTTERS for PEACE Organisation travaillant au développement responsable et sociable des potiers : www.pottersforpeace.org (dernier accès juin 2011).

PRACTICAL ACTION, www.practicalaction.org/?id=appeal_sand (dernier accès juin 2011).

SODIS, désinfection solaire de l'eau : www.sodis.ch (dernier accès juin 2011).

WATERCONE, purification et/ou désinfection de l'eau salubre : www.watercone.com (dernier accès juin 2011).

Sur les thèmes de la gestion des excréta et des vecteurs en contexte de crise humanitaire

DAVIS, J. et R. LAMBERT (2002g), *Environmental Sanitation in Engineering in Emergencies, A Practical Guide for Relief Workers*, ITDG Publishing, RedR, Warwickshire.

HARVEY, P. (2007), *Excreta Disposal in Emergencies: A Field Manual*. WEDC, Loughborough. .

Télécharger à partir du site : www.unicef.org/eapro/activities_7081.html (dernier accès juin 2011).

HARVEY, P.A., S. BAGHRI et B. REED (2002), *Emergency Sanitation: Assessment and Programme Design*, université de Loughborough, Loughborough.

LACARIN, C. et B. REED (2004), *Emergency Vector Control Using Chemicals*, Engineering and Development Centre, université de Loughborough, Loughborough (deuxième édition).

http://docs.watsan.net/Downloaded_Files/PDF/Lacarin-2004-Emergency.pdf (dernier accès juin 2011)

NWP (2006), *Des solutions adaptées pour l'assainissement : exemple de technologies innovantes à faible coût pour la collecte, le transport et le traitement et la réutilisation des produits de l'assainissement*, NWP, WASTE, PRACTICA, IRC, SIMAVI, Partners for Water, La Haye (traduction réalisée avec l'aide de ICCO et Ps-Eau).

www.irc.nl/page/40750

(également disponible en anglais à l'adresse :

www.arcworld.org/downloads/smart%20sanitation%20solutions%201.pdf (derniers accès juin 2011)

USAID (2009), *ENCAP Visual Field Guide: Toilets/Latrines. For Quick Identification of Serious Environmental Concerns in Small-Scale Sanitation Activities*, Review draft, Washington, DC.

www.encapafrica.org/egssaa/FieldGuides/Sanitation_field_tool_30April2009.pdf (dernier accès juin 2011).

WISNER, B. et J. ADAMS (sous la dir. de) (2002), *Environmental Health in Emergencies and Disasters: a Practical Guide*, OMS, Genève.

www.who.int/water_sanitation_health/hygiene/emergencies/emergencies2002/en/ (dernier accès juin 2011).

Sur le thème de la gestion écologique des excréta

BARRETO DILLON, L., C. BUZIE FRU, E. ONADIPE et L. PEREZ ROBERTU (2008), *Introduction to the NETSSAF Participatory Planning Approach, a Tutorial and Guideline for Sustainable Sanitation Planning*. NETS SAF, Ouagadougou.

http://www.netssaf.net/fileadmin/Files/Documents/In_Public__in_Conferences_/3.Barreto_Buzie_Onadipe_Perez.pdf (dernier accès juin 2011).

CREPA, FIDA, PPILDA et SEI (2009), *Aide-mémoires sur la manière de construire des toilettes à faible coût et la réutilisation des urines et les fèces*, FIDA, Rome.

www.ecosanres.org/aguie/aidememoirs.htm (dernier accès juin 2011).

CREPA (2006), *Boîte à outils Ecosan : volet technique*, CREPA, Ouagadougou.

www.reseaucrepa.org/page/579 (dernier accès juin 2011).

ESREY, S., I. ANDERSSON, A. HILLERS et R. SAWYER (2001), *Closing the Loop: Ecological Sanitation for Food Security*, in *Water Resources* No. 18, SIDA, Stockholm.

www2.gtz.de/dokumente/oe44/ecosan/en-closing-loop-food-security-2000.pdf (dernier accès juin 2011).

JENSSEN, P.D., J. HEEB, E. HUBA-MANG, K. GNANAKAN, W.S. WARNER, K. REFSGAARD, T.A. STENSTROM, B. GUTERSTAM et K.W. ALSÉN (2004), *Ecological Sanitation and Reuse of Wastewater: Ecosan, a Thinkpiece on Ecological Sanitation*, The Agricultural University of Norway, Norwegian Ministry of Environment, Oslo.

www.uio.no/studier/emner/medisin/inthealth/INTHE4000/h07/undervisningsmateriale/Water%20and%20Health%20article.pdf (dernier accès juin 2011.)

- MORGAN, P. (2009), *Ecological Toilets: Start Simple and Upgrade, from Arborloo to VIP*, Stockholm Environment Institute, Stockholm.
www.ecosanres.org/pdf_files/EcologicalToilets-PeterMorgan-Mar2009.pdf (dernier accès juin 2011).
- MORGAN, P. (2007), *Latrines à compost : des latrines hygiéniques à faible coût qui produisent du compost pour l'agriculture dans un contexte africain*, Stockholm Environment Institute, Stockholm.
www.ecosanres.org/pdf_files/ToiletsThatMakeCompost-FrenchVersion.pdf
 (version anglaise disponible à l'adresse : www.ecosanres.org/pdf_files/ToiletsThatMakeCompost.pdf (derniers accès juin 2011))
- OXFAM (2009), *UD Toilets and Composting Toilets in Emergency Settings*, Technical Brief No.7, OXFAM, Oxford.
www.oxfam.org.uk/resources/learning/humanitarian/downloads/TBN7_UD_composting_toilets.pdf (dernier accès juin 2011).
- PATINET, J. (2009) *Fiches techniques alternatives à l'est du Tchad : latrines à déshydratation*. Groupe URD, Plaisians.
http://www.urd.org/fr/URD_terrain/presentation/fichiers/URD%20%20Fiche%20EcoSan%20Tchad.pdf (dernier accès juin 2011).
- SCHONNING, C. et T.A. STENSTROM (2004), *Recommandations pour un usage sans risques de l'urine et des matières fécales dans les systèmes d'assainissement écologique in EcoSanRes*, Stockholm Environment Institute, Stockholm.
www.ecosanres.org/pdf_files/ESR-2004-1-Directives-Utilisation-sans-risque.pdf
 Egalement disponible en anglais à l'adresse :
www.ecosanres.org/pdf_files/ESR_Publications_2004/ESR1web.pdf (derniers accès juin 2011).
- SUSTAINABLE SANITATION ALLIANCE (2009), *Sustainable Sanitation for Emergencies and Reconstruction Situations*, SuSanA, Dubendorf.
www.susana.org/images/documents/05-working-groups/wg08/en-susana-factsheet-wg08-emergencies-version-3.pdf (dernier accès juin 2011)
- VON MÜNCH, E., A. OCHS, G. AMY, H. MWASE et J.F. FESSELET (2006a), *Provision of Sustainable Sanitation In Emergency Situations: Role of Ecosan*, 32^e conférence internationale du WEDC, Colombo.
- VON MÜNCH E., G. AMY, J.F. FESSELET (2006b), *EcoSan Can Provide Sustainable Sanitation in Emergency Situations with Benefits for the Millennium Development Goals in Water Practice & Technology* vol. 1 n°2, IWA Publishing, Londres.
- WATER AID (2008), *Construction Means and Methods for the Arborloo Sanitation Practices*, WaterAid et ARUP, New York.
www.wateraid.org/documents/plugin_documents/arborloo_construction_means.pdf (dernier accès juin 2011).
- WERNER, C., A. PANESAR, P. BRACKEN, H.P. MANG, E. HUBA-MANG, A. GEROLD, A., S. DEMSAT et I. EICHER (2003), *An Ecosan Source Book for the Preparation and Implementation of Ecological Sanitation Projects*, GTZ, Eschborn.
- WINBLAD, U. et M. SIMPSON-HEBERT (sous la dir. de) (2004), *Ecological Sanitation: Revised and Enlarged Edition*, SEI, Stockholm.
- WINBLAD, U. (sous la dir. de) 1998), *Assainissement écologique*, SIDA, Stockholm (derniers accès juin 2011).

Sur le thème de la promotion de l'hygiène

Site Web :

Web bibliographie sur le choléra : www.choleraupdates.wordpress.com (dernier accès juin 2011).

Documents:

HYGIENE IMPROVEMENT PROJECT, HIP (2010), *Access and Behavioral Outcome Indicators for Water, Sanitation, and Hygiene*, USAID, Washington.

Télécharger à partir de www.hip.watsan.net/page/4148 (dernier accès juin 2011).

OMS (1998), *PHAST Step-by-Step Guide: A Participatory Approach for the Control of Diarrhoea*, OMS, Genève.

http://www.who.int/water_sanitation_health/hygiene/envsan/phastep/en/ (dernier accès juin 2011).

Organisations ressources / sites Internet utiles

(derniers accès juin 2011)

Généralistes WaSH

Central American Association for Economy Health and Environment, ACEPESA : www.acepesa.org

AKVOPEdia : www.akvo.org

Site collaboratif (wiki) sur le secteur WaSH :

Center for Affordable Water and Sanitation Technology, CAWST (Centre pour les technologies de l'eau et de l'assainissement à faible coût) : www.cawst.org

Travaille sur les formations et la consultation technique pour les organisations œuvrant dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement dans les pays en voie de développement. Ils travaillent notamment sur les filtres à sable biologiques, l'assainissement à faible coût/écologique, le stockage hygiénique de l'eau et sur le traitement de l'eau au niveau domestique.

Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement à faible coût, CREPA : www.reseaucrepa.org

Le CREPA est spécialisé dans les domaines de la recherche et de la formation pour la promotion des technologies appropriées et des stratégies participatives, opérationnelles et financières dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, l'hygiène et l'assainissement (AEPHA). Le CREPA est un centre de ressources de référence dans le secteur de l'AEPHA. Il travaille sur plusieurs thèmes y compris : EcoSan, la gestion des boues de vidange (GBV), la gestion intégrée des eaux usées et des excréta (GIEUE), l'assainissement environnemental centré sur les ménages, le réseau d'égouts à faible diamètre, les services de base et la microfinance. Le centre organise également des formations sur les thèmes suivants : approvisionnement en eau potable, gestion des eaux usées/assainissement, gestion des déchets, santé et hygiène, mobilisation sociale/microcrédit, pollution, autres. Leur site Web présente de nombreuses publications et liens sur tous ces thèmes, principalement en français, mais aussi en anglais.

Disaster Waste Recovery : www.disasterwaste.org

Structure britannique qui travaille sur la gestion des décombres après les catastrophes et la mise en œuvre des systèmes de gestion des déchets durables.

Eawag Aquatic Research, Sandec : www.sandec.ch

SANDEC (département de l'Eau et l'Assainissement dans les pays en développement) est un département de l'Eawag (Swiss Federal Institute of Aquatic Science and Technology) ; il effectue des recherches sur les thèmes suivants : approvisionnement en eau, gestion des déchets solides, gestion des excréta et eaux usées, réutilisation des excréta et eaux usées pour l'agriculture, SODIS (désinfection solaire de l'eau), planning stratégique de l'assainissement environnemental. Son site présente des publications sur tous les thèmes et des liens pour aller plus loin.

Commission européenne, EU Water Initiative : www.ec.europa.eu/research/water-initiative/index_en.html

Gender and Water Alliance, GWA : www.genderandwater.org

IASC – Global Water Sanitation Hygiene Cluster :

www.humanitarianreform.org/humanitarianreform/Default.aspx?tabid=76

International Water and Sanitation Centre, IRC : www.irc.nl

L'IRC propose des services de formation, de consultation et de suivi. Leur site Web propose des sources d'information (publications, ressources, etc.) en reliant différents sites sur l'eau, sur des thèmes liés à eau, à l'assainissement, au développement durable, etc.

Maji Na Ufanisi –Water And Development (Water and Sanitation - eau et assainissement) : www.majinaufanisi.org/

Cette organisation a pour but d'améliorer la qualité de vie de personnes défavorisées à l'aide de programmes innovants participatifs dans le secteur de l'environnement, l'eau et l'assainissement :

Network For Water And Sanitation - NETWAS International : www.netwas.org/index.php/misc/Welcome.html

OMS :

- La gestion des déchets médicaux (en anglais) : www.healthcarewaste.org/en/115_overview.html

- L'usage sûr des eaux usées, des excréta et des eaux grises (en anglais) :

www.who.int/water_sanitation_health/wastewater/en/

- La gestion environnementale pour le contrôle des vecteurs (en anglais) :

www.who.int/water_sanitation_health/resources/envmanagement/en/index.html

OXFAM GB – WaSH resources : www.oxfam.org.uk/resources/learning/humanitarian/watsan.html

Pee Poole : www.peepoole.com

Portail de ressources WaSH du pS-Eau : www.pedag-eau.fr

Programme Solidarité Eau : www.pseau.org/outils/organismes/index.php

Le pS-Eau est un réseau d'organismes français et étrangers intervenant dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de la solidarité. Sa mission principale consiste à favoriser la mise en relation des acteurs de l'eau pour rendre plus efficaces les actions de solidarité dans le domaine de l'eau entre la France et les pays du Sud.

REdR India : <http://redrindia.org>

Cette ONG est membre du réseau international Registered Engineers for Disaster Relief (RedR) et a pour mission d'appuyer les acteurs humanitaires.

Réseau francophone sur l'eau et l'assainissement, technologies à faible coût : www.oieau.fr/ReFEA

Rural Water Supply Network, RWSN (réseau pour l'approvisionnement en eau en milieu rural) : www.rwsn.ch/

Le RWSN est un réseau global de connaissance qui promeut les politiques et les pratiques saines en matière d'approvisionnement en eau en milieu rural. Ils travaillent sur les thèmes suivants : l'auto-approvisionnement en eau, les forages à coûts réduits, l'approvisionnement durable en eau en milieu rural, la technologie de la pompe à motricité humaine. Leur site Web offre de nombreuses publications et des ressources d'information sur les sujets, dont certains en français.

The International Solid Waste Association, ISWA : www.iswa.org

Cette association internationale et indépendante répartie à travers le monde vise à développer et promouvoir des solutions durables dans la gestion des déchets.

USAID – Environmental Health : www.ehproject.org

WASTE : www.waste.nl

Cette ONG néerlandaise travaille sur les thèmes de la gestion des déchets solides et la récupération des ressources ; de l'assainissement à faible coût et la gestion des déchets liquides (y compris l'assainissement écologique) ; de l'amélioration de l'environnement avec les programmes communautaires ; du développement des micros et petites entreprises. Elle travaille en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe de l'Est.

WATERAID : www.wateraid.org

Cette ONG internationale travaille sur les problématiques de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Leur site Web offre de nombreuses publications, guides et ressources sur les technologies durables et à faible coût.

Water Sanitation Hygiene : <http://www.watersanitationhygiene.org>

Ce site regroupe des ressources techniques et a mis en place un forum sur les questions liées au changement climatique, aux maladies diarrhéiques, à l'assainissement, à la récupération d'eau de pluie et à la géophysique.

Water Supply And Sanitation Collaborative Council : www.wsscc.org

Water, Engineering And Development Centre, WEDC : <http://wedc.lboro.ac.uk>

Ce centre travaille sur l'éducation, la formation, la recherche et la consultance sur la planification, l'approvisionnement et la gestion des infrastructures pour le développement dans les pays à moyen et à faible revenu. Les thèmes de travail incluent l'eau et assainissement, la gestion des déchets solides, la santé environnementale, les services urbains et l'eau et l'assainissement en contexte d'urgence.

Water And Sanitation Program, WSP : www.wsp.org

WELL Resource Centre For Water, Sanitation And Environmental Health : www.lboro.ac.uk/well

Ce centre de ressources fournit de l'information et de l'appui sur les thèmes de l'eau, de l'assainissement et de la santé publique pour le DFID. Son site Web propose des publications, des fiches techniques et des notes de synthèses.

Sur le thème de l'assainissement écologique/durable

Border Green Energy Team (BGET) : www.bget.org

Travaille sur les systèmes d'énergie renouvelable à petite échelle (biogaz, microhydro, solaire, ...) et aussi sur les pompes béliers sur la frontière Thaï/Birmanie.

ECOSANRES : www.ecosanres.org.

Programme qui promeut l'assainissement écologique. De nombreuses publications, fiches techniques et autres ressources se trouvent sur leur site Web. Pour trouver des organisations et/ ou des secteurs clés dans le réseau ECOFAN <http://www.ecosanres.org/nodes.htm> (dernier accès juin 2011).

GTZ – ECOSAN : www2.gtz.de/publikationen/isissearch/Environment/Search.aspx?Topic=Ecosan-Gesamtliste

Sustainable Sanitation Alliance, SuSanA : www.susana.org

Réseau élargi d'organisations travaillant sur plusieurs thèmes liés à l'assainissement durable. Le groupe de travail n°8 travaille sur l'assainissement durable en contexte d'urgence et de reconstruction. Le site Web offre de nombreuses publications, études de cas, outils multimédias (logiciels, vidéos, dessins techniques...) et d'autres ressources d'information.

Toilettes du monde : www.toilettesdumonde.org

Cette association travaille sur les services d'assainissement de base en favorisant l'assainissement écologique dans les pays en voie de développement et pour la promotion des techniques et des pratiques de l'assainissement écologique en France.

WASTE : www.waste.nl

En plus du travail mené sur la gestion des déchets, WASTE s'intéresse également à l'assainissement écologique et à l'assainissement en contexte d'urgence.

Série Documents de travail / Working Papers Series Publiés depuis janvier 2009 / published since January 2009

Les numéros antérieurs sont consultables sur le site : <http://recherche.afd.fr>

Previous publications can be consulted online at: <http://recherche.afd.fr>

-
- N° 78 « L'itinéraire professionnel du jeune Africain » Les résultats d'une enquête auprès de jeunes leaders Africains sur les « dispositifs de formation professionnelle post-primaire »
Richard Walther, consultant ITG, Marie Tamoifo, porte-parole de la jeunesse africaine et de la diaspora
Contact : Nicolas Lejosne, département de la Recherche, AFD - janvier 2009.
-
- N° 79 Le ciblage des politiques de lutte contre la pauvreté : quel bilan des expériences dans les pays en développement ?
Emmanuelle Lavallée, Anne Olivier, Laure Pasquier-Doumer, Anne-Sophie Robilliard, DIAL - février 2009.
-
- N° 80 Les nouveaux dispositifs de formation professionnelle post-primaire. Les résultats d'une enquête terrain au Cameroun, Mali et Maroc
Richard Walther, Consultant ITG
Contact : Nicolas Lejosne, département de la Recherche, AFD - mars 2009.
-
- N° 81 *Economic Integration and Investment Incentives in Regulated Industries*
Emmanuelle Auriol, Toulouse School of Economics, Sara Biancini, Université de Cergy-Pontoise, THEMA,
Comments by : Yannick Perez and Vincent Rious - April 2009.
-
- N° 82 Capital naturel et développement durable en Nouvelle-Calédonie - Etude 1. Mesures de la « richesse totale » et soutenabilité du développement de la Nouvelle-Calédonie
Clément Brelaud, Cécile Couharde, Vincent Géronimi, Elodie Maître d'Hôtel, Katia Radja, Patrick Schembri, Armand Taranco, Université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines, GEMDEV
Contact : Valérie Reboud, département de la Recherche, AFD - juin 2009.
-
- N° 83 *The Global Discourse on "Participation" and its Emergence in Biodiversity Protection*
Olivier Charnoz. - July 2009.
-
- N° 84 *Community Participation in Biodiversity Protection: an Enhanced Analytical Framework for Practitioners*
Olivier Charnoz - August 2009.
-
- N° 85 Les Petits opérateurs privés de la distribution d'eau à Maputo : d'un problème à une solution ?
Aymeric Blanc, Jérémie Cavé, LATTs, Emmanuel Chaponnière, Hydroconseil
Contact : Aymeric Blanc, département de la recherche, AFD - août 2009.
-
- N° 86 Les transports face aux défis de l'énergie et du climat
Benjamin Dessus, Global Chance.
Contact : Nils Devernois, département de la Recherche, AFD - septembre 2009.
-
- N° 87 Fiscalité locale : une grille de lecture économique
Guy Gilbert, professeur des universités à l'École normale supérieure (ENS) de Cachan
Contact : Réjane Hugounenq, département de la Recherche, AFD - septembre 2009.
-
- N° 88 Les coûts de formation et d'insertion professionnelles - Conclusions d'une enquête terrain en Côte d'Ivoire
Richard Walther, expert AFD avec la collaboration de Boubakar Savadogo (Akilia) et de Borel Foko (Pôle de Dakar)
Contact : Nicolas Lejosne, département de la Recherche, AFD - octobre 2009.

- N° 89 Présentation de la base de données. Institutional Profiles Database 2009 (IPD 2009)
Institutional Profiles Database III - Presentation of the Institutional Profiles Database 2009 (IPD 2009)
Denis de Crombrughe, Kristine Farla, Nicolas Meisel, Chris de Neubourg, Jacques Ould Aoudia, Adam Szirmai
Contact : Nicolas Meisel, département de la Recherche, AFD - décembre 2009.
- N° 90 Migration, santé et soins médicaux à Mayotte
Sophie Florence, Jacques Lebas, Pierre Chauvin, Equipe de recherche sur les déterminants sociaux de la santé et du recours aux soins UMRS 707 (Inserm - UPMC)
Contact : Christophe Paquet, département Technique opérationnel (DTO), AFD - janvier 2010.
- N° 91 Capital naturel et développement durable en Nouvelle-Calédonie - Etude 2. Soutenabilité de la croissance néo-calédonienne : un enjeu de politiques publiques
Cécile Couharde, Vincent Géronimi, Elodie Maître d'Hôtel, Katia Radja, Patrick Schembri, Armand Taranco
Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines, GEMDEV
Contact : Valérie Reboud, département Technique opérationnel, AFD - janvier 2010.
- N° 92 *Community Participation Beyond Idealisation and Demonisation: Biodiversity Protection in Soufrière, St. Lucia*
Olivier Charnoz, Research Department, AFD - January 2010.
- N° 93 *Community participation in the Pantanal, Brazil: containment games and learning processes*
Participation communautaire dans le Pantanal au Brésil : stratégies d'endiguement et processus d'apprentissage
Olivier Charnoz, département de la Recherche, AFD - février 2010.
- N° 94 Développer le premier cycle secondaire : enjeu rural et défis pour l'Afrique subsaharienne
Alain Mingat et Francis Ndem, IREDU, CNRS et université de Bourgogne
Contact : Jean-Claude Balmès, département Education et formation professionnelle, AFD - avril 2010
- N° 95 Prévenir les crises alimentaires au Sahel : des indicateurs basés sur les prix de marché
Catherine Araujo Bonjean, Stéphanie Brunelin, Catherine Simonet, CERDI - mai 2010.
- N° 96 La Thaïlande : premier exportateur de caoutchouc naturel grâce à ses agriculteurs familiaux
Jocelyne Delarue, Département de la Recherche, AFD - mai 2010.
- N° 97 Les réformes curriculaires par l'approche par compétences en Afrique
Francoise Cros, Jean-Marie de Ketele, Martial Dembélé, Michel Develay, Roger-François Gauthier, Najoua Ghriss, Yves Lenoir, Augustin Murayi, Bruno Suchaut, Valérie Tehio - juin 2010.
- N° 98 Les coûts de formation et d'insertion professionnelles - Les conclusions d'une enquête terrain au Burkina Faso
Richard Walther, Boubakar Savadogo, consultants en partenariat avec le Pôle de Dakar/UNESCO-BREDA.
Contact : Nicolas Lejosne, département de la Recherche, AFD - juin 2010.
- N° 99 *Private Sector Participation in the Indian Power Sector and Climate Change*
Shashanka Bhide, Payal Malik, S.K.N. Nair, Consultants, NCAER
Contact : Aymeric Blanc, Research Department, AFD - June 2010.
- N° 100 Normes sanitaires et phytosanitaires : accès des pays de l'Afrique de l'Ouest au marché européen - Une étude empirique
Abdelhakim Hammoudi, Fathi Fakhfakh, Cristina Grazia, Marie-Pierre Merlateau.
Contact : Marie-Cécile Thirion, département de la Recherche, AFD - juillet 2010.
- N° 101 Hétérogénéité internationale des standards de sécurité sanitaire des aliments : Quelles stratégies pour les filières d'exportation des PED ? - Une analyse normative
Abdelhakim Hammoudi, Cristina Grazia, Eric Giraud-Héraud, Oualid Hamza.
Contact : Marie-Cécile Thirion, département de la Recherche, AFD - juillet 2010.

- N° 102 Développement touristique de l'outre-mer et dépendance au carbone
Jean-Paul Ceron, Ghislain Dubois et Louise de Torcy.
Contact : Valérie Reboud, AFD - octobre 2010.
- N° 103 Les approches de la pauvreté en Polynésie française : résultats et apports de l'enquête sur les conditions de vie en 2009
Javier Herrera, IRD-DIAL, Sébastien Merceron, Insee - novembre 2010.
Contact : Cécile Valadier, département de la Recherche
- N° 104 La gestion des déchets à Coimbatore (Inde) : frictions entre politique publique et initiatives privées
Jérémy Cavé, Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés (LATTS), CNRS - décembre 2010.
- N° 105 Migrations et soins en Guyane - Rapport final à l'Agence Française de Développement dans le cadre du contrat AFD-Inserm
Anne Jolivet, Emmanuelle Cadot, Estelle Carde, Sophie Florence, Sophie Lesieur, Jacques Lebas, Pierre Chauvin
Contact : Christophe Paquet, département Technique opérationnel (DTO), AFD - décembre 2010.
- N° 106 Les enjeux d'un bon usage de l'électricité : Chine, Etats-Unis, Inde et Union européenne
Benjamin Dessus et Bernard Laponche avec la collaboration de Sophie Attali (Topten International Services), Robert Angioletti (Ademe), Michel Raoust (Terao)
Contact : Nils Devernois, département de la Recherche, AFD - février 2011.
- N° 107 Hospitalisation des patients des pays de l'Océan indien - Prises en charges spécialisées dans les hôpitaux de la Réunion
Catherine Dupilet, Dr Roland Cash, Dr Olivier Weil et Dr Georges Maguerez (cabinet AGEAL)
En partenariat avec le Centre Hospitalier Régional de la Réunion et le Fonds de coopération régionale de la Réunion
Contact : Philippe Renault, AFD - février 2011.
- N° 108 *Peasants against Private Property Rights: A Review of the Literature*
Thomas Vendryes, Paris School of Economics - February 2011.
- N° 109 Le mécanisme REDD+ de l'échelle mondiale à l'échelle locale - Enjeux et conditions de mise en oeuvre
ONF International
Tiphaine Leménager, département de la Recherche, AFD - mars 2011.
- N° 110 L'aide au Commerce : état des lieux et analyse
Aid for trade: A survey
Mariana Vijil, Marilyne Huchet-Bourdon et Chantal Le Mouël
AGROCAMPUS OUEST, INRA, Rennes - avril 2011.
- N° 111 Métiers porteurs : le rôle de l'entrepreneuriat, de la formation et de l'insertion professionnelle
Sandra Barlet et Christian Baron, GRET
Nicolas Lejosne, département de la Recherche, AFD (lejosnen@afd.fr) - avril 2011.
- N° 112 Charbon de bois et sidérurgie en Amazonie brésilienne : quelles pistes d'améliorations environnementales ?
L'exemple du pôle de Carajas
Ouvrage collectif sous la direction de Marie-Gabrielle Piketty, Cirad, UMR Marchés,
Contact : Tiphaine Leménager, département de la Recherche, AFD (lemenagert@afd.fr) - avril 2011.
- N° 113 Gestion des risques agricoles par les petits producteurs Focus sur l'assurance-récolte indicielle et le warrantage
Guillaume Horréard, Bastien Oggeri, Ilan Rozenkopf sous l'encadrement de :
Anne Chetaille, Aurore Duffau, Damien Lagandré
Contact : Bruno Vindel, département des Politiques alimentaires, AFD - mai 2011.
- N° 114 Analyse de la cohérence des politiques commerciales en Afrique de l'Ouest
Jean-Pierre Rolland, Arlène Alpha, GRET
Contact : Jean-René Cuzon, département PSP, AFD (cuzonjr@afd.fr) - juin 2011

